



## UNION DES COMORES

UNITE-SOLIDARITE-DEVELOPPEMENT

\*\*\*\*\*

MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'URBANISME  
CHARGE DES AFFAIRES FONCIERES ET DES TRANSPORTS TERRESTRES

\*\*\*\*\*

DIRECTION GENERALE DES ROUTES ET TRANSPORT ROUTIER

\*\*\*\*\*

CONTRAT DE CONSULTANT N° 02/Cons/CEP/PRRR/22

Object	LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX CONFORTATIFS CONCERNANT LA PROTECTION COTIERE DES ROUTES NATIONALES RN22, RN23 ET LA CONSTRUCTION DU PONT DE LA RIVIERE DE M'POUNDRE
Montant estimé du contrat en hors taxes	310 050,00 Euros Source de financement : Prêt FAT N° 5900150002854
Délai estimé d'exécution	12 mois
Source de Financement	Fonds Africain de Développement (FAD)
Attributaire	Groupement GAACE/MDC Ingénierie-TAEP
Date de signature du contrat	30 /12 /2022
Date de notification du contrat	18 /10 /2022

Date : Novembre 2022

89



Groupement : GAACE GmbH/Allemagne (chef de file)— MDC INGENIERIE /Maroc ----- TAEP EUROPE/France

## Table des matières

PREFACE.....	5
CONTRAT DE CONSULTANTS POUR PRESTATIONS DE SERVICES.....	6
REMUNERATION AU TEMPS PASSE.....	6
I. MODELE DE CONTRAT.....	7
II. CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT.....	9
A. DISPOSITIONS GENERALES.....	9
1. Définitions.....	9
2. Relations entre les Parties .....	11
3. Droit applicable au Contrat.....	11
4. Langue.....	11
5. Titres.....	11
6. Notifications .....	11
7. Lieux .....	11
8. Autorité du Chef de file .....	11
9. Représentants autorisés.....	12
10. Fraude et Corruption et éligibilité.....	12
B. COMMENCEMENT, ACHEVEMENT, AMENDEMENT ET RESILIATION DU CONTRAT .....	13
11. Entrée en vigueur du Contrat .....	13
12. Résiliation du Contrat par défaut d'entrée en vigueur.....	13
13. Commencement des Services.....	13
14. Achèvement du Contrat.....	13
15. Contrat formant un tout.....	13
16. Avenants .....	13
17. Force Majeure .....	13
18. Suspension .....	15
19. Résiliation .....	15
C. OBLIGATIONS DU CONSULTANT.....	18

§

20.	Dispositions générales.....	18
21.	Conflit d'intérêts.....	20
22.	Obligation de réserve.....	21
23.	Responsabilité du Consultant.....	21
24.	Assurance à la charge du Consultant.....	21
25.	Comptabilité, inspection et audits.....	21
26.	Obligations en matière de rapports.....	22
27.	Propriété des documents préparés par le Consultant.....	22
28.	Équipements, véhicules et fournitures.....	23
<b>D.</b>	<b>PERSONNEL DU CONSULTANT ET SOUS-TRAITANTS.....</b>	<b>23</b>
29.	Description du Personnel clé.....	23
30.	Remplacement de Personnel clé.....	24
31.	Approbation pour des personnels-clé additionnels.....	24
32.	Retrait de personnel ou de sous-traitant.....	24
33.	Remplacement ou retrait de personnel – conséquences sur les paiements.....	25
34.	Heures ouvrables, heures supplémentaires, congés, etc.....	25
<b>E.</b>	<b>OBLIGATIONS DU CLIENT.....</b>	<b>25</b>
35.	Assistance et exonérations.....	25
36.	Accès au site du Projet.....	26
37.	Modification du Droit applicable concernant les impôts et taxes.....	27
38.	Services, installations et propriétés du Client.....	27
39.	Personnel de Contrepartie.....	27
40.	Obligations de Paiement.....	28
<b>F.</b>	<b>PAIEMENTS VERSES AU CONSULTANT.....</b>	<b>28</b>
41.	Montant plafond.....	28
42.	Rémunération et dépenses remboursables.....	28
43.	Impôts et taxes.....	29
44.	Monnaie de paiement.....	29
45.	Modalités de facturation et de paiement.....	29
46.	Intérêts moratoires.....	31
<b>G.</b>	<b>ÉQUITE ET BONNE FOI.....</b>	<b>31</b>
47.	Bonne foi.....	31
<b>H.</b>	<b>REGLEMENT DES DIFFERENDS.....</b>	<b>31</b>

48. Règlement amiable .....	31
49. Règlement des différends .....	32
ANNEXE 1 .....	33
FRAUDE ET CORRUPTION.....	33
ANNEXE 2 .....	37
PAYS ELIGIBLES.....	37
III. CONDITIONS PARTICULIERES DU CONTRAT.....	38
IV. ANNEXES.....	45
Annexe A – Termes de référence.....	45
SECTION 7. TERMES DE REFERENCE.....	45
50. INTRODUCTION .....	45
Annexe B – Personnel clé .....	55
COMPOSITION DE L'ÉQUIPE .....	55
Le Consultant se propose de mettre à disposition du Projet les Experts listés dans le tableau suivant .....	55
Annexe C – Estimation du coût de la rémunération.....	64
Annexe D - Estimations des autres coûts remboursables.....	65
Annexe E - Formulaire de garantie de remboursement de l'avance.....	67

## Préface

1. Le formulaire de Contrat type comporte quatre parties : le Modèle de contrat qui doit être signé par le Client et le Consultant, les Conditions générales du Contrat (CGC) y compris l'Annexe 1 – Fraude et Corruption, les Conditions Particulières du Contrat (CPC) et les Annexes.
2. Les Conditions générales, incluant l'Annexe 1, ne doivent pas être modifiées. Toute disposition complémentaire requise pour satisfaire aux exigences spécifiques du projet doit être insérée dans les Conditions particulières, sans pour autant contredire ou invalider les Conditions générales.

**Contrat de Consultants pour Prestations de Services**  
**Rémunération au Temps Passé**

**Nom du Projet :** PROJET DE REHABILITATION DU  
RESEAU ROUTIER PHASE II

**Don FAT N°:** P-KM-DB0004 (Don FAT N°: 5900155016270)

**Intitulé de la Mission :** le contrôle et la supervision des Travaux Confortatifs concernant la protection côtière des routes nationales RN22, RN23 et la construction du Pont de la Rivière de M'poundre

**Contrat N°..... /Cons/CEP/PRRR/22**

Entre

**DIRECTION GÉNÉRALE DES ROUTES ET TRANSPORT ROUTIER**

Et

**Groupement GAACE GmbH /MDC Ingénierie-TAEP EUROPE**



**Groupement : GAACE GmbH/Allemagne (chef de file) — MDC INGENIERIE /Maroc ----- TAEP EUROPE/France**

Date :

§

## I. Modèle de Contrat

### REMUNERATION AU TEMPS PASSE

Le présent CONTRAT (intitulé ci-après le « Contrat ») est passé le 30.12.2022, entre, d'une part, la **DIRECTION GÉNÉRALE DES ROUTES ET TRANSPORT ROUTIER** (ci-après appelé le « Client ») et, d'autre part, un groupement constitué des sociétés suivantes, dont chacune d'entre elles sera conjointement et solidairement responsable à l'égard du Client pour l'exécution de toutes les obligations contractuelles, à savoir : **Groupement GAACE/MDC Ingénierie-TAEP EUROPE** (ci-après appelés le « Consultant »).

#### ATTENDU QUE

- (a) le Client a demandé aux Consultants de fournir certaines prestations de services définies dans les Conditions générales jointes au présent Contrat (ci-après intitulées les « Services ») ;
- (b) le Consultant, ayant démontré au Client qu'il a la capacité professionnelle, l'expertise, le Personnel et les ressources techniques requises, a convenu d'exécuter les Services conformément aux termes et conditions arrêtés au présent Contrat ;
- (c) le Client a reçu un Don du Fonds Africain de Développement (appelée ci-après la "Banque") en vue de contribuer au financement du coût des Services et se propose d'utiliser une partie de ce prêt pour régler les paiements autorisés dans le cadre du présent Contrat, étant entendu : (i) que les paiements effectués par la Banque ne seront effectués qu'à la demande du Client et sur approbation de la Banque ; (ii) que ces paiements seront soumis à tous égards aux termes et conditions de l'accord de financement ; ledit accord de financement interdit tout retrait du compte du Don destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que le Client ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord du Don ni prétendre détenir prêt sur les fonds.

EN CONSÉQUENCE, les Parties ont convenu ce qui suit :

1. Les documents suivants ci-joints sont considérés partie intégrante du présent Contrat :

- (a) les Conditions générales du Contrat (y compris l'Annexe 1 – Fraude et Corruption)
- (b) les Conditions particulières du Contrat
- (c) les Annexes

Annexe A : Termes de Référence

Annexe B : Personnel clé

Annexe C : Estimation des coûts de la rémunération

Annexe D : Estimation des autres coûts (remboursables)

Annexe E : Formulaires de garantie bancaire pour le remboursement de l'avance

Annexe F : Code de Conduite (ES)

En cas de différence entre les documents ci-avant, l'ordre de priorité ci-après prévaudra pour leur interprétation : les Conditions particulières du Contrat, les Conditions générales du Contrat, y compris l'Annexe 1, l'Annexe A, l'Annexe B, l'Annexe C et l'Annexe D, l'Annexe E et l'Annexe F. Toute référence audit Contrat s'entendra comme incluant, lorsque le contexte le permettra, la référence aux Annexes.

- 2. Les droits et obligations réciproques du Client et du Consultant sont ceux figurant au Contrat ; en particulier :
  - (a) le Consultant fournira les Services conformément aux conditions du Contrat ; et
  - (b) le Client effectuera les paiements au Consultant conformément aux dispositions du Contrat.

EN FOI DE QUOI, les Parties au Contrat ont fait signer le Contrat en leurs noms respectif le jour et l'an ci-dessus :



Pour Le Client :

- Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres et en son nom



**AFRETANE YSSOUFA**

- Le Directeur Général des Routes et Transport Routier et en son nom



**SAID HOUSSEINI Aboubacar**

Pour Le Mandataire Signataire du Groupement GAACE GmbH/MDC Ingénierie/TAEP EUROPE et en son nom



**ABOUD Ibrahim.**

## II. Conditions Générales du Contrat

### A. DISPOSITIONS GENERALES

#### 1. Définitions

- 1.1 A moins que le contexte ne le requière différemment, chaque fois qu'ils sont utilisés dans le Contrat, les termes ci-après ont la signification indiquée :
- (a) « Droit applicable » désigne les lois et autres textes ayant force de loi dans le pays du Gouvernement ou dans tout autre pays indiqué, le cas échéant, dans les **Conditions Particulières du Contrat (CPC)**, au fur et à mesure de leur publication et de leur mise en vigueur.
  - (b) La « Banque » désigne l'institution mentionnée dans les CPC.
  - (c) « L'Emprunteur » désigne le gouvernement, l'agence gouvernementale ou toute autre entité ayant signé l'accord de financement avec la Banque.
  - (d) Le « Client » désigne l'agence d'exécution avec laquelle le Consultant sélectionné signe le Contrat de prestations de services.
  - (e) Le « Consultant » désigne la personne morale ou l'entité légale qui peut fournir ou qui fournit les prestations au Client en vertu du Contrat signé.
  - (f) Le « Contrat » désigne le Contrat signé par le Client et le Consultant et tous les documents annexés énumérés à la Clause 1, à savoir les Conditions générales du Contrat (CGC), les Conditions Particulières du Contrat (CPC) et les Annexes.
  - (g) « Jour » désigne une journée calendaire, sauf si stipulé autrement.
  - (h) « Date d'entrée en vigueur » désigne la date à laquelle le Contrat entrera en vigueur, conformément à la Clause 11 du CGC.
  - (i) « Experts » désigne collectivement le personnel clé ou tout autre personnel du Consultant, des sous-traitants ou des partenaires de groupement assignés par le Consultant pour la réalisation des services ou une partie de ceux-ci dans le cadre du Contrat.
  - (j) « Monnaie étrangère » : toute monnaie autre que celle du pays du Client.

- (k) « CGC » : Conditions Générales du Contrat.
- (l) « Gouvernement » : le Gouvernement du pays du Client.
- (m) « Groupement » désigne une association de deux Consultants ou plus disposant, ou non, d'une personnalité juridique distincte de celle des partenaires le constituant, dans lequel un des partenaires dispose de l'autorité afin de mener les affaires au nom et pour le compte de tous les partenaires du groupement, et dont les partenaires sont conjointement et solidairement responsables de l'exécution du Contrat vis-à-vis du Client. Toute autre disposition spécifique ou différente relative au « groupement » applicable au présent contrat est spécifiée dans les CPC.
- (n) « Personnel clé » désigne un expert fourni par le Consultant, dont les qualifications professionnelles, le savoir-faire, les connaissances et l'expérience sont essentielles à la réalisation des Services dans le cadre du Contrat, et dont le CV a été pris en compte pour l'évaluation technique de la Proposition du Consultant.
- (o) « Monnaie nationale » : la monnaie du pays du Client.
- (p) « Autre personnel » désigne un personnel fourni par le Consultant ou un sous-traitant, affecté à la réalisation des Services ou d'une partie des Services dans le cadre du Contrat.
- (q) « Partie » : le Client ou le Consultant, selon le cas ; et, « Parties » : le Client et le Consultant.
- (r) « CPC » : Conditions particulières du Contrat, qui modifient ou complètent les CGC.
- (s) « Services » : désigne les prestations devant être effectuées par le Consultant dans le cadre du Contrat, décrits à l'Annexe A jointe.
- (t) « Sous-Traitant » : désigne toute personne physique ou morale avec laquelle le Consultant passe un accord en vue de sous-traiter une partie des prestations, le Consultant demeurant responsable vis-à-vis du Client tout au long de l'exécution du Contrat. Toute autre disposition spécifique ou

différente relative au « Sous-Traitant » applicable au présent contrat est spécifiée dans les CPC.

(u) « Tiers » désigne toute personne ou entité autre que le Gouvernement, le Client, le Consultant ou ses Sous-Traitants.

- 2. Relations entre les Parties**
- 2.1. Aucune disposition figurant au Contrat ne peut être interprétée comme créant une relation de commettant à préposé, ou établissant un lien de subordination d'employé à employeur entre le Client et le Consultant. Dans le cadre du Contrat, le Consultant est pleinement responsable du Personnel exécutant les Services et de ses Sous-Traitants, le cas échéant, et des Services exécutés par ces derniers ou en leur nom.
- 3. Droit applicable au Contrat**
- 3.1. Le Contrat, sa signification, son interprétation, et les relations s'établissant entre les Parties seront régis par le Droit applicable.
- 4. Langue**
- 4.1. Le Contrat a été rédigé dans la langue indiquée dans les CPC, qui sera la langue faisant foi pour toutes questions relatives à la signification ou à l'interprétation du Contrat.
- 5. Titres**
- 5.1. Les titres ne limiteront, ne modifieront, ni n'affecteront en rien la signification du Contrat.
- 6. Notifications**
- 6.1. Toute notification nécessaire ou permise en vertu du Contrat devra l'être sous forme écrite, dans la langue indiquée à la Clause 4. Une telle notification, demande ou approbation sera considérée comme ayant été effectuée lorsqu'elle aura été transmise en personne à un représentant autorisé de la Partie à laquelle cette communication est adressée, ou lorsqu'elle aura été envoyée à cette Partie à l'adresse indiquée dans les CPC.
- 6.2. Une Partie peut changer son adresse aux fins de notification en donnant à l'autre partie notification écrite envoyée à l'adresse indiquée dans les CPC.
- 7. Lieux**
- 7.1. Les Services sont exécutés sur les lieux indiqués à l'**Annexe A** jointe et, lorsque la localisation d'une tâche particulière n'est pas précisée, en des lieux que le Client approuvera, dans le pays de son Gouvernement ou à l'étranger.
- 8. Autorité du Chef de file**
- 8.1. Si le Consultant est constitué par un groupement de plus d'une entité, les partenaires autorisent par la présente l'entité Chef de file indiquée dans les CPC à exercer en leur nom tous les droits, et remplir toutes les obligations envers le Client en vertu du Contrat et à recevoir,

notamment, les instructions et les paiements effectués par le Client.

**9. Représentants autorisés**

9.1. Toute action qui peut ou qui doit être effectuée, et tout document qui peut ou qui doit être établi en vertu du Contrat par le Client ou par le Consultant, pourra l'être par les représentants désignés dans les CPC.

**10. Fraude et Corruption et éligibilité**

10.1. La Banque exige le respect du Cadre de l'intégrité de la Banque qui comprend les Procédures de sanctions du Groupe de la Banque africaine de Développement, la Politique de dénonciation et de traitement des plaintes de la Banque, la Politique de passation des marchés en vertu du Cadre de Passation des Marchés de la Banque et toutes autres politiques et procédures applicables, y compris leurs mises à jour, telles que décrites dans l'Annexe 1 des CGC.

10.2. Éligibilité : La Banque exige que les Consultants, y compris les individus et firmes, les sous-traitants ou fournisseurs, les groupements et les partenaires au groupement aux fins de toute partie du Contrat, aient la nationalité d'un pays éligible de la Banque conformément à la Politique de la Banque en vertu du Cadre de Passation des Marchés de la Banque et figurant à l'Annexe 2 des Conditions générales- Pays éligibles, pour offrir des services de Consultants pour les projets financés par la Banque. En outre, le Consultant doit s'assurer que son personnel, partenaires de groupement, sous-traitants, agents (déclarés ou non), prestataires de services, fournisseurs, et/ou leurs employés satisfont aux conditions d'éligibilité.

**a. Commissions et rétributions**

10.3 Le Client exige que le Consultant l'informe des commissions et rétributions éventuellement payées ou devant être payées à des agents en rapport avec la Proposition et l'exécution du Contrat. Le Consultant doit au minimum indiquer le nom et l'adresse de l'agent ou tout autre bénéficiaire, le montant et la monnaie de paiement et le motif dudit paiement. Si le Consultant manque à l'obligation de fournir les renseignements ainsi exigés sur les commissions et rétributions, le Client a le droit de résilier le Contrat et la Banque a le droit d'appliquer les sanctions prévues.

## B. COMMENCEMENT, ACHEVEMENT, AMENDEMENT ET RESILIATION DU CONTRAT

- 11. Entrée en vigueur du Contrat** 11.1. Le Contrat entrera en vigueur à la date (« Date d'entrée en vigueur ») de la notification faite par le Client au Consultant de commencer à fournir les Services. Cette notification confirmera que les conditions d'entrée en vigueur du Contrat, le cas échéant, énumérées dans les CPC ont été remplies.
- 12. Résiliation du Contrat par défaut d'entrée en vigueur** 12.1. Si le Contrat n'est pas entré en vigueur dans les délais indiqués dans les CPC à partir de la date de signature du Contrat par les Parties, chacune des Parties peut, par préavis notifié par écrit de vingt et deux (22) jours au moins adressés à l'autre Partie, déclarer le Contrat nul et non avenu, auquel cas nulle Partie ne pourra élever de réclamation du fait du Contrat envers l'autre Partie.
- 13. Commencement des Services** 13.1. Le Consultant confirmera la disponibilité du Personnel clé et commencera l'exécution des Services dans le délai suivant la Date d'entrée en vigueur indiqué dans les CPC.
- 14. Achèvement du Contrat** 14.1. À moins qu'il n'ait été résilié auparavant conformément aux dispositions de la Clause 19 ci-après, le Contrat prendra fin dans le délai suivant la Date d'entrée en vigueur indiqué dans les CPC.
- 15. Contrat formant un tout** 15.1. Le Contrat contient toutes les clauses et dispositions convenues entre les Parties. Aucun agent ou représentant des Parties n'a le pouvoir de lier les Parties par une déclaration, promesse, engagement ou accord qui ne soit contenu dans le Contrat.
- 16. Avenants** 16.1. Aucun avenant aux termes et conditions du Contrat, y compris des modifications portées à l'étendue des Services, ne pourra être effectué sans accord écrit entre les Parties. Toutefois, chaque Partie accordera l'attention nécessaire à toute proposition de modification ou de changement présentée par l'autre Partie.
- 16.2. Le consentement préalable et écrit de la Banque est requis en cas de modification ou variation importante.
- 17. Force Majeure**
- a. Définition** 17.1. Aux fins du Contrat, le terme « force majeure » signifie tout événement hors du contrôle d'une Partie, qui n'est pas prévisible, qui est inévitable et qui rend impossible l'exécution par une Partie de ses obligations, ou qui rend cette exécution si difficile qu'elle peut être considérée

comme étant impossible dans de telles circonstances ; les cas de force majeure comprennent, mais ne sont pas limités à : guerres, émeutes, troubles civils, tremblements de terre, incendies, explosions, tempêtes, inondations ou autres catastrophes naturelles, grèves, ou autres actions revendicatives, confiscations, ou fait du prince.

- 17.2. Ne constituent pas des cas de force majeure : (i) les événements résultant d'une négligence ou d'une action délibérée d'une des Parties ou d'un de ses Sous-Traitants, agents ou employés, (ii) les événements qu'une Partie agissant avec diligence aurait été susceptible de prendre en considération au moment de la conclusion du Contrat et d'éviter ou de surmonter dans l'exécution de ses obligations contractuelles.
- 17.3. L'insuffisance de fonds et le défaut de paiement ne constituent pas des cas de force majeure.
- b. Non-rupture de Contrat**
- 17.4. Le manquement de l'une des Parties à l'une quelconque de ses obligations contractuelles ne constitue pas une rupture de Contrat, ou un manquement à ses obligations contractuelles, si un tel manquement résulte d'un cas de force majeure, dans la mesure où la Partie placée dans une telle situation a pris toutes précautions et mesures raisonnables, pour lui permettre de remplir les termes et conditions du Contrat.
- c. Dispositions à prendre**
- 17.5. La Partie affectée par un cas de force majeure doit continuer de s'acquitter, dans toute la mesure du possible, de ses obligations en vertu de ce Contrat et doit prendre toutes les dispositions raisonnables pour minimiser les conséquences de la force majeure.
- 17.6. La Partie affectée par un cas de force majeure doit en avertir l'autre Partie dans les plus brefs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze (14) jours après l'apparition de l'événement ; apporter la preuve de l'existence et de la cause de cet événement ; et de la même façon notifier dans les plus brefs délais à l'autre Partie le retour à des conditions normales.
- 17.7. Tout délai accordé à une Partie pour l'exécution de ses obligations contractuelles sera prorogé d'une durée égale à la période pendant laquelle cette Partie aura été mise dans l'incapacité d'exécuter ses obligations par suite d'un cas de force majeure.

17.8. Pendant la période où il est dans l'incapacité d'exécuter les Services à la suite d'un cas de force majeure, le Consultant, sur instructions du Client, doit

- (a) Cesser ses activités et démobiliser, auquel cas il sera remboursé des coûts raisonnables et nécessaires encourus et de ceux afférents à la reprise des Services si le Client le lui demande, où
- (b) Continuer l'exécution des Services autant que faire se peut, auquel cas, le Consultant continuera d'être rémunéré conformément aux termes du Contrat ; il sera également remboursé dans une limite raisonnable pour les frais additionnels nécessaires qu'il aurait encourus.

17.9. En cas de désaccord entre les Parties quant à l'existence ou à la gravité d'un cas de force majeure, le différend sera tranché conformément aux dispositions des clauses 48 et 49 des CGC.

## 18. Suspension

18.1. Le Client a le droit de suspendre les paiements au Consultant en lui envoyant une lettre de notification de suspension si le Consultant manque de s'acquitter de ses obligations contractuelles, y compris la fourniture des Services. Cette lettre de notification de suspension (i) précisera la nature du manquement et (ii) demandera au consultant d'expliquer la raison du manquement et de chercher à y remédier dans une période ne dépassant pas trente (30) jours après la réception par le Consultant de la notification de suspension.

## 19. Résiliation

19.1 Le Contrat peut être résilié par l'une quelconque des parties dans les conditions ci-après :

### a. Par le Client

19.1.1 Le Client a le droit de résilier le Contrat à la suite de l'un quelconque des événements indiqués aux paragraphes (a) à (f) de la présente Clause. Dans un tel cas, le Client remettra un préavis par notification écrite d'un minimum de trente (30) jours au Consultant dans le cas des événements visés sous (a) à (d), de soixante (60) jours dans le cas des événements visés sous (e) et de cinq (5) jours dans le cas des événements visés sous (f) :

- (a) si le Consultant ne remédie pas à un manquement à ses obligations



contractuelles, suivant notification de suspension conforme aux dispositions de la Clause 18 ci-dessus ;

- (b) si le Consultant (ou, si le Consultant est constitué par plusieurs entités juridiques, l'un des partenaires) fait faillite ou entre en règlement judiciaire, en liquidation ou redressement judiciaire, que ce soit volontairement ou non ;
- (c) si le Consultant ne se conforme pas à la décision finale prise à la suite d'une procédure d'arbitrage engagée conformément aux dispositions de la Clause 49.1 ci-après ;
- (d) si, suite à un cas de force majeure, le Consultant est dans l'incapacité d'exécuter une partie substantielle des Services pendant une période supérieure à soixante (60) jours ;
- (e) si le Client, de sa propre initiative et pour quelque raison que ce soit, décide de résilier le Contrat ;
- (f) si le Consultant manque à son obligation de confirmer la disponibilité du personnel clé comme exigé à la Clause CGC 13.

19.1.2 En outre, si le Client établit que le Consultant s'est livré à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives, telles que définies au paragraphe 2.2 a de l'Annexe 1 du CGC, lors de l'obtention ou lors de l'exécution du Contrat, le Client a le droit de résilier le Contrat après notification écrite de quatorze (14) jours au Consultant.

**b. Par le  
Consultant**

19.1.3 Le Consultant a le droit de résilier le Contrat, par notification écrite effectuée dans un délai qui ne saurait être inférieur à trente (30) jours suivant l'apparition de l'un des cas décrits aux paragraphes (a) à (d) ci-après :

- (a) si le Client ne règle pas, dans les quarante-cinq (45) jours suivant réception de la notification écrite du Consultant d'un retard de paiement, les sommes qui sont dues au Consultant, conformément aux dispositions du Contrat, et non sujettes à contestation conformément aux dispositions de la Clause 49.1 ci-après ;
- (b) si, à la suite d'un cas de force majeure, le Consultant se trouve dans l'incapacité d'exécuter une partie substantielle des Services pendant une période d'au moins soixante (60) jours ;
- (c) si le Client ne se conforme pas à la décision finale prise suite à une procédure d'arbitrage conduite conformément aux dispositions de la Clause 49.1 ci-après ; ou
- (d) si le Client a manqué à ses obligations contractuelles et n'y a pas remédié dans un délai de quarante-cinq (45) jours (ou tout délai additionnel que le Consultant aurait accepté par écrit) après réception de la notification faite par le Consultant de ce manquement.

**c. Cessation des droits et obligations**

19.1.4 Tous droits et obligations contractuelles des Parties cesseront à la résiliation du Contrat conformément aux dispositions des Clauses 12 ou 19, ou à l'achèvement du Contrat conformément aux dispositions de la Clause 14, à l'exception : (i) des droits et obligations qui pourraient demeurer à la date de résiliation ou d'achèvement du Contrat, (ii) de l'obligation de réserve définie dans la Clause 22 ci-après, (iii) de l'obligation qu'a le Consultant d'autoriser l'inspection, la copie et la vérification des comptes et écritures, conformément à la Clause 25 ci-après, et de coopérer avec et fournir son assistance à une inspection ou enquête, et (iv) des droits qu'une Partie pourrait conserver

conformément aux dispositions du Droit applicable.

**d. Cessation des Services**

19.1.5 Sur résiliation du Contrat par notification de l'une des Parties à l'autre conformément aux dispositions des Clauses 19 (a) ou 19 (b) ci-dessus, le Consultant devra, dès l'envoi ou la réception de cette notification, prendre les mesures permettant de conclure au mieux les Services et tenter de restreindre dans toute la mesure du possible les dépenses correspondantes. En ce qui concerne les documents préparés par le Consultant, et les équipements et autres contributions du Client, le Consultant procédera comme indiqué aux Clauses 27 et 28 des CGC ci-après.

**e. Paiement à la suite de la résiliation**

19.1.6 Suite à la résiliation du Contrat, le Client réglera au Consultant les sommes suivantes :

- (a) la rémunération due conformément aux dispositions de la Clause 42 ci-après au titre des Services qui auront été effectués de manière satisfaisante jusqu'à la date de résiliation ; et les autres dépenses remboursables conformément aux dispositions de la Clause 42 au titre de dépenses effectivement encourues avant la date d'effet de la résiliation ; et
- (b) dans les cas de résiliation définis dans les paragraphes (d) à (e) de la Clause 19.1.1 des CGC, le remboursement dans une limite raisonnable des dépenses résultant de la conclusion rapide et en bon ordre du Contrat, ainsi que des dépenses de rapatriement du personnel du Consultant.

**C. OBLIGATIONS DU CONSULTANT**

**20. Dispositions générales**

**a. Normes de réalisation**

20.1 Le Consultant exécutera les Services et remplira ses obligations de façon diligente, efficace et économique conformément aux techniques et pratiques généralement

acceptées ; pratiquera une saine gestion ; utilisera des techniques de pointe appropriées et des équipements, machines, matériels et procédés sûrs et efficaces. Dans le cadre de l'exécution du Contrat ou des Services, le Consultant se comportera toujours en conseiller loyal du Client, et défendra en toute circonstance les intérêts légitimes du Client dans ses rapports avec les Sous-Traitants ou les Tiers.

20.2 Le Consultant emploiera et fournira les personnels et sous-traitants, disposant des qualifications et de l'expérience nécessaires pour la réalisation des Services.

20.3 Le Consultant peut sous-traiter une partie des Services à la condition expresse que les personnels-clé et sous-traitants aient été approuvés par le Client au préalable. Indépendamment d'une telle approbation, le Consultant demeure entièrement responsable pour la réalisation des Services.

**b. Droit applicable aux Services**

20.4 Le Consultant exécutera les Services conformément au Droit applicable et prendra toute mesure possible pour que les Sous-Traitants, ainsi que le personnel du Consultant et des Sous-Traitants, respectent le Droit applicable.

20.5 Durant l'exécution du Contrat, le Consultant se conformera aux interdictions d'importation de biens et services dans le pays du Client quand :

(a) La législation ou la réglementation publique du pays de l'Emprunteur interdit les relations commerciales avec un pays, ou

(b) En application d'une décision prise par le Conseil de Sécurité des Nations Unies au titre du chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le pays de l'Emprunteur interdit tout paiement à des personnes physiques ou morales d'un pays.

20.6 Le Client fera connaître par écrit au Consultant les coutumes locales qu'il devra respecter, et le Consultant devra respecter les coutumes locales après, après une telle notification.

- 21. Conflit d'intérêts**
- 21.1 Le Consultant protégera avant tout les intérêts du Client sans prendre en compte l'éventualité d'une mission future et évitera strictement tout conflit d'intérêts avec d'autres missions ou avec les intérêts de sa propre société.
- a. Commissions, rabais, etc.**
- 21.1.1 Le paiement au Consultant, qui sera versé conformément aux dispositions des Clauses des CGC 41 à 46, constituera le seul paiement au titre du Contrat et, sous réserve des dispositions de la Clause 21.1.3 ci-après, le Consultant n'acceptera pour lui-même aucune commission à caractère commercial, rabais ou autre paiement de ce type lié aux activités conduites dans le cadre du Contrat ou dans l'exécution de ses obligations contractuelles, et il s'efforcera à ce que son Personnel et ses agents, ainsi que les Sous-Traitants, leur personnel et leurs agents, ne perçoivent pas de rémunération supplémentaire de cette nature.
- 21.1.2 Si, dans le cadre de l'exécution de ses Services, le Consultant est chargé de conseiller le Client en matière d'achat de biens, travaux ou services, il se conformera aux Règles applicables de la Banque et exercera en toutes circonstances ses responsabilités de façon à protéger au mieux les intérêts du Client. Tout rabais ou commission obtenu par le Consultant dans l'exercice de ses responsabilités en matière de passation des marchés sera reversé au Client.
- b. Non-participation du Consultant et de ses associés à certaines activités**
- 21.1.3 Le Consultant, ainsi que ses affiliés ou Sous-Traitants et leurs affiliés, s'interdisent, pendant la durée du Contrat et à son issue, de fournir des biens, travaux ou services (autres que services de consultants) destinés à tout projet découlant des Services fournis pour la préparation ou la mise en œuvre du projet.
- c. Interdiction d'activités incompatibles**
- 21.1.4 Le Consultant, et sous sa responsabilité ses Sous-Traitants et leur personnel, ne devront pas s'engager, directement ou indirectement dans des activités commerciales ou professionnelles

qui pourraient être incompatibles avec les activités qui leur ont été confiées en vertu du Contrat.

- d. Obligation de signaler les activités conflictuelles**
- 21.1.5 Le Consultant, et sous sa responsabilité ses Sous-Traitants et leur personnel ont l'obligation de signaler au Client toute situation réelle ou potentielle de conflit qui pourrait avoir un impact sur leur capacité à servir au mieux les intérêts du Client, ou qui pourrait être perçue comme telle. Tout manquement à signaler une telle situation peut conduire à la disqualification du Consultant ou à la résiliation du Contrat.
- 22. Obligation de réserve**
- 22.1 Le Consultant et son Personnel, s'engagent à ne pas divulguer d'information confidentielle relative aux Services ni à rendre publiques les recommandations formulées lors de l'exécution des Services ou qui en découleraient sans autorisation préalable écrite du Client.
- 23. Responsabilité du Consultant**
- 23.1 Sous réserve des dispositions supplémentaires figurant dans les CPC le cas échéant, les responsabilités du Consultant en vertu du Contrat sont régies par le Droit applicable.
- 24. Assurance à la charge du Consultant**
- 24.1 Le Consultant : (i) prendra et maintiendra, et fera en sorte que ses Sous-Traitants prennent et maintiennent à ses frais (ou aux frais des Sous-Traitants, le cas échéant), mais conformément aux termes et conditions approuvés par le Client, une assurance couvrant les risques et pour les montants indiqués dans les CPC, et (ii) à la demande du Client, lui fournira la preuve que cette assurance a bien été prise et maintenue et que les primes ont bien été réglées. Le Consultant devra prendre cette assurance avant le commencement des Services comme indiqué à la Clause 13 ci-avant.
- 25. Comptabilité, inspection et audits**
- 25.1 Le Consultant tiendra à jour et de façon systématique la comptabilité et la documentation relative aux Services, selon des principes de comptabilité généralement reconnus, et sous une forme suffisamment détaillée pour permettre d'identifier clairement toutes les dépenses et coûts, et la base sur laquelle ils ont été calculés ; il veillera à ce que ses sous-traitants et prestataires agissent de la même manière.

- 25.2 En conformité avec le paragraphe 2.2 e de l'Annexe 1 des Conditions générales, le Consultant permettra et s'assurera que ses, sous-traitants permettent à la Banque et/ou à des personnes qu'elle désignera d'inspecter le site et/ou d'examiner les comptes, pièces comptables, relevés et autres documents relatifs à la passation du marché, la sélection et/ou à l'exécution du marché et à les faire vérifier par des auditeurs nommés par la Banque, si la Banque en fait la demande. L'attention du Consultant est attirée sur la Clause 10 ci-avant qui stipule, entre autres, que le fait d'entraver l'exercice par la Banque de son droit d'examen et de vérification tel que prévu par la présente clause constitue une pratique interdite pouvant conduire à la résiliation du Contrat (ainsi qu'à la l'exclusion dans le cadre du régime en vigueur concernant les sanctions de la Banque).
- 26. Obligations en matière de rapports**
- 26.1 Le Consultant fournira au Client les rapports et documents indiqués dans l'**Annexe A** ci-jointe, dans la forme, les délais et selon les quantités indiquées dans cette Annexe.
- 27. Propriété des documents préparés par le Consultant**
- 27.1 Sauf disposition contraire stipulée dans les **CPC**, tous les rapports et renseignements se rapportant aux Services, cartes, plans, dessins, spécifications, bases de données, autres documents et logiciels, et tous matériaux collectés ou préparés par le Consultant pour le compte du Client en vertu du Contrat auront un caractère confidentiel et deviendront et demeureront la propriété du Client. Le Consultant les remettra au Client avant la résiliation ou l'achèvement du Contrat, avec l'inventaire détaillé correspondant. Le Consultant pourra conserver un exemplaire des documents et logiciels mais il ne pourra pas faire usage de ceux-ci pour des motifs sans relation avec le Contrat sans avoir obtenu l'accord écrit préalable du Client.
- 27.2 Si le Consultant doit passer un accord de brevet avec des tiers pour la conception de ces plans, dessins, spécifications, bases de données, autres documents et logiciels, il devra obtenir l'approbation écrite préalable du Client qui aura le droit, à sa discrétion, de demander à recouvrer le coût des dépenses encourues pour le développement des programmes concernés. Toutes

autres restrictions pouvant concerner l'utilisation de ces documents et logiciels à une date ultérieure seront, le cas échéant, indiquées dans les CPC.

**28. Équipements, véhicules et fournitures**

28.1 Les équipements, véhicules et fournitures mis à la disposition du Consultant par le Client ou achetés en tout ou en partie sur des fonds fournis par le Client, seront propriété du Client et seront marqués en conséquence. Après résiliation du Contrat ou à son achèvement, le Consultant remettra au Client un inventaire de ces équipements, véhicules et fournitures et les traitera conformément aux instructions du Client. Le Consultant, sous réserve d'instructions écrites contraires du Client, prendra une assurance pour les équipements, véhicules et fournitures qui demeurera en place tant que ces biens resteront en sa possession, aux frais du Client et pour un montant égal à leur valeur de remplacement.

28.2 Les équipements et fournitures apportés par le Consultant et son Personnel dans le pays du Gouvernement et utilisés pour les besoins de la mission ou aux fins d'usage personnel resteront propriété du Consultant ou de son Personnel, selon le cas.

**D. PERSONNEL DU CONSULTANT ET SOUS-TRAITANTS**

**29. Description du Personnel clé**

29.1 Les titres, les descriptions de postes, les qualifications minimales et la durée estimative d'engagement nécessaire à l'exécution des Services pour les membres clé du Personnel clé du Consultant sont décrits dans l'Annexe B.

29.2 Si nécessaire pour se conformer aux dispositions de la Clause 20 a), le Consultant pourra ajuster la durée estimative d'engagement du Personnel clé indiquée dans l'Annexe B, par notification écrite au Client, à la condition que : (i) ces ajustements ne modifient pas la durée prévue d'engagement d'un des experts individuels de plus de 10%, ou d'une semaine, la durée la plus longue étant retenue, et (ii) la totalité de ces ajustements ne fasse pas dépasser les plafonds fixés à la Clause 41.2.



- 29.3 S'il est demandé des tâches additionnelles en plus des Services définis à l'**Annexe A**, la durée estimative d'engagement du Personnel clé pourra être prolongée par accord écrit entre le Client et le Consultant. Si cette prolongation conduit à un dépassement des plafonds fixés à la Clause 41.1, les Parties signeront un avenant au Contrat.
- 30. Remplacement de Personnel clé**
- 30.1 Sauf dans le cas où le Client donne son accord par écrit, aucun changement ne sera apporté au Personnel clé.
- 30.2 Nonobstant ce qui précède, le remplacement de Personnel clé durant l'exécution du Contrat ne pourra être envisagé qu'après demande écrite formulée par le Consultant et pour des raisons indépendantes de la volonté du Consultant, notamment décès ou incapacité pour raisons médicales. Dans un tel cas, aux fins de remplacement, le Consultant fournira une personne de qualification égale ou supérieure, au même taux de rémunération.
- 31. Approbation pour des personnels-clé additionnels**
- 31.1 Si durant l'exécution du Contrat, il s'avère nécessaire de mobiliser du Personnel clé additionnel pour la réalisation des Services, le Consultant soumettra pour examen et approbation par le Client, le curriculum vitae du (des personnel(s)). Si le Client ne formule pas d'objection motivée par écrit dans les vingt-deux (22) jours suivant la date à laquelle il aura reçu le curriculum vitae, ce Personnel sera considéré comme étant approuvé par le Client. La rémunération payable au titre du personnel additionnel sera basée sur les taux de rémunération des autres personnels aux qualifications et expériences similaires.
- 32. Retrait de personnel ou de sous-traitant**
- 32.1 Si le Client découvre qu'un des membres du Personnel ou sous-traitant s'est rendu coupable d'un manquement sérieux ou est poursuivi pour crime ou délit, ou si le Client établit qu'un des membres du Personnel ou sous-traitant s'est livré à la corruption ou à des pratiques frauduleuses, collusives, coercitives ou obstructives lors de l'exécution des Services, le Consultant doit pourvoir à son remplacement, sur demande écrite du Client.
- 32.2 Si le Client estime qu'un des membres du Personnel clé, autre personnel ou sous-traitant n'a pas la compétence nécessaire ou se révèle incapable de remplir ses fonctions,

le Client a le droit de demander son remplacement, en spécifiant les motifs.

- 32.3 Tout remplacement de personnel ou sous-traitant doit être effectué par un remplaçant dont les qualifications et l'expérience sont au moins équivalentes à celles du personnel remplacé, et qui doit être acceptable au Client.
- 33. Remplacement ou retrait de personnel – conséquences sur les paiements**
- 33.1 A moins que le Client n'en ait convenu autrement : (i) le Consultant prendra à sa charge tous les frais additionnels de voyage et autres résultant du retrait et/ou remplacement, et (ii) la rémunération versée au titre de chaque membre du Personnel de remplacement n'excèdera pas la rémunération qui aurait été versée au membre du Personnel remplacé.
- 34. Heures ouvrables, heures supplémentaires, congés, etc.**
- 34.1 Les heures ouvrables et les jours fériés applicables au Personnel sont indiqués dans l'**Annexe B**. Pour prendre en compte les délais de voyage vers le pays du Client ou en provenance de ce pays, le Personnel qui exécutera les Services dans le pays du Client sera réputé ayant commencé (ou terminé) les Services le nombre de jours avant son arrivée ou après son départ du pays du Client indiqué dans l'**Annexe B**.
- 34.2 Le Personnel n'aura pas le droit d'être payé en heures supplémentaires, ni de bénéficier de congés maladie ou de vacances, sauf dans les cas définis à l'**Annexe B** ; la rémunération de Consultant sera réputée couvrir ces heures, congés de maladie ou vacances.
- 34.3 Les congés pris par le Personnel clé seront sujets à approbation préalable du Consultant qui s'assurera que les absences pour congé ne risquent pas de retarder le déroulement et le suivi des Services.

## **E. OBLIGATIONS DU CLIENT**

- 35. Assistance et exonérations**
- 35.1 Sauf indication contraire dans les **CPC**, le Client fera son possible pour :
- (a) assister le Consultant pour obtenir les permis de travail et autres documents qui lui sont nécessaires dans le cadre de l'exécution des Services ;

- (b) assister le Consultant pour obtenir rapidement pour son Personnel et, le cas échéant leurs familles, les visas d'entrée et de sortie, les permis de résidence, et tous autres documents requis pour leur séjour dans le pays du Client durant l'exécution des Services ;
- (c) faciliter le dédouanement des biens nécessaires à l'exécution des Services et des effets personnels appartenant au Personnel et à leurs familles ;
- (d) donner aux agents et représentants officiels du Gouvernement les instructions et informations nécessaires à l'exécution rapide et efficace des Services ;
- (e) assister le Consultant, ses Sous-Traitants et leur personnel à obtenir une exonération de toute obligation d'enregistrement, ou toute autorisation d'exercer leur profession en société ou à titre individuel dans le pays du Client, conformément aux dispositions du Droit applicable ;
- (f) assister le Consultant, ses Sous-Traitants et leur Personnel, conformément aux dispositions du Droit applicable, à obtenir les autorisations d'importer dans le pays du Client des montants en monnaie étrangères raisonnables au titre de l'exécution des Services et des besoins du Personnel, et de réexporter les montants en monnaie étrangères qui ont été versés au Personnel au titre de l'exécution des Services ; et
- (g) accorder au Consultant toute autre assistance indiquée, le cas échéant, dans les CPC.

**36. Accès au site du  
Projet**

36.1 Le Client garantit au Consultant l'accès libre, gratuit et sans entrave aux sites dont l'accès est nécessaire pour l'exécution des Services. Le Client sera responsable pour tout dommage aux biens, meubles et immeubles qui peuvent en résulter, et exonérera le Consultant et son Personnel de la responsabilité de tels dommages, à moins qu'ils ne résultent d'un manquement ou de la négligence du Consultant, Sous-Traitants ou leur Personnel.

- 37.Modification du Droit applicable concernant les impôts et taxes**
- 37.1 Si, après la date de signature du Contrat, le Droit applicable aux impôts et taxes dans le pays du Client est modifié, et qu'il en résulte une augmentation ou une diminution des coûts à la charge du Consultant au titre de l'exécution des Services, la rémunération et les dépenses remboursables payables au Consultant augmenteront ou diminueront en conséquence par accord entre les Parties, et les montants maximums figurant à la Clause 41.1 seront ajustés en conséquence.
- 38.Services, installations et propriétés du Client**
- 38.1 Le Client mettra gratuitement à la disposition de Consultant et du Personnel, aux fins de l'exécution des Services, les services, installations et propriétés indiqués à **l'Annexe A** aux dates et selon les modalités figurant à ladite Annexe.
- 38.2 Si ces services, installations et propriétés ne peuvent être mis à la disposition du Consultant aux dates et selon les modalités prévues à **l'Annexe A**, les Parties conviendront (i) du délai supplémentaire accordé au Consultant pour l'exécution des Services, (ii) des modalités selon lesquelles le Consultant obtiendra ces services, installations et propriétés, et (iii) des paiements additionnels qui pourraient être versés au Consultant conformément aux dispositions de la Clause 41.3 CGC.
- 39.Personnel de Contrepartie**
- 39.1 Le Client mettra gratuitement à la disposition du Consultant les personnels de contrepartie cadre et d'appui, qui seront sélectionnés par le Client assisté du Consultant, si cela est mentionné à **l'Annexe A**.
- 39.2 Si le Client ne fournit pas le Personnel de contrepartie au Consultant aux dates et comme indiqué à **l'Annexe A**, il conviendra avec le Consultant (i) de la façon dont les Services affectés par ce changement seront effectués, et (ii) des paiements additionnels qu'il versera, le cas échéant, au Consultant à ce titre conformément aux dispositions de la Clause 41.3.
- 39.3 Le personnel de contrepartie cadre et d'appui, à l'exclusion du personnel de liaison du Client, travaillera sous la direction exclusive du Consultant. Si un membre du personnel de contrepartie n'exécute pas de façon satisfaisante les tâches qui lui sont confiées par le Consultant dans le cadre du poste auquel il a été affecté,

le Consultant pourra demander qu'il soit remplacé ; à moins d'un motif sérieux, le Client ne pourra pas refuser de donner suite à la requête du Consultant.

**40.Obligations de Paiement**

40.1 Le Client effectuera les paiements au Consultant au titre des Services rendus dans le cadre du Contrat, conformément aux dispositions des Clauses du chapitre F ci-après.

**F. PAIEMENTS VERSES AU CONSULTANT**

**41.Montant plafond**

41.1 Une estimation du coût des Services figure à l'**Annexe C** (Rémunération) et l'**Annexe D** (Dépenses remboursables).

41.2 Les paiements effectués en vertu du Contrat ne dépasseront pas les plafonds en monnaie étrangère et en monnaie nationale spécifiés dans les **CPC**.

41.3 Si des paiements additionnels aux plafonds indiqués à la Clause 41.2, doivent être versés au Consultant, un avenant au Contrat devra être signé par les Parties, faisant référence à la disposition qui permet un tel avenant.

**42.Rémunération et dépenses remboursables**

42.1 Le Client réglera au Consultant : (i) la rémunération déterminée sur la base du temps effectivement consacré par chacun des experts à l'exécution des Services après la Date de Commencement des Services ou toute autre date dont les Parties auront convenu par écrit, et (ii) les dépenses remboursables effectivement encourues par le Consultant lors de l'exécution des Services.

42.2 Les paiements seront déterminés par application des taux prévus aux **Annexes C et D**.

42.3 Sauf si les **CPC** prévoient la révision des prix de la rémunération, ces prix seront fixes pendant la durée du Contrat.

42.4 Les taux de rémunération comprennent : (i) les salaires et indemnités que le Consultant aura convenu de payer au Personnel ainsi que les facteurs relatifs aux charges sociales et aux frais généraux (primes et autres modalités d'intéressement ne sont pas admises dans le

calcul des frais généraux), (ii) le coût du personnel du siège offrant un appui technique ne figurant pas sur la liste du Personnel de l'Annexe B, et (iii) la marge bénéficiaire du Consultant et (iv) toute autre coût éventuellement indiqué dans les CPC.

- 42.5 Tous les taux au titre de Personnel non encore nommé seront provisoires et sujets à révision, sous réserve de l'approbation écrite du Client, lorsque les salaires et indemnités applicables seront connus.
- 43. Impôts et taxes**
- 43.1 Sauf indication contraire dans les CPC, le Consultant, les Sous-Traitants et le Personnel paieront les impôts, droits, taxes et autres charges imposés en vertu du Contrat.
- 43.2 A titre d'exception à ce qui précède, et comme indiqué aux CPC, les impôts indirects identifiables (identifiés comme tels lors des négociations du Contrat) seront remboursés au Consultant ou seront payés par le Client au nom du Consultant.
- 44. Monnaie de paiement**
- 44.1 Les paiements au titre du Contrat seront effectués dans la (les) monnaie(s) indiquée(s) dans les CPC.
- 45. Modalités de facturation et de paiement**
- 45.1 La facturation et les paiements au titre des Services seront effectués comme suit :
- (a) Avance: Dans les délais prévus après la date d'entrée en vigueur, le Client versera au Consultant une avance du montant indiqué dans les CPC. Sauf mention contraire dans les CPC, l'avance sera payée après constitution par le Consultant d'une garantie bancaire émise en faveur du Client auprès d'une banque qui lui est acceptable, pour un montant (ou des montants) en la ou les monnaie(s) précisée(s) dans les CPC ; cette garantie devra (i) demeurer valide jusqu'à ce que l'avance ait été entièrement remboursée, et (ii) être sous la forme définie dans l'Annexe E ou sous toute autre forme que le Client aura approuvée par écrit. L'avance sera récupérée par le Client en montants égaux correspondant aux décomptes mensuels présentés par le Consultant et au nombre de mois de Services spécifiés dans les CPC jusqu'à ce que l'avance ait été totalement remboursée.

- (b) Décomptes: Aussitôt que possible et au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la fin du mois civil pendant la période des Services, ou après la fin de chaque période de temps spécifiée dans les CPC, le Consultant présentera au Client, en double exemplaire, un décompte détaillé accompagné de copies des factures, bordereaux et autres pièces justificatives appropriées, des montants à payer conformément aux Clauses 44 et 45 pour les mois ou toute autre période indiquée dans les CPC. Des décomptes différents seront établis pour les dépenses payables en monnaie étrangères et en monnaie nationale. Chaque décompte indiquera séparément la partie des dépenses qui correspond à la rémunération et celle qui correspond aux dépenses remboursables.
- (c) Le Client fera procéder au paiement des sommes correspondant aux décomptes présentés par le Consultant dans les soixante (60) jours suivant la réception de ces relevés et des pièces justificatives correspondantes. Seul le paiement de la partie du décompte qui n'est pas correctement justifiée pourra être différé. Si des paiements effectués ne correspondent pas à des dépenses autorisées, le Client pourra procéder à l'ajustement lors des paiements suivants.
- (d) Paiement final: le paiement final effectué au titre de la présente Clause ne pourra être versé qu'après remise par le Consultant et approbation par le Client du rapport intitulé « Rapport final » et du décompte intitulé « décompte final ». Les Services seront considérés achevés et acceptés par le Client, et le rapport final ainsi que le décompte final approuvés par le Client dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant réception par le Client à moins que celui-ci dans ce même délai de quatre-vingt-dix jours ne notifie par écrit au Consultant les insuffisances et les inexactitudes qu'il aurait relevées dans l'exécution des Services, dans le Rapport final ou dans le décompte final. Le Consultant apportera immédiatement les changements et les corrections nécessaires et la même procédure sera répétée. Tout montant que le

Client aurait payé ou fait payer conformément aux dispositions de la présente Clause en sus des montants effectivement payables conformément aux dispositions du Contrat sera remboursé au Client par le Consultant dans les trente (30) jours suivant la notification qui lui en sera faite. Une telle demande de remboursement émanant du Client devra être formulée dans les douze (12) mois calendaires suivant la réception par le Client du Rapport final et du relevé final, et de son approbation conformément à la procédure mentionnée ci-dessus.

- (e) Tous les paiements effectués au titre du Contrat seront versés aux comptes du Consultant spécifiés dans les CPC.
- (f) A l'exception du paiement final visé au paragraphe (d) ci-dessus, les paiements ne constituent pas preuve d'acceptation des Services et ne libèrent pas le Consultant de ses obligations au titre du Contrat.

**46. Intérêts moratoires** 46.1 Si le Client ne règle pas dans les quinze (15) jours suivant la date à laquelle le paiement est dû en vertu de la Clause 45.1(c), les sommes qui sont dues au Consultant, des intérêts seront versés au Consultant pour chaque jour de retard au taux annuel indiqué dans les CPC.

#### G. ÉQUITÉ ET BONNE FOI

**47. Bonne foi** 47.1 Les Parties s'engagent à agir de bonne foi vis-à-vis de leurs droits contractuels réciproques et à prendre toute mesure possible pour assurer la réalisation des objectifs du Contrat.

#### H. REGLEMENT DES DIFFERENDS

**48. Règlement amiable** 48.1 Les Parties feront de leur mieux pour régler à l'amiable les différends qui pourraient survenir de l'exécution du Contrat, par consultation mutuelle.

48.2 Dans le cas où une des Parties fait objection à une action ou défaut d'action de l'autre Partie, la première peut



notifier par écrit à la seconde les motifs du différend, en fournissant tous détails nécessaires. La Partie qui se voit ainsi notifier le différend examinera celui-ci et répondra par écrit dans les quatorze (14) jours à date de la réception de la notification. Si elle ne répond pas dans les quatorze (14) jours, ou si le différend ne peut être résolu dans les quatorze (14) jours suivant la réponse, la Clause 49.1 s'appliquera.

**49. Règlement des différends**

- 49.1 Tout différend qui pourrait survenir entre les parties en raison des dispositions contractuelles et qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera soumis par l'une ou l'autre des parties à un règlement conformément aux dispositions spécifiées dans les CPC.

## II. Conditions générales

### Annexe 1

#### Fraude et corruption

*(Le texte de cette annexe ne doit pas être modifié)*

#### 1. Objet

1.1 Le Cadre d'intégrité de la Banque et la présente annexe s'appliquent à la passation des marchés dans le cadre des opérations de financement de projets d'investissement de la Banque.

#### 2. Exigences

2.1 La Banque exige, dans le cadre de la procédure de passation des marchés qu'elle finance, de demander aux Emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses financements) ainsi qu'aux soumissionnaires (Consultants/proposants), fournisseurs, prestataires de services, entrepreneurs et leurs agents (déclarés ou non), personnel, sous-traitants et fournisseurs d'observer, lors de la passation et de l'exécution de ces marchés, les règles d'éthique professionnelle les plus strictes et de s'abstenir des pratiques de fraude et corruption<sup>1</sup>.

2.2 En vertu de ce principe, la Banque :

- a. Aux fins d'application de la présente disposition, définit comme suit les expressions suivantes :
  - i. Est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment sur l'action d'une autre personne ou entité<sup>2</sup> ;
  - ii. Se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par négligence grave, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité<sup>3</sup> afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation ;

<sup>1</sup> Dans ce contexte, toute action visant à influencer le processus de passation des marchés ou l'exécution du contrat pour un avantage indu est inappropriée.

<sup>2</sup> Aux fins du présent alinéa, « une autre partie » désigne un agent public agissant en relation avec le processus de passation des marchés ou l'exécution du contrat, y compris le personnel de la Banque et les employés d'autres organisations prenant ou faisant la revue des décisions de passation des marchés.

<sup>3</sup> Aux fins du présent alinéa, « partie » désigne un agent public, y compris le personnel de la Banque et les employés d'autres organisations prenant ou faisant la revue des les décisions de passation des marchés ; les termes « avantage » et « obligation » se rapportent au processus de passation des marchés ou à l'exécution du contrat ; et « l'acte ou l'omission » est destiné à influencer le processus de passation des marchés ou l'exécution du contrat. »

- iii. Se livrent à des « manœuvres collusoires » les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ;
- iv. Se livre à des « manœuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influencer indûment les actions de cette personne ou entité ; et
- v. Se livre à des « manœuvres obstructives »
  - (a) quiconque détruit, falsifie, altère ou dissimule délibérément les preuves sur lesquelles se base une enquête de la Banque en matière de corruption ou de manœuvres frauduleuses, coercitives ou collusives, ou fait de fausses déclarations à ses enquêteurs destinées à entraver son enquête ; ou bien menace, harcèle ou intimide quelqu'un aux fins de l'empêcher de faire part d'informations relatives à cette enquête, ou bien de poursuivre l'enquête ; ou
  - (b) celui qui entrave délibérément l'exercice par la Banque de son droit d'examen tel que stipulé au paragraphe 2.2(e) ci-dessous ;
- b. Rejettera la proposition d'attribution du marché si elle établit que le soumissionnaire auquel il est recommandé d'attribuer le marché est coupable de corruption, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives en vue de l'obtention de ce marché ;
- c. outre les mesures coercitives définies dans l'Accord de Financement, pourra décider d'autres actions appropriées, y compris déclarer la passation du marché non-conforme si elle détermine, à un moment quelconque, que les représentants de l'Emprunteur ou d'un bénéficiaire du financement s'est livré à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives pendant la procédure de passation du marché ou l'exécution du marché sans que l'Emprunteur ait pris, en temps voulu et à la satisfaction de la Banque, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation, y compris en manquant à son devoir d'informer la Banque lorsqu'il a eu connaissance desdites pratiques ;
- d. sanctionnera une entreprise ou un individu, en vertu du Cadre d'intégrité de la Banque et conformément aux règles et procédures de sanctions applicables de la Banque, y compris en déclarant publiquement l'exclusion de la société ou de l'individu pour une période indéfinie ou déterminée (i) de l'attribution d'un marché financé par la Banque ou de pouvoir en

- bénéficiaire financièrement ou de toute autre manière<sup>4</sup> (ii) de la participation<sup>5</sup> comme sous-traitant, Consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou prestataire de services désigné d'une entreprise par ailleurs éligible à l'attribution d'un marché financé par la Banque ; et (ii) du bénéfice du versement de fonds émanant d'un prêt de la Banque ou de participer d'une autre manière à la préparation ou à la mise en œuvre d'un projet financé par la Banque ; et
- e. exigera que les dossiers d'appel d'offres/demandes de propositions et les marchés financés par la Banque contiennent une disposition requérant des soumissionnaires, consultants, fournisseurs et entrepreneurs, sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs, agents, et leur personnel qu'ils autorisent la Banque à inspecter<sup>6</sup> les documents et pièces comptables et autres documents relatifs à la passation du marché, à la sélection et/ou à l'exécution du marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la Banque.

<sup>4</sup> Pour écarter tout doute, les effets d'une telle sanction sur la partie concernée concernent, de manière non exhaustive, (i) le dépôt de candidature à la préqualification, l'expression d'intérêt pour une mission de consultant, et la participation à un appel d'offres directement ou comme sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur, ou prestataire dans le cadre d'un tel contrat, et (ii) la conclusion d'un avenant ou un additif comportant une modification significative à un contrat existant.

<sup>5</sup> Un sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou services (différents intitulés sont utilisés en fonction de la formulation du dossier de sollicitation) désigné est une société ou un individu qui (i) fait partie de la demande de pré qualification ou de l'offre du soumissionnaire compte tenu de l'expérience spécifique et essentielle et du savoir-faire qu'il apporte afin de satisfaire aux conditions de qualification pour une offre/proposition déterminée ; ou (ii) a été désigné par l'Emprunteur.

<sup>6</sup> Les inspections menées dans ce cadre sont des vérifications sur pièces du fait de leur nature. Ils comprennent des activités de recherche documentaire et factuelle entreprises par la Banque, ou des personnes désignées par elle, afin de vérifier des aspects spécifiques relevant d'une enquête ou d'un audit, tel que l'évaluation de la véracité d'une accusation éventuelle de Fraude et Corruption, par le moyen de dispositif approprié. De telles activités peuvent inclure, sans limitation, d'avoir accès à des documents financiers d'une société ou d'une personne et les examiner, faire des copies de ces documents selon les besoins, d'avoir accès à tous autres documents, données et renseignements (sous forme de documents imprimés ou en format électronique) jugés pertinents aux fins de l'enquête ou de l'audit et les examiner, faire des copies de ces documents selon les besoins, avoir des entretiens avec le personnel et toute autre personne, mener des inspections physiques et des visites de site, et obtenir la vérification de renseignements par une tierce partie.

## Annexe 2

### Pays éligibles

#### Éligibilité à la prestation de services de Consultants dans le cadre des marchés financés par la Banque

Le produit de tout financement de la Banque servira à l'acquisition de services de consultants fournis par les « Consultants » originaires de « pays éligibles ». Aux fins de l'éligibilité, on entend par « Consultants » les firmes ou entités publiques et privées ainsi que les groupements y compris les personnes physiques ou experts ou sous-traitants qu'ils proposent pour fournir les services requis.

Par « pays éligibles » on entend : (a) dans le cas de la Banque africaine de Développement (BAD) et du Fonds spécial du Nigéria (FSN), les pays membres de la Banque africaine de Développement (**La liste des pays éligibles** peut être consultée sur le site Internet de la Banque africaine de Développement : <https://www.afdb.org/fr/about-us/corporate-information/members>) ; et (b) dans le cas du Fonds africain de Développement (FAD), tout pays.

Les Consultants (firmes ou groupements), y compris les consultants individuels et les experts, ainsi que les sous-traitants proposés par le Consultant dans le cadre de la prestation de services, doivent être originaires des « pays éligibles » ou enregistrés dans ces pays ; selon le cas. Les consultants originaires de pays non-éligibles ne sont pas admis, même s'ils proposent lesdits services à partir de « pays éligibles ». Toute dérogation à cette règle ne se fera que conformément aux dispositions des articles 17.1(d) de l'Accord portant création de la Banque africaine de Développement et 4.1 de l'Accord portant création du Fonds spécial du Nigéria.

En référence à l'article 6.3.2 des IC relatif aux Interdictions, les firmes, biens et services des pays suivants ne sont pas éligibles dans le cadre de cette procédure de sélection :

### III. Conditions particulières du Contrat

*[Les notes entre crochets [] sont données à titre de recommandation ; toutes ces notes doivent être supprimées dans le texte final]*

Clause des CGC	Modifications et compléments des clauses du Cahier des clauses administratives générales
CGC 1.1(a)	Le Contrat sera régi par les lois et autres textes ayant force de loi dans le pays : <i>Union de Comores.</i>
CGC 1.1 (b)	La Banque est : <i>Banque Africaine de Développement</i>
CGC 4.1	La langue est : Français.
CGC 6.1 et 6.2	<p>Les adresses sont :</p> <p><b>Client :</b> Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme chargé des Affaires Foncières et Transport Terrestre</p> <p><b>Attention :</b> Directeur Général des Routes et Transport Routier, Moroni route corniche Tél : (00269) 349 60 69 /321 18 33</p> <p><b>Courriel :</b> <a href="mailto:cep.rehabilitation.badii@gmail.com">cep.rehabilitation.badii@gmail.com</a> <a href="mailto:saidhousseini@hotmail.com">saidhousseini@hotmail.com</a></p> <p><b>Consultant :</b> Groupement GAACE/MDC Ingénierie-TAEP Europe <b>German-African and Asian Consulting Expertises« GAACE » GmbH</b> Fachfeldstraße 14 D-60386 Frankfurt am Main Deutschland/Germany/Allemagne Tel.(Bureau) : +49-6990 5056 95—Fax: 49-6990 50566 Tel(mobile) et WhatsApp :+49 160 241 6984 E-Mail : Infos GAACE &lt;<a href="mailto:infosgaace@gmail.com">infosgaace@gmail.com</a>&gt; Website : <a href="http://www.gaace.de">www.gaace.de</a> (En révision de maintenance Allemagne</p> <p><b>À L'Attention de chef de file :</b> ABOUD Ibrahim</p> <p><b>Courriel :</b> Infos GAACE &lt;<a href="mailto:infosgaace@gmail.com">infosgaace@gmail.com</a>&gt; Tel (mobile) et WhatsApp : +49 160 241 6984</p>
CGC 8.1	Le Chef de File du groupement est : GAACE GmbH

CGC 9.1	<p><b>Les Représentants autorisés sont :</b></p> <p><b>Pour le Client : SAID HOUSSEINI Aboubacar, Directeur Général des Routes et Transport Routier</b></p> <p><b>Pour le Consultant : ABOUD Ibrahim, représentant mandataire du Groupement</b></p>
CGC 11.1	<p><b>Les conditions de mise en vigueur sont :</b> La réception par le consultant de la notification de commencer à fournir les Services (faite par le Client), qui interviendra après l'Obtention de l'avis de non objection de la banque sur le projet de contrat et la signature de celui-ci par les deux parties.</p>
CGC 12.1	<p><b>Résiliation du Contrat par défaut d'entrée en vigueur :</b></p> <p><b>Le délai est de quatre mois.</b></p>
CGC 13.1	<p><b>Commencement des Services :</b> la période est de quinze (15) jours après la réception par le consultant de la notification de commencer à fournir les Services.</p> <p>La confirmation de la disponibilité du personnel-clé à commencer la mission doit être remise au Client par écrit, sous la forme d'une déclaration écrite de chaque personne du personnel clé. Le remplacement du personnel lors de la mise en œuvre du contrat sera en conformité avec les dispositions de CGC 30.</p>
CGC 14.1	<p><b>Achèvement du Contrat :</b></p> <p><b>La période estimée sera de : Douze (12) mois</b></p> <p>Le délai réel de la présente mission est lié à la date d'achèvement des travaux et l'accomplissement de toutes les prestations, du consultant défiées ci-dessus, à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant de commencer les prestations après approbation du contrat. Cependant, tout changement relatif au délai doit être régi par un avenant.</p> <p>Le délai peut se prolonger pour retard d'exécution ou pour des raisons qui sortent de la volonté du maître de l'ouvrage (cas de force majeur), le consultant s'engage par conséquent à exécuter les prestations convenues jusqu'à l'achèvement total des travaux dans les mêmes conditions du contrat de base.</p> <p>Le Client se réserve la possibilité de différer pour la période qu'il jugera utile l'affectation d'une partie du personnel du consultant ou d'en demander le retrait sans que cela puisse donner droit à indemnisation.</p> <p>Le Consultant recevra une notification pour entamer sa mission. Le délai contractuel commencera à partir de cette date</p>
CGC 23.1	<p><b>Il n'y a pas de disposition additionnelle.</b></p>
CGC 24.1	<p><b>La couverture de l'assurance des risques sera comme suit :</b></p>

	<p>(a) Assurance de responsabilité professionnelle, avec une couverture minimale de : <b>Pour une couverture minimum légale, en conformité avec les dispositions du droit applicable ;</b></p> <p>(b) Assurance automobile au tiers pour les véhicules utilisés par le Consultant, Sous-traitants et leur Personnel, dans le pays du Client, pour une couverture minimum de : <b>Pour une couverture minimum légale, en conformité avec les dispositions du droit applicable ;</b></p> <p>(C) Assurance au tiers, pour une couverture minimum : <b>Pour une couverture minimum légale, en conformité avec les dispositions du droit applicable ;</b></p> <p>(d) Assurance patronale et contre les accidents de travail couvrant le Personnel du Consultant et de leurs Sous-traitants, conformément aux dispositions légales en vigueur, et assurance vie, maladie, voyage ou autre ; et</p> <p>(e) Assurance contre les pertes ou dommages subis par (i) les équipements financés en totalité ou en partie au titre du présent Contrat, (ii) les biens utilisés par le Consultant pour la fourniture des Services, et (iii) les documents préparés par le Consultant pour l'exécution des Services.</p>
CGC 27.1	Sans objet
CGC 27.2	“Le Consultant ne pourra utiliser ces documents et/ou logiciel à des fins sans rapport avec le présent Contrat, sans autorisation préalable écrite du Client.”
CGC 35.1 a) à f)	Sans objet
CGC 35.1(g)	Sans objet
CGC 41.2	<p><b>Le plafond en monnaie étrangère est de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Trois Cent Dix mille Cinquante EUROS (€ 310 050)</b></li> </ul>
CGC 42.3	<p><b>Les prix de la rémunération seront révisés.</b></p> <p>(1) La rémunération payée en monnaie étrangère aux taux indiqués à l'Annexe C sera ajustée suivant la formule ci-après :</p> $R_f = R_{fo} \times \left[ 0.1 + 0.9 \frac{I_f}{I_{fo}} \right]$ <p>Dans laquelle :</p> <p><math>R_f</math> est la rémunération ajustée ;</p>



	<p><math>R_f</math> est la rémunération payable sur la base des taux indiqués à l'Annexe C pour la rémunération payable en monnaie étrangère ;</p> <p><math>I_f</math> est la valeur de l'indice français SYNTEC des salaires dans le pays de la monnaie pour le mois considéré ; et</p> <p><math>I_{f_0}</math> la valeur du même indice à la date de remise des offres.</p> <p>Le Consultant indiquera le nom, la source et toute information nécessaire pour l'identification de l'indice officiel des salaires <math>I_f</math> et <math>I_{f_0}</math> dans la formule ci-avant : <i>Indice SYNTEC</i></p> <p>(3) Toute partie de la rémunération qui est versée dans une monnaie différente de la monnaie de l'indice officiel des salaires utilisés dans la formule d'ajustement, doit être ajusté par un facteur de correction <math>X_0/X</math>. <math>X_0</math> est le nombre d'unités de monnaie du pays de l'indice officiel, ce qui équivaut à une unité de la monnaie de paiement à la date de remise des offres. <math>X</math> est le nombre d'unités de monnaie du pays de l'indice officiel, ce qui équivaut à une unité de la monnaie de paiement le premier jour du premier mois pour lequel l'ajustement est censé avoir un effet.</p>
<p><b>CGC 43.1 et 43.2</b></p>	<p>Le Client remboursera les Consultant, les Sous-traitants et leur Personnel de tous impôts, droits, taxes indirectes, et autres charges imposées, en vertu de la législation en vigueur dans le pays du Client, sur le Consultant, les Sous-traitants et leur Personnel au titre de :</p> <p>(a) Tout paiement effectué au Consultant, aux Sous-traitants et au Personnel (autres que les ressortissants ou résidents permanents du pays du Gouvernement) au titre de l'exécution des Services ;</p> <p>(b) Tous équipements et fournitures apportés dans le pays du Client par le Consultant ou leurs Sous-traitants dans le cadre de l'exécution des Services et qui, importés, seront par la suite réexportés par le Consultant ;</p> <p>(c) Tout équipement, matériaux et fournitures importés dans le cadre de l'exécution des Services, payé sur des fonds fournis par le Client et considéré comme étant la propriété du Client ;</p> <p>(d) Tout bien importé dans le pays du Client par le Consultant, les Sous-traitants, leur Personnel et leurs familles (à l'exception des ressortissants ou des résidents permanents du pays du Client) pour leur usage personnel, et qui en sera par la suite réexporté lorsqu'ils quitteront le pays du Client, à condition que :</p> <p>(i) Le Consultant, les Sous-traitants, leur Personnel et leurs personnes à charge respectent les procédures douanières en vigueur pour l'importation des biens dans le pays du Client ; et</p> <p>(ii) Si le Consultant, les Sous-traitants, leur Personnel et leurs personnes à charge ne réexportent pas ces biens importés en franchise de droits et taxes mais en disposent dans le pays du Client, (i) ils s'acquitteront de ces droits et taxes conformément à la réglementation du pays du Client, ou (ii) ils rembourseront au Client ces taxes et droits si ce dernier les avait payés au moment de l'introduction de ces biens dans le pays du Client.</p>

	(e) Tout matériel et véhicules (y compris motos) utilisé par le consultant pour l'exécution des services										
CGC 44.1	<b>Les monnaies de paiement seront comme suit :</b> <i>Euro</i>										
CGC 45.1(a)	Non applicable										
CGC 45.1(e)	<p><b>Les intitulés de compte sont :</b></p> <p><b>Pour les paiements en monnaie étrangère :</b></p> <table border="1"> <tr> <td>Bénéficiaire</td> <td><b>GAACE GmbH</b></td> </tr> <tr> <td>Adresse entreprise</td> <td>Fachfeldstrasse 14, D60386 Frankfurt Am Main, Allemagne</td> </tr> <tr> <td>Banque</td> <td>Deutsche Bank Privat-und Geschäftskunden AG Vertrieb Region: Frankfurt/Hessen-Ost Rossmarkt 18, 60311 Frankfurt an Main, Allemagne</td> </tr> <tr> <td>IBAN</td> <td>DE 78500700240234550200</td> </tr> <tr> <td>BIC/Swift</td> <td>DEUTDEDBFRA</td> </tr> </table>	Bénéficiaire	<b>GAACE GmbH</b>	Adresse entreprise	Fachfeldstrasse 14, D60386 Frankfurt Am Main, Allemagne	Banque	Deutsche Bank Privat-und Geschäftskunden AG Vertrieb Region: Frankfurt/Hessen-Ost Rossmarkt 18, 60311 Frankfurt an Main, Allemagne	IBAN	DE 78500700240234550200	BIC/Swift	DEUTDEDBFRA
Bénéficiaire	<b>GAACE GmbH</b>										
Adresse entreprise	Fachfeldstrasse 14, D60386 Frankfurt Am Main, Allemagne										
Banque	Deutsche Bank Privat-und Geschäftskunden AG Vertrieb Region: Frankfurt/Hessen-Ost Rossmarkt 18, 60311 Frankfurt an Main, Allemagne										
IBAN	DE 78500700240234550200										
BIC/Swift	DEUTDEDBFRA										
CGC 46.1	<b>Le taux d'intérêt annuel est :</b> Taux d'escompte de la Banque centrale des Comores (BCC)										
CGC 46.2	<p><b>Calendrier des paiements :</b></p> <p><b>I. Honoraires de la phase contrôle et surveillance des travaux</b></p> <p><b>Le coût total des honoraires des prestations de la phase contrôle et surveillance des travaux est 310.050 Euros.</b></p> <p>➤ <b>20% du montant total du marché seront payés au consultant après la remise du Rapport de Démarrage de revue du projet</b></p> <p>Les paiements de la phase de contrôle et surveillance des travaux se feront de manière mensuelle, sur la base de la contribution du personnel pour chaque étape et de l'estimation du coût de la rémunération. Le Consultant présentera au Client un décompte détaillé tous les mois. Les paiements sont dus pour les services rendus, quand ceux-ci ont été effectués de manière satisfaisante. Les paiements au profit du Consultant sont conditionnés par la remise et la validation du rapport d'activités mensuels.</p> <p><b>II. Frais remboursables</b></p>										

Le montant total des frais remboursables s'élève à **81 000 Euros**. **Les dispositions du 28.1 s'appliquent pour l'utilisation des biens prévus. L'acquisition se fera conformément aux méthodes et procédures de la Banque.**

Le paiement des frais remboursables sera basé sur les justificatifs

CGC 46.2.1

Non applicable

CGC 49.

**Les différends seront soumis à arbitrage conformément aux dispositions suivantes :**

1. Choix des arbitres. Les différends soumis à arbitrage par une Partie devront être réglés par un arbitre unique ou par un groupe de trois (3) arbitres, conformément aux dispositions suivantes :
  - (a) Lorsque les deux Parties reconnaissent que le différend est d'une nature technique, elles peuvent s'entendre pour désigner un arbitre unique ou, à défaut d'accord sur le choix de cet arbitre unique dans les trente (30) jours suivant réception par l'autre Partie d'une proposition de nomination effectuée par la Partie qui a engagé la procédure, chacune des Parties pourra demander à la **Fédération internationale des ingénieurs-conseils (FIDIC) de Lausanne – Suisse** une liste d'au moins (5) noms. Chacune des Parties supprimera à son tour un nom de cette liste et le dernier nom subsistant sur la liste sera celui de l'arbitre unique chargé du règlement du différend. Si la sélection finale de l'arbitre n'a pas été faite dans les soixante (60) jours suivant la réception de cette liste, la **FIDIC** nommera sur demande de l'une ou l'autre des Parties, et à partir de cette même liste ou bien d'une autre, l'arbitre unique chargé du règlement du différend.
  - (b) Si les Parties ne tombent pas d'accord sur le fait que le différend est de nature technique, chacune d'entre elles désignera un (1) arbitre et ces deux arbitres s'entendront sur la désignation d'un troisième arbitre qui présidera l'arbitrage. Si les arbitres désignés par les Parties ne parviennent pas à s'entendre sur la nomination d'un troisième arbitre dans les trente (30) jours suivant la nomination par les Parties des deux (2) premiers arbitres, le troisième arbitre sera nommé à la demande de l'une ou l'autre des Parties par la **Chambre internationale de commerce de Paris**.
  - (c) Si, dans le cas d'un différend, soumis aux dispositions du paragraphe (b) ci-avant, l'une des Parties ne désigne pas son arbitre dans les trente (30) jours suivant la désignation de l'arbitre par l'autre Partie, cette dernière pourra demander à la **Chambre internationale de commerce de Paris** de désigner un arbitre unique qui sera seul chargé du règlement du différend en question.

1. Règles de procédure. En l'absence de dispositions contraires, l'arbitrage se déroulera conformément aux règles de procédure d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) en vigueur à la date du présent contrat.
2. Arbitres suppléants. Si, pour quelque raison que ce soit, un arbitre ne peut exercer ses fonctions, son suppléant sera désigné de la même manière que lui.

- |  |  |
|--|--|
|  | <p>3. <u>Nationalité et qualifications des arbitres.</u> L'arbitre unique ou le troisième arbitre désigné conformément aux dispositions des paragraphes (a) à (c) ci-dessus seront des experts de renom international légaux ou techniques particulièrement compétents dans le domaine du différend en question ; ils ne seront pas ressortissants du pays d'origine du Consultant ou de l'un quelconque de leurs Partenaires ni du Client.</p> <p>Aux fins de la présente Clause, "pays d'origine" aura la signification suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>(a) la nationalité du Consultant ou d'un de leurs Partenaires et ; ou</li><li>(b) le pays dans lequel le Consultant ou l'un quelconque de leurs Partenaires ont leur établissement principal ; ou</li><li>(c) le pays dont sont ressortissants la majorité des actionnaires du Consultant ou leurs Partenaires ; ou</li><li>(d) le pays dont le Sous-Traitant concerné est ressortissant, lorsque le différend concerne une sous-traitance.</li></ul> |
|  | <p>5. <u>Dispositions diverses.</u> Dans le cas d'une procédure d'arbitrage réglée par les dispositions de la présente Clause :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>(a) à moins qu'il n'en ait été convenu autrement, la procédure se déroulera à <b>Paris - France</b> ;</li><li>(b) le Français sera la langue officielle à toutes fins utiles ; et</li><li>(c) la décision de l'arbitre unique ou de la majorité des arbitres (ou du troisième arbitre en l'absence d'une telle majorité) sera définitive, obligatoire, exécutoire devant les tribunaux compétents. Les Parties excluent par la présente Clause toute objection ou toute réclamation fondée sur une immunité relative à l'exécution du jugement.</li></ul>  |

## IV. Annexes

### ANNEXE A – TERMES DE REFERENCE Section 7. Termes de référence

#### 50. INTRODUCTION

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un prêt et don auprès du Fonds Africain de Développement (FAD) pour le compte de la FACILITE D'APPUI A LA TRANSITION ( la « FAT »), pour contribuer au financement du projet des travaux confortatifs concernant la protection côtière des routes nationales RN22 , RN23 et la construction du pont de la Rivière de m'poundre . Il a l'intention d'utiliser une partie des ressources, issues du don et prêt (FAD et FAT), pour effectuer des paiements au titre du contrat pour lequel la présente demande de proposition est émise. Il a pour objet assuré la supervision des travaux, regroupés en 3 lots pour un seul marché unique :

Lot1 : Travaux confortatifs des Murs de protection côtière sur la RN22

Lot2 : Travaux confortatifs des Murs de protection côtière sur la RN23

Lot3 : Construction du pont de M'poudré

Les présents Termes de Référence (TDR) ont pour objet les prestations de contrôle et de surveillance desdits travaux.

#### (a) Consistance des services du consultant

(ii) Les présents termes de référence définissent les prestations du consultant pour le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation des routes nationales 22 et 23, regroupés en un lot unique et exécutés dans un délai de **Douze (12) mois**.

#### a) *Contrôle pendant l'exécution des travaux*

Le Consultant devra assurer une parfaite continuité dans les prestations qu'il doit fournir et rechercher la meilleure coordination possible entre divers services relatifs à sa mission. Pour l'exécution du projet, les services du Consultant sont acquis pour :

#### (i) la surveillance et le contrôle des travaux d'exécution à savoir

- L'examen, le contrôle et l'approbation, des plans de construction, notes de calcul et autres documents soumis pour l'exécution des travaux ;
- La supervision, la surveillance, l'inspection et le contrôle de l'exécution des travaux réalisés par l'Entrepreneur désigné en respect des termes et clauses du marché passé, par le Client, en matière de qualité, coût et délai ;
- La surveillance et le contrôle des programmes de construction de l'entrepreneur opérant dans le cadre du projet ;
- L'étude ou l'analyse de toute adaptation ou modification du projet et des plans d'exécution aux circonstances des travaux et aux données nouvelles pouvant être recueillies pendant le déroulement de ceux-ci ;

8 4

- Effectuer au fur et à mesure de l'avancement des travaux, les attachements et levés contradictoirement avec l'entrepreneur de façon à déterminer pour chaque activité les quantités réellement mises en œuvre ;
- La supervision des essais de contrôle in situ et en laboratoire effectués par l'entrepreneur. Le Consultant sera responsable à son initiative des essais complémentaires s'il suspecte une quelconque malfaçon dans l'exécution des travaux. Il sera de même chargé de contrôler l'équipement de laboratoire de chantier de l'entrepreneur, l'équipement de topographie de l'entrepreneur ainsi que la qualification du personnel qui y est employé et le matériel mobilisé. Il pourra exiger tout changement ou renforcement qu'il jugera nécessaire ;
- Réaliser tous les essais et levés nécessaires pour s'assurer de la qualité des travaux ;
- La conduite, sous la supervision de la Direction Générale des Routes et Transports Routiers (DGRTR) – représentée par la Cellule d'exécution du projet (CEP), des réunions périodiques organisées soit sur le chantier, soit à Moroni avec l'Entrepreneur ;
- Le contrôle des rapports journaliers de l'entrepreneur relatifs à la main d'œuvre, au matériel utilisé, aux tâches et quantités mises en œuvre, aux conditions climatiques, et toutes autres informations importantes qui pourraient survenir sur le chantier ;
- L'inspection et le contrôle des mesures préventives de sécurité devant être prises par l'entrepreneur sur le site du projet et, si nécessaire, élaborer les directives de sécurité à l'intention de ce même Entrepreneur, etc .....

(ii) **En rapport avec la DGRTR**

- Établissement et transmission à la DGRTR des propositions de paiements de l'entrepreneur relatives au nombre d'exemplaires suffisants ;
- Préparer les bordereaux de prix supplémentaires et avenants éventuels ;
- Proposer les ordres de services ;
- Élaborer des recommandations à l'intention de la DGRTR au cours des contestations ou litiges avec l'entrepreneur et pour autant que la contestation ou le litige soit notifié pendant la période couverte par le présent marché des travaux ;
- Préparer des rapports mensuels et trimestriels d'avancement des travaux. Ces rapports établis en français seront présentés suivant le plan ci-après :

**Introduction** : résumé des principaux aspects techniques et financiers du projet (sources de financement, dates d'entrées en vigueur des conventions, planning prévisionnel d'exécution des travaux) ;

**Activités du projet** : description des travaux exécutés, résultats des inspections et du contrôle, modifications apportées à la conception et incidence financière, description détaillée des difficultés rencontrées ; description des solutions déjà mises en œuvre, de celles envisagées et en attente de l'accord du Maître d'ouvrage et les recommandations éventuelles sur le traitement des dites difficultés ; délais constatés et prévisionnels ; description des activités réalisées

dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion environnemental et social, du plan de réinstallation et les emplois créés dans le cadre du projet (par tous les intervenants et agréés par sexe, par tranches d'âge – notamment des jeunes, et origine des employés – notamment de la région du projet) ; l'avancement de la mise en œuvre du plan de transfert des connaissances du consultant etc .... ;

**Analyse des coûts** : suivi analytique des coûts de réalisation des travaux, évolution du parc d'engins, définition et détermination des quantités réellement mises en œuvre par type d'ouvrage, analyse de la performance des engins avec indication de leur rendement et comptabilité de leur temps d'utilisation et du pointage de la main d'œuvre par type d'ouvrage, ainsi que tous les éléments pertinents pouvant permettre par la suite à la DGRTR d'avoir une meilleure maîtrise des coûts des Travaux Routiers.

**Organigramme de l'équipe de supervision des travaux** : illustration des travaux réalisés pendant la période concernée, les travaux réalisés antérieurement et les travaux restant à réaliser.

## b) *Contrôle après exécution des travaux*

### (i) Réceptions

Le Consultant attestera de l'exécution et de l'approbation de la totalité des essais nécessaires à la réception provisoire des travaux y compris les essais sur les matériaux. Il assistera la DGRTR dans les réceptions provisoires (partielles et totales) et la réception définitive des travaux et assurera la rédaction des procès – verbaux correspondants.

### (ii) Rapport final du contrôle des travaux

Le Consultant remettra au plus tard un (1) mois après la réception provisoire des travaux un rapport en français qui comprendra :

- La présentation générale du projet (source de financement, Entrepreneurs, conventions, marché, etc.) ;
- Le bilan financier du marché (travaux, contrôle) et l'historique correspondant (calendrier de réalisation, interruption, évolution des personnes engagés, le matériel utilisé) ;
- La description détaillée de toutes modifications techniques entreprises avec leurs justifications ainsi qu'une présentation exhaustive du projet final ;
- L'analyse économique des coûts de réalisation poste par poste, et des coûts des ouvrages types basés sur des mètres représentatifs ;
- Rassembler et interpréter les résultats et les enseignements tirés du contrôle pour permettre par la suite à la DGRTR de définir au mieux les programmes d'entretien et de réhabilitation futurs de la route et de ses ouvrages annexes :
  - Rassembler toutes les photographies nécessaires pour illustrer les différentes étapes de la réalisation du projet ;
  - Faire apparaître, dans quelle mesure, les résultats obtenus répondent aux spécifications du Cahier des Charges ;
  - Définir les raisons éventuelles de leur divergence (carence de l'étude, moyens ou normes inadaptées) ;

8/10

- Présenter des recommandations sur les méthodes de mise en œuvre ou quant à la modification de certaines prescriptions pour l'avenir ;
- Fournir les plans de recollement de tous les ouvrages exécutés dans le cadre des travaux.

**(iii) Etablissement du matricule de la route**

Le matricule de la route sera fourni par le Consultant et se présentera comme suit :

- Situation du contexte sous la forme d'une carte comportant le tracé en plan de l'itinéraire, l'indication des localités traversées.
- données par section homogène :
  - La coupe des chaussées effectivement réalisées ainsi que la provenance et les caractéristiques des matériaux constitutifs des différentes assises ;
  - Les caractéristiques géométriques de l'ouvrage : profil en long, profils en travers par zone homogène, ainsi que tous les plans conformes à la réalisation de la route ;
  - Tous les résultats du contrôle effectué (depuis les terrassements jusqu'à la finition de la couche de roulement) ;
  - Le matricule de la route sera annexé au rapport final de contrôle des travaux et fourni en même temps.

**(b) RAPPORTS a fournir PAR LE CONSULTANT**

En ce qui concerne le contrôle et la surveillance des travaux d'exécution, les rapports à élaborer par le Consultant conformément aux présents termes de référence seront fournis comme suit, à compter du démarrage des travaux :

**Un rapport initial** de revue du projet au plus tard trente (30) jours après la date de commencement notifiée par le Maître d'ouvrage ;

**Un rapport mensuel** à la fin de chaque mois au plus tard une semaine après la fin de la période ;

**Un rapport factuel** sur demande du chargé de projets (au maximum 2 par mois et en cas de manquements constatés par le Maître d'Ouvrage suivant son pouvoir discrétionnaire) ;

**Un rapport trimestriel** à la fin de chaque trimestre au plus tard deux semaines après la fin de la période ;

**Un rapport final** de contrôle du chantier au plus tard un mois après la réception provisoire des travaux. La collecte du dossier de récolement du projet contenant au moins les fichiers sources et PDF du projet, notamment :

- les études techniques d'exécutions;
- les études géotechniques ;
- Les plans de coffrage et de ferrailage ;
- Tout autre document que le Maître d'ouvrage pourrait demander relatif au projet.

**Le dossier de récolement sera transmis en dossier physique en Un (1) exemplaire et en version numérique sur deux (2) clefs USB et deux (2) DVD.**



La DGRTR formulera et transmettra ses observations dans les quinze (15) jours suivants la réception de chaque rapport. Les rapports mensuels, factuels, trimestriels et de revue du projet ne feront pas l'objet de version provisoire. Les observations éventuelles sur un rapport mensuel devront être prises en compte dans la formulation du contenu du rapport du mois suivant et consolidées dans le rapport trimestriel qui couvrira la période considérée.

Le rapport final de contrôle du chantier, auquel sera joint le matricule de la route, fera l'objet d'une version provisoire et d'une version définitive. Le Consultant disposera d'un délai de quinze (15) jours pour remettre la version définitive, après réception des observations de la DGRTR sur la version provisoire.

Le nombre de rapports à fournir par le Consultant est donné dans le tableau suivant :

Désignation	Version provisoire	Version définitive
Rapport initial de revue du projet	Néant	1
Rapport mensuel	Néant	12
Rapport factuel	Néant	2
Rapport trimestriel	Néant	4
Rapport final de contrôle et Matricule de route	1	1

En sus des rapports trimestriel et final sur support papier, le Consultant fournira à la DGRTR une copie électronique de chacun de ces rapports.

### (c)EQUIPEMENTS ET PERSONNEL A FOURNIR PAR LE CONSULTANT

#### a) *Besoins en personnel cadre*

Les moyens en personnel cadre que le Consultant devra déployer pour les besoins du contrat sont définis ci-après pour l'ensemble des prestations. Ce personnel sera composé de:

- Un (1) ingénieur routier, chef de mission, contrôleur général des travaux ;
- Un (1) environnementaliste, à temps partiel ;
- Un (1) technicien supérieur topographe;
- Un (1) technicien supérieur géotechnicien ;
- Un (1) technicien supérieur en génie-civil (responsable ouvrages).

◆ **L'Ingénieur routier, chef de Mission**, contrôleur général des travaux, doit être de formation Ingénieur en Génie civil, Ingénieur des TP ou équivalent de niveau minimum Bac+4, et ayant au moins quinze (15) années d'expérience confirmée dans le domaine du contrôle et de la surveillance des projets routiers de construction, de renforcement et/ou de réhabilitation. Il sera responsable de la bonne exécution de toutes les tâches dévolues au Consultant. Il devra, durant les 15 dernières années, avoir surveillé et contrôlé au moins **cinq (5)** projets routiers de même type de travaux et avoir assuré au moins deux (2) fois la tâche de Chef de Mission sur **deux (2)** projets de routes de même nature de travaux et revêtues (béton bitumineux ou enduit superficiel) d'une longueur d'au moins 47 km durant les cinq (5) dernières années ;

◆ **L'Environnementaliste** devra être de formation Ingénieur des Eaux et Forêts, ou Ingénieur GC spécialisé en environnement ou tout autre diplôme

(Bac+4 au moins ou équivalent) ayant au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'environnement. Il doit avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années au moins : deux (02) études d'impact environnemental et social de projets de routes revêtues et deux (2) missions de contrôles de mise en œuvre de mesures environnementales et sociales de projets routiers ou autres infrastructures ;

- ◆ **Le Technicien supérieur topographe** doit avoir un diplôme de technicien supérieur topographe, géomètre ou équivalent et avoir au moins huit (8) années d'expérience confirmée dans le domaine de la topographie routière. Il devra, durant les huit (8) dernières années, avoir réalisé au moins quatre (04) projets d'envergure équivalente ;
- ◆ **Le Technicien supérieur en géotechnique** devra être de formation technicien supérieur en géotechnique ou en génie civil spécialisé en géotechnique ou équivalent ayant au moins huit (8) années d'expérience confirmée dans le domaine de la géotechnique routière mais également dans le contrôle géotechnique de travaux routiers. Il doit, durant les huit (8) dernières années, avoir réalisé au moins quatre (4) missions de supervision de projets d'envergure équivalente ;
- ◆ **Le Technicien supérieur en génie-civil** devra être de formation technicienne supérieur en génie-civil, TP ou équivalent ayant au moins huit (8) années d'expérience confirmée dans le domaine de la supervision des travaux de construction ou réhabilitation d'ouvrages d'art, d'ouvrages hydrauliques, d'assainissement et/ou de projets routiers comprenant des ouvrages ainsi que d'ouvrages de protection de la côte contre la houle marine. Il doit également, durant les huit (8) dernières années, avoir réalisé au moins deux (02) missions au moins de supervision de travaux de construction d'ouvrages d'art, hydraulique ou d'assainissement en béton et deux (02) missions au moins de supervision de travaux de construction d'ouvrage de protection de la côte contre la houle marine, en tant que Responsable ouvrages.

**NB : Il est noté que la maîtrise de la langue Française par tous les experts est obligatoire. Les experts ci-dessus doivent savoir lire et écrire correctement la langue Française.**

Le Consultant mettra en place une brigade topographique, composée d'un personnel suffisant, qui sera chargée de vérifier l'implantation de l'axe de la route et des ouvrages et d'effectuer les contrôles géométriques (planimétriques et altimétriques) et tous les levés contradictoires avec l'entrepreneur.

***b) Equipements à mettre à disposition par le Consultant***

Le Consultant devra préciser de façon claire les équipements (véhicules, matériels topographiques, équipements de bureaux, ordinateurs PC et Portables, photocopieuse, imprimantes, machine à relier, ainsi que les téléphones mobiles pour son personnel d'encadrement - chef de mission, ingénieur routier, environnementaliste, techniciens topographes, géotechniciens et génie civil, etc.) qu'il entend mettre à la disposition de la Mission de Contrôle pour en permettre le bon fonctionnement. Tous ces équipements devront être compris dans le montant de son l'offre.

***c) Equipements à mettre à disposition par le Client***

Dans le cadre du marché que le Client va passer avec l'Entrepreneur, il est prévu la mise à disposition, par l'Entrepreneur, de locaux meublés, climatisés, alimentés en électricité et en eau à usage de logements et de bureaux, comprenant des salles de réunion. Par ailleurs, il est prévu que les locaux, mis en place et équipés par l'entreprise pour abriter les laboratoires géotechniques de chantier, soit conjointement et sans aucune limitation utilisée par la mission de contrôle et l'entreprise. Il est précisé que l'Entreprise aura la liberté de choisir l'option qu'elle préfère (location, construction, etc.).

Les bureaux équipés par l'Entrepreneur seront regroupés dans un bâtiment éclairé et climatisé et comprendront à titre indicatif :

- Un (1) bureau de 16 m<sup>2</sup> y compris toilettes incorporées pour la cellule d'exécution du projet mise en place au sein de la DGRTR ;
- un (1) bureau de 16 m<sup>2</sup> y compris toilettes incorporées pour l'ingénieur routier sénior, chef de mission de contrôle ;
- Un (1) bureau de 30 m<sup>2</sup> pour les techniciens supérieurs topo et géotechniciens et génie civil ;
- Une (1) salle de réunion de 30 m<sup>2</sup> ;
- Un (1) bureau de secrétariat de 10 m<sup>2</sup> ;
- Un (1) bloc sanitaire équipé, d'un WC et d'un lavabo, de 6 m<sup>2</sup> .

Cependant, les bureaux et les logements du personnel de la mission de contrôle, dont les plans schématiques (nouvelle construction ou location) seront soumis pour agrément par l'Entrepreneur à la Mission de Contrôle seront distincts de ceux de l'Entreprise. L'entretien desdits locaux (à l'exception des logements) sera à la charge de l'Entreprise.

Le laboratoire sera équipé par l'Entrepreneur pour toute la période d'exécution des travaux. Tous les frais de fonctionnement du laboratoire sont à la charge de l'Entreprise. Ce laboratoire doit être fonctionnel au plus tard quarante-cinq (45) jours à compter de la date de notification à l'Entrepreneur de l'ordre de service indiquant le démarrage des travaux.

Par ailleurs, l'Entrepreneur devra mettre à la disposition de la mission de contrôle, et chaque fois qu'elle lui en fera la demande, le personnel nécessaire à la réalisation des opérations de réception contradictoire géotechnique et topographique des travaux.

**N.B : La liste des matériels et mobiliers de bureaux est donnée à titre indicatif :**

**1. Pour le Chef de Mission :**

- un bureau (table) de dimensions minimales 1,75 m x 0,75 m ;
- un meuble bas sur roulette et fermant à clé, avec un tiroir et un casier de rangement pour dossiers suspendus ;
- une table de bureau de dimensions 1,00 m x 0,60 m ;
- une armoire métallique de rangement fermant à clé ;
- un fauteuil fixe ;
- quatre chaises ;
- une lampe de bureau ;
- un climatiseur ;
- un téléphone ;
- une poubelle ;
- un frigo bar.

**2. Pour tous les ingénieurs et experts :**

- un bureau (table) de dimensions minimales 1,50 m x 0,75 m ;
- une armoire métallique de rangement fermant à clé ;
- un fauteuil fixe ;
- deux chaises ;
- une lampe de bureau ;
- un climatiseur ;
- un téléphone ;
- une poubelle.

**3. Pour le bureau destiné aux techniciens supérieurs :**

- Pour chaque bureau:
- Trois bureaux (table) de dimensions minimales 1,50 m x 0,75 m ;
- Trois armoires métalliques de rangement fermant à clé ;
- trois fauteuils fixes;
- six chaises;
- trois lampes de bureau;
- un climatiseur;
- un téléphone;
- trois poubelles.

**4. Pour le secrétariat et standard téléphonique :**

- Un bureau de secrétariat avec retour machine ;
- Une armoire métallique fermant à clé ;
- trois chaises;
- une lampe de bureau;
- un climatiseur ;
- Un standard de téléphone plusieurs lignes ;
- une poubelle ;
- une broyeuse ;
- un réfrigérateur de 150 litres.

**5. Pour le laboratoire :**

Les équipements du laboratoire devront permettre d'effectuer tous types d'essais nécessaires pour un bon suivi des travaux.

*Les équipements de bureau restent la propriété de l'Entrepreneur à la fin des travaux.*

*Ces équipements sont listés à titre indicatif. Cependant toute modification éventuelle sera soumise à l'agrément de la mission de contrôle et de la DGRTR.*

**N.B :** le Consultant aura à sa charge tous frais afférents à la location de logements et les bureaux/équipements, pour une durée maximale de Deux (02) mois, pour tenir compte du temps requis pour la mise à disposition par l'Entrepreneur des locaux équipés tel que dans son marché. Cette location pourrait être prorogée en cas de retard de la part de l'entreprise et les frais y relatifs seront à la charge de l'Entrepreneur.

**(d) DOCUMENTS DISPONIBLES**

Le Consultant pourra consulter auprès de la DGRTR à Moroni les études techniques, les études de faisabilité et le dossier d'appel d'offres du projet de réhabilitation de la route nationale RN2.

**(e) TRANSFERT DE TECHNOLOGIE**

Pour aider à la formation des jeunes Ingénieurs, favoriser le développement de l'expertise aux Comores et afin d'améliorer l'employabilité de ces jeunes, le Maître d'ouvrage mettra à la disposition du Consultant quatre (04) ingénieurs/techniciens supérieurs stagiaires. Ils seront sans expérience, nouvellement sortis de l'école et recrutés sur une base concurrentielle. Ils participeront aux travaux dans le cadre du projet. Ils seront accueillis sur les sites du projet durant la période de la mission. Ces stagiaires seront placés sous l'autorité du Chef de Mission. Il affectera chacun auprès d'un membre de la mission, qui sera chargé d'organiser, orienter et superviser ses activités. Au cours de la période d'exécution du projet, il leur sera donné la possibilité de maîtriser et mettre en pratique : (i) les techniques de conception des ouvrages ; (ii) les outils de contrôle et surveillance des travaux ; ainsi que (iii) les techniques/méthodes de programmation et de réalisation des travaux.

Un sujet de travail, choisi conjointement entre la DGRTR, la mission de contrôle et le stagiaire, sera assigné à chacun. Ils produiront des rapports mensuels faisant état des différentes activités auxquelles ils ont eu à participer durant le mois ainsi que l'avancement du travail effectué concernant le sujet thème leur aura été affecté. Ces rapports seront validés par le Chef de mission et transmis à la CEP. Les rapports d'avancement du projet, élaborés par la mission de contrôle, devraient également comporter une rubrique sur le transfert de connaissance. De même, le chef de la mission de contrôle devrait aussi communiquer à la CEP une note mensuelle et confidentielle. Elle portera sur l'appréciation de la participation de chaque stagiaire aux activités et les recommandations en vue l'amélioration de celle-ci. A la fin de leur stage, chaque jeune devrait produire un rapport complet de stage relatant, notamment les activités auxquelles il aura participé et les formations ou enseignements complémentaires qu'il aura reçus. Il mettra un accent particulier sur sa contribution à l'atteinte des résultats et ses recommandations pour l'amélioration des processus.

Le consultant devra développer dans sa offre technique, précisément à la rubrique "Transfert de connaissances", la façon dont il compte intégrer ces jeunes stagiaires dans l'équipe de contrôle ainsi que le type de formation proposée, l'encadrement et de suivi qu'il prévoit mettre en place pour assurer une parfaite réussite de l'initiative. Il devra leur verser une indemnité mensuelle nette d'impôts et de charges sociales à hauteur de 200.000 KMF tel que provisionné dans le bordereau des prix unitaires.

**(f) SUIVI PAR LA DGRTR**

Pour assurer un suivi constant du projet, il a été mis en place, au sein de la DGRTR, une Cellule d'Exécution du Projet, qui aura pour rôle de superviser les activités de l'entreprise et celles du bureau de contrôle. A cet effet, elle assumera en particulier pour le compte de la DGRTR les responsabilités suivantes :

- 1) Visites périodiques sur le terrain ;
- 2) Préparation des réponses aux observations et demandes de chantier ;
- 3) production de rapports d'activités;

- 4) Formulation de commentaires et validation des rapports des consultants ;
- 5) Traitement des décomptes des prestataires, etc.

**(g) RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LA DGRTR**

Le Consultant ne pourra se prévaloir de l'insuffisance de renseignements fournis par le Client pour revenir, en cours du marché, sur les prix qu'il a déterminés ou pour demander une indemnité.

§ ①

## ANNEXE B – PERSONNEL CLE

## COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Le Consultant se propose de mettre à disposition du Projet les Experts listés dans le tableau suivant

Nom	Poste	Attributions
Donatien POUENA	Chef de mission, Ingénieur Routier	<p><b>Interviendra à temps plein durant toute la durée de 12 mois du projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation générale de la Mission de contrôle</li> <li>- Relation avec le Client. Circulation des informations</li> <li>- Relation avec l'Entreprise</li> <li>- Vérification mise en œuvre du contrôle interne</li> <li>- Vérification du planning de l'Entreprise</li> <li>- Vérification du projet d'exécution</li> <li>- Vérification des coffrages et des ferrailages</li> <li>- Contrôle des essais géotechniques</li> <li>- Contrôle de fabrication et de mise en œuvre</li> <li>- Journal de chantier</li> <li>- Préparation des Ordres de Service à soumettre à la signature du Client</li> <li>- Supervision de la gestion de projet</li> <li>- Prise d'attachements et décomptes des travaux</li> <li>- Rapports mensuels et rapports finaux</li> <li>- Réunions de chantiers – Visites périodiques</li> <li>- Réceptions partielles – Réceptions provisoires</li> <li>- Traitement des litiges</li> <li>- Vérification des plans de récolement</li> <li>- ASSURANCE QUALITÉ</li> </ul>
NGONGANG MEPPA Ebénézer	Environnementaliste	<p><b>Interviendra à temps plein durant toute la durée de 12 mois du projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérification des documents environnementaux (études d'impact environnemental et social de projets, plan de Gestion environnemental et Social, Sécurité environnementale, Lois et décrets environnementaux applicables en union des Comores)</li> <li>- <b>Suivi et contrôle environnemental et social</b></li> <li>- Assurance Qualité</li> </ul>

Nom	Poste	Attributions
MAMPIONNA Benjamina	Technicien Supérieur Topographe	<p><b>Interviendra à temps plein durant toute la durée de 12 mois du projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérification et approbation des plans topographiques</li> <li>- Vérification de l'implantation des ouvrages : Culés, piles, accès, appuis, etc.</li> <li>- Vérification de l'altimétrie de fond de fouilles et de niveau fini des ouvrages,</li> <li>- Etablissement des métrés contradictoires avec l'Entreprise,</li> <li>- Réception topographique des ouvrages.</li> <li>- Journal de chantier</li> <li>- Réunion de chantier</li> <li>- <b>Contrôles des travaux d'implantation</b></li> <li>- Assurance Qualité</li> </ul>
Abdourahmane Mbengue	Technicien Supérieur géotechnicien	<p><b>Interviendra à temps plein durant toute la durée de 12 mois du projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Supervision des travaux géotechniques</li> <li>- Sondages et essais géotechniques</li> <li>- Analyser et interpréter les essais in-situ et au laboratoire,</li> <li>- Journal de chantier</li> <li>- Réunion de chantier</li> <li>- Faire les calculs et proposer un type de dimensionnement</li> </ul>
Oubelahcen YACINE	Technicien supérieur en génie-civil (responsable ouvrages).	<p><b>Interviendra à temps plein durant toute la durée de 12 mois du projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Supervision des travaux de construction de Génie Civil ou réhabilitation d'ouvrages d'art, d'ouvrages hydrauliques, d'assainissement</li> <li>- Supervision de travaux de construction d'ouvrages d'art</li> <li>- Travaux de structures et de fondation</li> <li>- Journal de chantier</li> <li>- Réunion de chantier</li> <li>- Travaux de composition des matériaux de construction</li> </ul>
Non Nominatif (NN)	Brigade topographique/ Portes mires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affectés auprès du topographe pendant les relevés de terrain</li> <li>- Réalisation des activités de contrôle de levés topographiques</li> </ul>
Non Nominatif (NN)	Brigade géotechnique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affectés auprès du Géotechnicien pendant le Suivi des essais géotechniques sous supervision du Chef de mission</li> <li>- Réalisation des activités de contrôles des travaux géotechniques</li> </ul>



Nom	Poste	- Attributions
<b>b) Personnel en appui de Gestion Administrative et Technique</b>		
Non Nominatif (NN)	Secrétaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistance au chef de mission</li> <li>- Edition des documents de projet et des rapports</li> <li>- Conduite du véhicule de la Mission de contrôle</li> </ul>
Non Nominatif (NN)	Chauffeurs	-
Non Nominatif (NN)	Gardiens	- Assurera la sécurité des biens et du personnel
PANOU Anicet	Backstopping 1	Appui technique au chef de mission
Aboud Ibrahim	Directrice du Projet	Intervient à mi-temps pour contrôle qualité depuis au siège du Bureau de GAACE GmbH à Francfort/Allemagne et si bien qu'aux Comores en cas de nécessité Appui administratif Assurance Qualité
Khalid LAZRAK	Backstopping 1	Appui administrative depuis le siège de MDC Ingénierie
Monsieur Naceur GUIDOUM	Backstopping 2	Appui administrative depuis le siège de TAEP en FRANCE
Nadiat Saïd / Tiandrazana Claudia	Backstopping 3	Appui local pour l'organisation de la logistique

**CONTRIBUTION DU PERSONNEL-CLE**

Le Consultant attribue à chacun des Experts affectés à la mise en œuvre de ce Projet des tâches bien définies, en conformité aux TDR, telles que détaillées dans la matrice ci-dessous :

**PLANNING D'INTERVENTION DU PERSONNEL DE MISSION DE CONTROLE ET SUIVI DES TRAVAUX**

Surveillance et contrôle des travaux de réalisation des Lot1 : Travaux confortatifs des Murs de protection cotière sur la RN22-----Lot2 : Travaux confortatifs des Murs de protection cotière sur la RN23 et Lot3 : Construction du pont de M'poudré



	Noms	Postes	DUREE DE LA MISSION = 12 mois												TEMPS ET UNITÉ						
			M0	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11		M12					
PERSONNEL CLÉ PERMANENT	Petra THUNERT/Hans R.Schielke	Direction du projet																			
	Donatien POUENA	Chef de Mission																			
	NGONGANG MEPPA Ebénézer	Environnementaliste																			
	MAMPIONONA Benjamina	Technicien Supérieur Topographe																			
	Abdourahmane Mbengue	Technicien Supérieur Géotechnicien																			
	Oubelachen YACINE	Technicien supérieur en génie-civil (responsable ouvrages).																			
PERSONNEL EN APPUI ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE	Non Nominatif(NN)	Brigade topographique/ Portes mire	●																		
	Non Nominatif(NN)	Brigade géotechnique	●																		
	Non Nominatif(NN)	Secrétaire	●																		
	Non Nominatif(NN)	Chauffeurs	●																		
	Non Nominatif(NN)	Gardiens	●																		
	Aboud Ibrahim	Directrice du Projet	●																		
	Khalid LAZRAK	Backstopping 1	●																		
	Monsieur Naceur GUIDOUM	Backstopping 2	●																		
	Nadiat Saïd / Tiandrazana Claudia	Backstopping 3	●																		
	Rapports	Rapport initial de revue du projet		→																	
	Rapport mensuel		→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
	Rapport factuel		→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
	Rapport trimestriel		→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
	Rapport de Fin de Chantier (Rapport final)		→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→



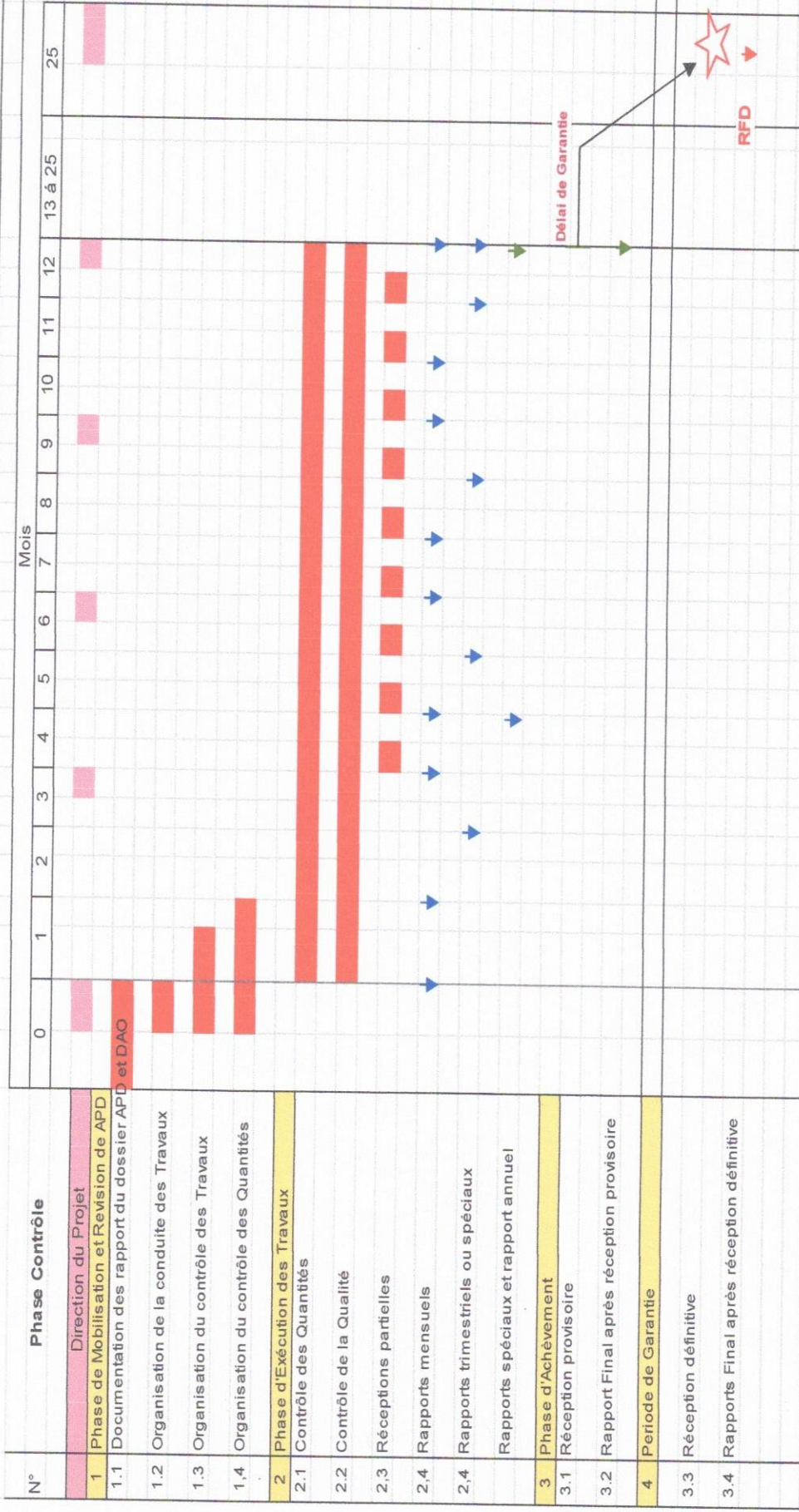
Plen temps  
Temps partiel  
Rapport

Groupement GAACE- TAEP--MDC Ingénierie

Handwritten signature and date

## PROGRAMME DE TRAVAIL - CHRONOGRAMME DES ACTIVITES

### Surveillance et contrôle des travaux de réalisation des Lot1 : Travaux confortatifs des Murs de protection côtière sur la RN22-----Lot2 : Travaux confortatifs des Murs de protection côtière sur la



Légende:

Tâches sur Site

Réception Provisoire

Réception Définitive

Remise de Rapports Mensuels ou trimestriels

Remise de Rapport Final Provisoire

Remise de Rapport Final Définitif



**Surveillance et contrôle des travaux de réalisation des Lot1 : Travaux confortatifs des Murs de protection côtière sur la RN22-----Lot2 : Travaux confortatifs des Murs de protection côtière sur la RN23 et Lot3 : Construction du pont de M'poudré**

**REPARTITION DES TACHES DES MEMBRES DE L'EQUIPE DU PROJET**

	Direction et Coordination du Projet	Appui Technique au Siège et local	Chef de Mission du Contrôle	technicien supérieur en génie-civil	Équipe géotechnicien	Equipes topographique	Environnementaliste
<b>ETAPE DE PHASE DE PRÉPARATOIRE / MOBILISATION</b>							
Commande Matériel/Véhicules/bureau, topo, etc.	●		✓				
Contact avec les intervenants du projet	✓		●				
Mise en place: système de saisie des infos & suivi de projet	✓		●				
Assistance technique pour l'établissement du contrat de l'entreprise	✓		●				
Prise de contact avec des partenaires du projet	✓		●		✓		
Vérification de planning d'exécution / organigramme		✓	●		✓		
Vérification du plan d'installation du chantier		✓	●		✓		
Analyse: programme d'exécution de l'Entreprise		✓	●		✓	✓	
Vérification des plans d'exécution et approbation			●				
<b>Organisation du contrôle topographique</b>							
Mobilisation de l'équipe topographique		✓	✓			●	
Vérification du bornage de l'implantation générale			✓			●	
<b>Organisation du contrôle de qualité</b>							
Organisation du contrôle		●	✓	●		✓	
Vérification des moyens de contrôle interne		●	✓	●			
Agrément des dispositions générales		●	✓	●			
Contrôle: Dispositions techniques particulières		✓	●	●			
<b>Organisation du contrôle de qualité Géotechnique</b>							
<b>ETAPE D'EXECUTION DE CONTRÔLE DES TRAVAUX</b>							
<b>Suivi technique</b>							
Approbation des projets d'exécution de l'Entreprise			●	●	✓	✓	✓
Suivi de l'avancement, recommandations d'actions			●	●	✓	✓	✓
Tenue des documents de suivi de chantier			●	●	✓	✓	✓
Etablissement des rapports périodiques			●	●	✓	✓	✓
<b>Gestion administrative du Marché</b>							
Conseil sur les problèmes juridiques et contractuels		✓	●	✓	✓	✓	✓
Suivi financier		✓	●	✓	✓	✓	✓
Révision des plannings et documents techniques		✓	●	✓	✓	✓	✓
Contrôle de sécurité		✓	●	✓	✓	✓	✓

Proposition des OS, émission des notes techniques		✓	●	✓	✓	✓	✓
Montage des dossiers de récolement		✓	●	✓	✓	✓	✓
<b>Contrôle des quantités et qualité et Environnemental</b>							
Mesure & certification des quantités (attachement)			●	●			
Mise à jour du tableau des quantités			●	●	✓	✓	✓
Préparation des situations mensuelles et décomptes			●	●	✓	✓	✓
Réceptions intermédiaires		✓	●	●	✓	✓	✓
Inspection finale		✓	●	●	✓	✓	✓
Contr & Appr: Provenance et caractéristiques de matériaux			●	●	✓	✓	✓
Contr. & Appr.: Formulation de fournitures			●	●	✓	✓	✓
Essais labo: contrôle des matériaux			●	●	✓	✓	✓
Essais labo: contrôle de fabrication et mise en œuvre			●	●	✓	✓	✓
Surveillance des conditions de mise en œuvre			●	●	✓	✓	✓
Essais de contrôle: Mise en œuvre (essais in-situ).			●	●	✓	✓	✓
Contrôle altimétrique: Chaussée et ouvrages hydrauliques			●	●	✓	✓	✓
Vérification/Approbation: plans d'exécution modifiés		✓	✓	●			●
Rédaction: ordres de service & notific. de l'entreprise			✓	●			
Vérification de l'implantation principale	✓		●	●	✓	✓	✓
Implantation et piquetage plate-forme	✓		●	●	✓	✓	✓
Implantation (ouvrages)	✓		●	●	✓	✓	✓
Implantation (protections contre l'érosion)	✓		●	●	✓	✓	✓
implantation (drainage)	✓		●	●	✓	✓	✓
Vérification du plan de protection de l'environnement /PGES	✓		●	●	✓	✓	✓
Vérification notes de calculs et plans d'ouvrages	✓		●	●	✓	✓	✓
Tenue du cahier de chantier	✓		●	●	✓	✓	✓
Tenue du dossier des plans	✓		●	●	✓	✓	✓
Tenue du cahier des documents administratifs	✓		●	●	✓	✓	✓
Contrôle altimétrie (corps chaussée)	✓		●	●	✓	✓	✓
Contrôle géotechnique (corps chaussée)	✓		●	●	✓	✓	✓
Surveillance et mise en oeuvre (corps chaussée)	✓		●	●	✓	✓	✓
Contrôle altimétrie (ouvrages d'assainissement)	✓		●	●	✓	✓	✓
Contrôle géotechnique (ouvrages d'assainissement)	✓		●	●	✓	✓	✓
Surveillance et mise en oeuvre (ouvrages d'assainissement)	✓		●	●	✓	✓	✓
Essais géotechniques	✓	✓	●	●	✓	✓	✓
Surveillance et mise en oeuvre (revêtement)	✓		●	●	✓	✓	✓
Contrôle de la couche de roulement	✓	✓	●	●	✓	✓	✓
Contrôle des ouvrages	✓	●	●	●	✓	✓	✓
Contrôle assainissement	✓	✓	●	●	✓	✓	✓
Contrôle drainage	✓	✓	●	●	✓	✓	✓
Contrôle: respect plan de protect. de l'environ.	✓	✓	●	●	✓	✓	✓
Attachements contractuels			●	●	✓	✓	✓

Réunions/visites des chantiers (+PV's, etc.)			●	●	✓	✓	✓
Élaboration Rapports (mensuel, achèvement, etc.)	✓		●	●	✓	✓	✓
Mission d'expertise ponctuelle					✓	✓	✓
Contrôle admin. & fin. (métrés, attach., fact., etc.)			●	●	✓	✓	✓
Vérification des plans de recollement			●	●	✓	✓	✓
Inspection pendant la période de garantie			●	●	✓	✓	✓
Inspection finale			●	●	✓	✓	✓
<b>ETAPE DE RECEPTION DE TRAVAUX</b>			●	●	✓	✓	✓
Réception & mise à disposition des installations			●	●	✓	✓	✓
Procès-verbal de réception provisoire + PV			●	●	✓	✓	✓
Visites et levées de réserve			●	●	✓	✓	✓
Préparation du décompte final (éléments)			●	●	✓	✓	✓
Recommandations pour le règlement des litiges			●	●	✓	✓	✓
Remise du rapport final			●	●	✓	✓	✓

## Légende

✓ Participation

● Tâche principale

**CURRICULUM VITAE ET COPIE DE DIPLOMES DES EXPERTS-CLE**

1. PC-1 : CHEF DE MISSION (VOIR CI-JOINT ANNEXE)
2. PC-2 : EXPERT ENVIRONNEMENTALISTE (VOIR CI-JOINT ANNEXE)
3. PC-3 : TECHNICIEN SUPERIEUR TOPOGRAPHE (VOIR CI-JOINT ANNEXE)
4. PC-4 : TECHNICIEN SUPERIEUR GEOTECHNICIEN (VOIR CI-JOINT ANNEXE)
5. PC-5 : M – TECHNICIEN SUPERIEUR EN GENIE CIVIL, RESPONSABLES OUVRAGES (VOIR CI-JOINT ANNEXE)

## ANNEXE C – ESTIMATION DU COUT DE LA REMUNERATION

FIN-3	Surveillance et contrôle des travaux de réalisation des Lot1 : Travaux confortatifs des Murs de protection côtière sur la RN23 et Lot3 : Construction du pont de M'poadré	Intervention	Prix de rémunération	H/M)	Lot2 : Travaux
Sous-Détail de la Rémunération	Position				
Nom	Position	Intervention	Prix de rémunération	H/M)	TOTAL(EUR)
<b>PERSONNEL CLÉ E</b>					
Donatien POUENA	Position PC-1 : Ingénieur routier chef de Mission	Siège	10.000,00	0,50	5.000,00
		Terrain	5.500,00	11,50	63.250,00
NGONGANG MEPPA Ebénézer	Position PC-2 : Expert Environnementaliste	Siège	3.000,00	0,50	1.500,00
		Terrain	3.000,00	11,50	34.500,00
MAMPIONONA Benjamina	Position PC-3 : Technicien Supérieur Topographe	Siège	2.500,00	-	-
		Terrain	2.500,00	12,00	30.000,00
Abdourahmane MBENGUE	Position PC-4 : Technicien Supérieur Géotechnicien	Siège	3.000,00	-	-
		Terrain	3.000,00	12,00	36.000,00
Oubelahcen YACINETechnicien	Position PC-5 : Technicien Supérieur en Génie Civil	Siège	3.000,00	-	-
		Terrain	3.000,00	12,00	36.000,00
<b>(Personnel Clé)</b>					
<b>PERSONNEL EN APPUI</b>					
Non Nominatif (NN)	Brigade géotechnique	Siège		-	-
		Terrain	200,00	12,00	2.400,00
Non Nominatif (NN)	Brigade Topographique topographique	Siège		-	-
		Terrain	200,00	12,00	2.400,00
Non Nominatif (NN)	secrétaire	Siège		-	-
		Terrain	300,00	12,00	3.600,00
Non Nominatif (NN)	Chauffeur	Siège		-	-
		Terrain	300,00	12,00	3.600,00
Non Nominatif (NN)	Gardien	Siège		-	-
		Terrain	200,00	12,00	2.400,00
Aboud Ibrahim	Directeurs du Projet/ Assurance Qualité au siège de GAACE - Francfort-Allemagne	Siège	1.100,00	6,00	6.600,00
		Terrain	1.100,00	6,00	6.600,00
Khalid LAZRAK	Backstopping / Assurance Qualité au siège de MDC Ingenierie / Maroc	Siège	1.700,00	6,00	10.200,00
		Terrain			
Naceur GUIDOUM	Appui administrative depuis le siège de TAEP en France	Siège	1.700,00	6,00	10.200,00
		Terrain			
Nadiat Saïd / Tiandrazana Claudia	Appui local pour l'organisation de la logistique	Siège	900,00	6,00	5.400,00
		Terrain	900,00	6,00	5.400,00
<b>(Personnel en Appui)</b>					
<b>PERSONNEL CLÉ ET APPUI</b>					
					<b>58.800,00</b>
					<b>229.050,00</b>



## ANNEXE D - ESTIMATIONS DES AUTRES COUTS REMBOURSABLES

1. Toutes les dépenses remboursables seront remboursées à leur coût réel, sauf disposition contraire explicite figurant dans la présente annexe ; dans tous les cas le montant remboursé ne sera pas supérieur au montant indiqué dans le Contrat.

<b>FIN-4</b>								
		<b>Autres Dépenses (remboursables)</b>						
		<b>FRAIS REMBOURSABLES /DIVERS</b>						
fortatifs des Murs de protection côtière sur la RN22-----Lot2 : Travaux confortatifs des Murs de protection côtière sur la RN23 et Lot3 : Construction du pont de M'poudré								
N°	Désignation/Type de dépense	Unité	Coût réel (EUR)	Quantité (Nbre X jour)	TOTAL			
1	Vol internationaux et nationaux + visa+test PCR COVID	5	2.000,00	1	10.000,00			
2	hébergement des experts et divers	jour	5.000,00	ff	5.000,00			
3	Transport Achat d'un (01)Véhicule et fonctionnement /Communication	3	6.000,00	ff	18.000,00			
4	Location Bureau /Loyé et Fonctionnement	3	2.500,00	ff	7.500,00			
5	Achat/Location des équipements (loyer-bureau-divers)	3	2.500,00	ff	7.500,00			
7	Frais de reproduction des rapports	ff	3.000,00	ff	3.000,00			
8	transfert de connaissance/Formation(y compris le budget des 4 homologues stagiaires)	FF	30.000,00	ff	30.000,00			
<b>TOTAL FRAIS DIVERS</b>								<b>81.000,00</b>

# **ANNEXE: CURRICULUM VITAE**

- |                                  |  |
|----------------------------------|--|
| 1. Poste proposé                 | Ingénieur routier, Chef de mission               |
| 2. Nom de la firme               | <b>GROUPEMENT GAACE GmbH—TAEP—MDC INGENIERIE</b> |
| 3. Nom de l'expert               | Donatien POUENA                                  |
| 4. Date de naissance             | 17 /01/1964                                      |
| 5. Nationalité/Pays de résidence | Burkinabé/ Congolais                             |
| 6. Année d'expérience            | <b>32 ans</b>                                    |

**7. Formation :**

Institution (Date de - Date à)	Diplôme(s) obtenu(s):
Institut Français de Gestion (IFG) en collaboration avec l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Paris-Panthéon la Sorbonne et Georgetown University de Washington. 2015-2017.	Certificat de General Manager (Séminaire à Georgetown University - USA). <b>MBA et Master II en Gestion et Administration des entreprises</b> (Option : Stratégie). 2017.
Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (SUISSE) et Ecole Inter-états d'Ingénieurs de l'Équipement Rural (EIER) à Ouagadougou, de Septembre 1993 à Mars 1994.	Certificat de Spécialisation en Génie-Civil/ Travaux Publics. (1994).
Ecole Inter-états d'Ingénieurs de l'Équipement Rural (EIER) à Ouagadougou, d'Octobre 1987 à Juin 1990.	Ingénieur de Génie Rural (1990)
Étudiant en Physique Pure (Université Marien N'Gouabi de Brazzaville) d'octobre 1983 à septembre 1987.	Licence (inachevée)
IT-ITS Business & Management School- Banjul (Gambie) 2010-2011.	Certificate

8. **Affiliation à une association professionnelles et publications réalisées :** Membre de l'Union des Consultants Burkinabé en Génie Civil (UCOB/ GC). Ambassadeur de Paix, de Universal Peace Union.

**9. Connaissance /Aptitudes pour les langues :**

Langue	Lu	Parlé	Écrit
Français	Excellent	Excellent	Excellent
Anglais	Excellent	Bon	Excellent

**10. Qualifications /Attributions Générales**

Expert Ingénieur Sénior spécialisé en travaux routiers, infrastructures des zones côtières et d'ouvrages d'art, ayant plus de **trente-deux années d'expériences (32 ans)**, avec une connaissance approfondie dans des études et contrôle et de la surveillance des projets routiers de construction, de renforcement, de réhabilitation. Il a déjà, durant les 15 dernières années surveillé et contrôlé plus de cinq (5) projets routiers de même type de travaux et a assuré au plusieurs fois la tâche de Chef de Mission sur deux (2) projets de routes de même nature de **travaux et revêtues** (béton bitumineux ou enduit superficiel) d'une longueur d'au moins 47 km durant les cinq (5) dernières années ;

Il maîtrise la conception et la construction des ouvrages en structures métalliques, bitumage et en béton armé ou précontraint, et des travaux des murs de soutènements/Digues de protections des zones côtières contre la houle marine

**Mr Donatien POUENA a déjà réalisé :**

- ☞ Plusieurs missions de supervision et contrôle des travaux de construction d'ouvrages d'art, de Routes revêtues (béton bitumineux hydraulique, d'assainissement en béton, en tant que chef de mission au cours des Quinze (15) dernières années ; et
- ☞ Plusieurs missions de supervision de travaux de construction d'ouvrage de protection des zones côtières contre la houle marine, en tant que chef de mission, au cours des quinze (15) dernières-

Mr POUENA a dirigé des grands travaux des constructions des Route revêtues d'une longueur d'au moins 47 km, et aussi des travaux de construction des digues contre les houles marines et de nouvelles méthodes d'adaptation des zones côtières

**7. Expériences dans la Région et Sous-région :**

- Union des Comores
- Togo
- Guinée
- Bénin
- Sénégal
- Gambie
- Burkina Faso
- Arabie Saoudite

## 11. Aptitude pour la mission :

Détail des tâches assumées dans l'équipe du Consultant	Expérience de l'employé qui illustre le mieux sa compétence
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion générale des activités de détermination du niveau de protection des systèmes d'endiguement en milieu côtier</li> <li>- Contrôle et supervision des activités</li> <li>- Rédaction des rapports</li> <li>- Assurance qualité</li> </ul>	<p><b>PROJET DE PROTECTION DES ZONES COTIERES DE LOMÉ JUSQU À ANÉHO POUR 24 km</b></p> <p><b>Employé : Bureau d'étude AGE CET</b></p> <p><b>Financement : Financement national</b></p> <p><b>Année : 2021 – Lieu : TOGO</b></p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b>  <b>Ce programme entre dans le cadre de Gestion Intégrée des Zones Côtieres (GIZC) de TOGO</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Construction des murs en busés sondé sur 5 m de profondeur et 1,5 m hauteur extérieur pour protéger la zone côtière contre l'érosion marine ou houle marine</b></p> <p><b>Poste : Ingénieur routier /Chef de Mission</b></p> <p>Il s'agit d'assurer le contrôle et la supervision des travaux des ouvrages, Murs de soutènements/Digues de protection contre la houle marine</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion générale des activités relatives à la construction et l'aménagement des collecteurs d'eau pluviale, ainsi que la voirie urbaine : approbation des documents contractuels tels que les PGES, PAR, PAQ, HSE, les Plans d'installations des chantiers, les Plans des déviations et de circulation, les dispositifs sécuritaires dans leur ensemble, etc., ainsi que le Projet d'Exécution, préalables au démarrage des travaux, gestion des contrats, vérification des attachements et des décomptes mensuels soumis par les entreprises. Gestion d'une équipe de supervision (Sociologues, Environnementalistes, Animateurs, Techniciens de GC, Ingénieurs de GC, etc.). Traitement de diverses correspondances reçues de la part de des entreprises et du client.</li> <li>- Vérification et amendement des projets d'exécution soumis par les entreprises, au démarrage.</li> <li>- Tenue des réunions hebdomadaires de chantier avec l'Administration sénégalaise (AGEROUTE) et les représentants de l'entreprise.</li> <li>- Etablissement des rapports mensuels d'exécution des travaux.</li> </ul>	<p><b>Programme d'Assainissement Pluvial de la ville de Cotonou (PAPC) y compris des ouvrages de protection du littoral contre l'érosion, financé par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) : Contrôle et Supervision des Travaux de Confortement et de Construction de Collecteurs d'Assainissement Pluvial et d'Aménagement des rues dans les Bassins versants Qb, Ra, Rb, Rc, Rd, et S ,Construction des murdans la ville de Cotonou au Bénin – lot BEI 1 &amp; 2</b></p> <p><b>Montant : 24 millions d'Euros TTC.</b></p> <p><b>Financement : BEI</b></p> <p><b>Année : 2022 – en cours Lieu : République du Bénin</b></p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <p>La ville de Cotonou dans sa majorité, est en dessous du niveau de la mer ; en temps pluvieux, la ville est inondée dans la plupart des quartiers. Le PAPC initié par le Gouvernement est en train de résoudre durablement ce phénomène d'inondation, dans la ville.</p> <p>Aussi, la plupart des rues sont traitées pour participer à l'assainissement de la ville de Cotonou (Asphaltage/ pavage des rues et trottoirs).</p> <p>Travaux des murs de soutènement/protection contre la houle marine à l'embouchure de la mer et le canal de la Lagune de Cotonou</p> <p><b>Renforcement des piles /Culés du pont Numero 1(vieux pont)</b></p> <p><b>Poste : Ingénieur routier /Chef de Mission</b></p> <p>Il s'agit d'assurer le contrôle et la supervision de 2 lots des travaux bien distincts, exécutés par 2 entreprises.</p> <p>Une (1) mission de contrôle avec 2 équipes de supervision (Sociologues, Environnementalistes, Animateurs, Techniciens de GC, Ingénieurs de GC, etc.).</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- interlocuteur privilégié du Maître d'ouvrage pendant toute la phase de réalisation des travaux de</li> </ul>	<p><b>Contrôle et surveillance des travaux de Réhabilitation et de Renforcement de la route nationale RN 34 Lomé-Vogan-Anfoin (61 km), avec un revêtement en béton bitumineux (BB), y compris des ouvrages</b></p>

<p>contrôle, il est chargé de : Gestion administrative et financière du projet; la coordination de la mission ; Veiller sur l'exécution des travaux suivant les normes et les règles de l'art ; Présider les réunions hebdomadaires de chantier ; Apporter un appui technique aux contrôleurs pour la bonne exécution de leurs attributions ; Assurer l'élaboration de tous les rapports dus par le Consultant ; Gestion générale des activités relatives à l'exécution des infrastructures routières: gestion des contrats vérification des attachements et des décomptes mensuels soumis par l'entreprise ; Gestion d'une équipe de supervision ; Traitement de diverses correspondances reçues de la part de l'entreprise et du client.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérification et amendement du projet d'exécution soumis par l'entreprise.</li> </ul>	<p><b>d'art (ponts et dalots) et des ouvrages d'assainissement. Montant : 49,96 millions d'Euros TTC.</b></p> <p><b>Année : 2018 – 2021      Lieu : République Togolaise</b></p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b> Projet de réhabilitation, de renforcement et de bitumage de 61 Km de route avec un revêtement en béton bitumineux. Réalisation de 7100 ml de caniveaux rectangulaires, 13100 ml de caniveaux de section variables dans la périphérie de Lomé et ses banlieues, 44042 ml de fossés triangulaires bétonnés et en terre. Aménagement des trois (03) bassins de rétention au PK 3+500, au PK 4+770 et au PK 5+350, pour le drainage des eaux pluviales (EP). Au PK 14+800, l'aménagement des bassins de rétention a été évité en construisant des caniveaux enterrés avec regards ou trous d'homme. Sur financement : EXIM BANK CHINE ;</p> <p><b>Poste : Ingénieur routier Chef de Mission</b></p> <p><b>Employeur :</b> GIC-SENEGAL/AGECET TOGO, en groupement.</p> <p><b>Activités :</b> Contrôle quotidien des travaux, suivi de la qualité de mise en œuvre et de la qualité des matériaux, participation aux réceptions.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion générale des activités relatives à l'exécution des infrastructures routières : gestion des contrats, vérification des attachements et des décomptes mensuels soumis par l'entreprise.</li> <li>- Gestion d'une équipe de supervision</li> <li>- Traitement de diverses correspondances reçues de la part de l'entreprise et du client.</li> <li>- Vérification et amendement du projet d'exécution soumis par l'entreprise.</li> <li>- Tenue des réunions hebdomadaires de chantier avec l'Administration béninoise (DGI) et les représentants de l'entreprise. Etablissement des rapports mensuels d'exécution des travaux.</li> </ul>	<p><b>Contrôle et surveillance des travaux de bitumage des tronçons frontière Togo-Tchetti-Savalou (42 km) et Logozohé-Glazoué (17 km),</b> sur un linéaire total de 60 km avec un revêtement en béton bitumineux y compris des <b>ouvrages d'art (ponts et dalots)</b> et des ouvrages d'assainissement, traversant une partie des zones côtières la route de 4 km Lomé jusqu'au et Logozohé où des travaux des construction des murs de protection/DIGUES contre l'érosion marin ou houle marine</p> <p><b>Montant : 55 millions d'Euros.</b></p> <p><b>Année : 2015 - 2018      Lieu : Bénin</b></p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b> Projet de réhabilitation et d'aménagement et de bitumage des tronçons Frontière Togo-Tchetti-Savalou (42 km) et Logozohouè-Glazoué (17 km) avec un revêtement en béton bitumineux. Sur financement BOAD</p> <p><b>Poste : Ingénieur routier chef de Mission</b></p> <p><b>Employeur :</b> GIC-SENEGAL, en groupement avec Setem-Bénin.</p> <p><b>Activités :</b> Contrôle quotidien des travaux, suivi de la qualité de mise en œuvre et de la qualité des matériaux, participation aux réceptions.</p>

<p>- Assistance aux équipes d'encadrement des entreprises, dans l'élaboration des projets d'exécution, des chronogrammes cohérents des travaux, des PAQ, organisation et gestion du chantier, etc. Travail en collaboration avec l'assistance technique d'égis chargée de la formation. Gestion générale des activités relatives à l'exécution des tâches d'entretien routier : gestion des contrats, vérification des attachements et des décomptes mensuels. Gestion d'une équipe de supervision comprenant : un topographe et un géotechnicien, trois (03) agents surveillants des travaux, un agent de bureau, chauffeurs et manœuvres. Vérification et amendement du projet d'exécution soumis par les entreprises. Tenue des réunions hebdomadaires de chantier avec l'Administration la DGRTR, le Régisseur du CAON et les 3 entreprises. Etablissement des rapports mensuels.</p>	<p><b>Nom du projet : Actualisation des études, supervision et contrôle des travaux d'entretien courant des routes revêtues à Ngazidja, en Union des Comores</b></p> <p><b>Année :</b> 09/2013 à 04/2015  <b>Lieu :</b> Union des Comores</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b> Depuis environ vingt (20) ans, le pays n'a pas initié un programme d'entretien courant, le réseau routier est totalement dégradé et le Laboratoire géotechnique est inopérant. Les études d'entretien routier réalisées en 2006 doivent être actualisées car les dégradations se sont accentuées et les quantités ont évolué. L'actualisation et le recalage des quantités sont nécessaires avant l'exécution des travaux et la priorisation des tâches permet de maîtriser les quantités exécutées en conformité avec les budgets prévus.  <b>Financement :</b> Union Européenne</p> <p><b>Poste : Chef de mission</b></p> <p>Il s'agit de l'actualisation des études de 350 km de routes bitumées y compris les ouvrages d'assainissement et de drainage des eaux, et radiers submersibles, murs de soutènements aux abords de la mer de la grande île pour lutter contre l'érosion marine/Berge y compris plus des cinquantaines d'ouvrages d'arts/pontet et buses dalots et actualisation de la signalisation, etc.</p>
<p>- Supervision et coordination, au siège de Conakry, de deux départements, avec des contrats à l'international (Sénégal, Rwanda, Libéria, Congo, Cameroun, Centrafrique, Burundi, etc.):</p> <p>1. Dép. Opérations et  2. Dép. Recherche/Développement).</p> <p>- Gestion générale des activités relatives à l'exécution de l'extension de l'aéroport de Conakry : gestion des contrats, vérification des attachements et des décomptes mensuels. Gestion d'une équipe de supervision. Traitement de diverses correspondances. Vérification et amendement du projet d'exécution. Tenue des réunions hebdomadaires de chantier. Etablissement des rapports mensuels.</p>	<p><b>Directeur Technique et appui aux chefs des missions du Bureau d'études West-Ingénierie Sarl de droit guinéen.</b></p> <p>Réalisation des prestations pour les études et la supervision/contrôle des travaux, en Guinée, au Sénégal, au Rwanda, au Burundi, en Sierra-Léone, au Liberia, en RCA, Congo, etc., dans le domaine des infrastructures de transport, <b>Génie maritimes, Ouvrages d'arts, travaux des ouvrages complexes de protection contre la houle marine ; bâtiments</b>, génie-civil, eau et assainissement, aménagements hydro agricoles, etc.</p> <p>Responsable de l'exécution, sur le plan national et international, d'environ une vingtaine de projets dans sept pays d'Afrique, au sud du Sahara.</p> <p><b>Poste : Ingénieur routier Chef de Mission</b></p> <p>pour les travaux de construction d'un Point de Stationnement Isolé d'Aéronefs à l'Aéroport International de Conakry GBESSIA. Extension de l'aéroport de GBESSIA et extension du réseau d'assainissement de l'aéroport par la construction des caniveaux, des dalots et des buses.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Financement : Banque Mondiale</b></li> <li>- <b>Montant : Environ 1million d'Euros.</b></li> </ul>
<p>- Gestion générale des activités relatives à l'exécution des infrastructures routières : gestion des contrats, vérification des attachements et des décomptes mensuels soumis par l'entreprise.</p> <p>- Gestion d'une équipe de supervision</p> <p>- Traitement de diverses correspondances reçues de la part de l'entreprise et du client.</p> <p>- Vérification et amendement du projet d'exécution soumis par l'entreprise.</p> <p>- Tenue des réunions hebdomadaires de chantier avec l'Administration</p>	<p><b>Contrôle et supervision des travaux de la liaison routière Avenue Lamine Gueye – Place des tirailleurs en 2x2 voies à Dakar avec un revêtement en béton bitumineux y compris l'éclairage public et la signalisation routière</b></p> <p><b>Année :</b> 2013 – 2014</p> <p><b>Lieu : Sénégal</b></p> <p>Principales caractéristiques du projet: Travaux de la liaison routière Avenue Lamine Gueye – Place des tirailleurs en 2x2 voies à Dakar. Fondation et Base en GRH de 0/31.5 avec couche de liaison en GB 0/25 et une couche de roulement en BB de 0/16, sur 0,9 Km. Eclairage public et Signalisation routière. Aménagement des égouts pour la collecte des eaux vannes, et d'un collecteur de section 2,00x5,00 sur 700 mètres de long, pour l'assainissement des eaux pluviales, le long du chemin de fer.</p> <p><b>Travaux exécutés par l'entreprise Eiffage-Sénégal.</b></p>

<p>sénégalaise (AGEROUTE) et les représentants de l'entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablissement des rapports mensuels d'exécution des travaux.</li> <li>-</li> </ul>	<p><b>Poste : Ingénieur routier chef de Mission</b></p> <p><b>Activités : validation du projet géométrique, contrôle et surveillance des travaux ; suivi administratif et financier du marché de travaux ; Rédaction des rapports</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion générale des activités relatives à l'exécution des infrastructures routières : gestion des contrats, vérification des attachements et des décomptes mensuels soumis par l'entreprise.</li> <li>- Gestion d'une équipe de supervision</li> <li>- Traitement de diverses correspondances reçues de la part de l'entreprise et du client.</li> <li>- Vérification et amendement du projet d'exécution soumis par l'entreprise.</li> <li>- Tenue des réunions hebdomadaires de chantier avec l'Administration sénégalaise (AGEROUTE) et les représentants de l'entreprise.</li> <li>- Etablissement des rapports mensuels d'exécution des travaux.</li> </ul>	<p><b>Contrôle et supervision des travaux d'assainissement et de réhabilitation de la RN1, Tronçon : Rond-point SIPS à Fass MBAO et Aménagement des carrefours de Thiaroye et de Diamaguène, Construction des passerelles pour piétons, Caniveaux et pose des GBA à Keur MBAYE FALL (sur 13 km). Des sections élargies en 2x3 voies avec séparateurs pour desserte locale (voie d'autobus).</b></p> <p><b>Année : 2011 – 2013</b></p> <p><b>Lieu : Sénégal</b></p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b> Réhabilitation de la RN1, Tronçon : Rond-point SIPS à Fass MBAO et Aménagement des carrefours de Thiaroye et de Diamaguène, Construction des passerelles pour piétons, Caniveaux et pose des GBA à Keur MBAYE FALL (sur 13 km). Des sections élargies en 2x3 voies avec séparateurs pour desserte locale (voie d'autobus).</p> <p>Travaux exécutés par le Groupement d'entreprises CSE et EIFFAGE (ex. Fougerolles) à Dakar et sa banlieue (environnement surpeuplé). Travaux de renforcement de la structure de chaussée (GB, BB, Grille de fibre de verre type CIDEX 50S1).</p> <p><b>Poste : Ingénieur routier chef de Mission</b></p> <p><b>Activités :</b> validation du projet géométrique, contrôle et surveillance des travaux ; suivi administratif et financier du marché de travaux ; Rédaction des rapports</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion générale des activités relatives à l'exécution des infrastructures routières : gestion des contrats, vérification des attachements et des décomptes mensuels soumis par l'entreprise.</li> <li>- Gestion d'une équipe de supervision</li> <li>- Traitement de diverses correspondances reçues de la part de l'entreprise et du client.</li> <li>- Vérification et amendement du projet d'exécution soumis par l'entreprise.</li> <li>- Tenue des réunions hebdomadaires de chantier avec l'Administration et les représentants de l'entreprise.</li> <li>- Etablissement des rapports mensuels d'exécution des travaux.</li> </ul>	<p><b>Supervision des travaux dans le cadre de la réhabilitation et l'entretien périodique des routes à la frontière du Sénégal et de la Gambie sur un linéaire de 250 km y compris un pont en béton post-contraint sur la rivière sofoama au village de Pakali ba</b></p> <p><b>100 km de la route borde le fleuve Gambie et traverse son Affluent sur 200 mètres y compris travaux d'envergures des Murs de protection contre les zones côtières</b></p> <p><b>Année : 2010    Lieu : Gambie</b></p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b> Projet de réhabilitation et d'entretien périodique de 250 km de route bitumée (revêtement), une chaussée stabilisée au ciment (3%), système d'assainissement et de drainage des eaux, dalots et buses, <b>un pont en béton</b> post-contraint sur la rivière sofoama au village de Pakali ba, signalisation routière, etc., financé par l'Union Européenne (EUR 39 422 728 millions).</p> <p><b>Poste : Ingénieur routier chef de Mission</b></p> <p><b>Employeur : DHV/ SSI</b></p> <p><b>Activités :</b> validation du projet géométrique, contrôle et surveillance des travaux ; suivi administratif et financier du marché de travaux ; Rédaction des rapports</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion générale des activités relatives à l'exécution des infrastructures routières : gestion des contrats, vérification des attachements et des décomptes mensuels soumis par l'entreprise.</li> <li>- Gestion d'une équipe de supervision</li> <li>- Traitement de diverses correspondances reçues de la part de l'entreprise et du client.</li> <li>- Vérification et amendement du projet d'exécution soumis par l'entreprise.</li> <li>- Tenue des réunions hebdomadaires de chantier avec l'Administration et les représentants de l'entreprise.</li> <li>- Etablissement des rapports mensuels d'exécution des travaux.</li> </ul>	<p><b>Contrôle et Supervision de travaux de réhabilitation et de bitumage des routes Oussouye-Mlomp-Elinkine et Mlomp-Djiromait soit 27 km (Région de Ziguinchor en Casamance),</b>            Puis construction d'un port de pêche à routes Oussouye-Mlomp-Elinkine en fin du projet où des travaux des digues et des murs de soutènements contre les <b>houles marines</b> ont été réalisées.</p> <p><b>Année : 2008 - 2010    Lieu : Sénégal</b></p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b> Projet de Contrôle et Supervision de travaux de réhabilitation et de bitumage des routes Oussouye-Mlomp-Elinkine et Mlomp-Djiromait soit 27 km (Région de Ziguinchor en Casamance), pour un montant des travaux de EUR 8,2 millions. Financement : Banque Africaine de Développement (BAD)</p> <p><b>Poste : Ingénieur routier chef de Mission</b></p> <p><b>Employeur : AGEIM-IMCG-SENELABO</b></p> <p><b>Activités :</b> validation du projet géométrique, contrôle et surveillance des travaux ; suivi administratif et financier du marché de travaux ; Rédaction des rapports</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion générale des activités relatives à l'exécution des infrastructures routières : gestion des contrats, vérification des attachements et des décomptes mensuels soumis par l'entreprise.</li> <li>- Gestion d'une équipe de supervision</li> <li>- Traitement de diverses correspondances reçues de la part de l'entreprise et du client.</li> <li>- Vérification et amendement du projet d'exécution soumis par l'entreprise.</li> <li>- Tenue des réunions hebdomadaires de chantier avec l'Administration et les représentants de l'entreprise.</li> <li>- Etablissement des rapports mensuels d'exécution des travaux.</li> </ul>	<p><b>Supervision des travaux de routes revêtues en béton bitumineux sur un linéaire de plus de 10 km y compris un système d'assainissement, un collecteur principal d'eau pluviales (3.00x3.00) et un pont à 4 travées de (3.00x3.00) dans le cadre du Programme de Désenclavement des quartiers périphériques de Ouagadougou et accès aux services publics</b></p> <p><b>Année : 2007 - 2008    Lieu : Burkina Faso</b></p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b> Programme de Désenclavement des quartiers périphériques de Ouagadougou et accès aux services publics initié par les Municipalités de Ouagadougou (Burkina Faso). Je suis le chef de mission dans l'Arrondissement de Bogodogo, en charge de la construction de deux routes revêtues (revêtement en enrobé), Système d'assainissement, un collecteur principal d'eau pluviales (3.00x3.00) et un <b>pont</b> à 4 travées de (3.00x3.00) Financé par AFD- Agence Française de Développement (EUR 3,5 millions). Les travaux ont été exécutés par trois (03) entreprises burkinabè.</p> <p><b>Poste : Ingénieur routier chef de Mission</b></p> <p><b>Employeur : AGEIM-EMERGENCE</b></p> <p><b>Activités :</b> Etudes d'actualisation, projet d'exécution et contrôle et surveillance des travaux ; suivi administratif et financier du marché de travaux ; Rédaction des rapports</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion générale des activités relatives à l'exécution des infrastructures routières : gestion des contrats, vérification des attachements et des décomptes mensuels soumis par l'entreprise.</li> <li>- Gestion d'une équipe de supervision</li> <li>- Traitement de diverses correspondances reçues de la part de l'entreprise et du client.</li> <li>- Vérification et amendement du projet d'exécution soumis par l'entreprise.</li> <li>- Tenue des réunions hebdomadaires de chantier avec l'Administration et les représentants de l'entreprise.</li> <li>- Etablissement des rapports mensuels d'exécution des travaux.</li> </ul>	<p><b>Supervision des travaux de construction et de bitumage de la route Bobo-Dioulasso/Dédougou (176 km) y compris la réhabilitation d'un pont à deux travées</b></p> <p><b>Année : 2004 - 2006    Lieu : Burkina Faso</b></p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b> Supervision des travaux de construction et de bitumage de la route Bobo-Dioulasso/Dédougou (176 km), pour le compte des bureaux CID-Maroc/ CIRA-Mali/ AGEIM Ingénieurs Conseils-Burkina. Le montant des travaux est de € 29,6 millions + Avenant d'environ € 2,44 millions. Financement : BID/BADEA/FKDEA. Travaux exécutés par l'entreprise CSE-sénégal.</p> <p><b>Poste : Chef de Mission Adjoint</b></p> <p><b>Employeur : CIRA(Mali)-AGEIM Ingénieur Conseils (Burkina)</b></p> <p><b>Activités :</b> Etudes d'actualisation, projet d'exécution et contrôle et surveillance des travaux ; suivi administratif et financier du marché de travaux ; Rédaction des rapports</p>



Autres références professionnelles pertinentes pour la mission :

Période	Nom de l'employeur + fonction et poste. Coordonnées des noms cités en référence	Pays	Résumé des activités réalisées en rapport avec la mission
Octobre 2010 à Avril 2011	<p><b>GEOTOP</b>  <b>Poste :</b> Chef de Mission, responsable des Travaux</p>	Gambie	<p>Travaux pour le compte de l'Entreprise Tetrax. Chargé de la coordination des travaux et du contrôle interne.</p>
2002 à 2004	<p><b>CONSULINT(italie)-AGEIM ( Burkina)</b>                      Financement : Commission de l'Union Européenne au Burkina Faso  <b>Poste :</b> Chef de Mission Adjoint</p>	Burkina Faso	<p><b>Travaux du Projet 1 000 km de route en terre (Lot 2) portant sur 111 km sur les axes Zorgho-Ziga et Kaya-Kongoussi au Burkina Faso</b>, pour le compte de AGEIM-Ingénieurs Conseils (Burkina Faso) et du Bureau CONSULINT (Italie).</p> <p>Responsable de la validation, de l'actualisation des études et de l'approbation du projet d'exécution des travaux. Responsable de la supervision technique des travaux et de la coordination d'une équipe des techniciens topographiques et géotechniques et d'une équipe du Laboratoire Nationale du Bâtiment et des Travaux Publics (LNBTP).</p> <p>Etude et Construction du système d'assainissement et de drainage d'eau.</p> <p>Mes attributions consistent à – vérifier le projet d'exécution des travaux, en conformité avec les spécifications du DAO et le contrat– vérifier la conformité des documents d'attachements et de décompte mensuels par rapport à l'exécution technique réelle sur le terrain– apprécier la qualité du contrôle fait par l'équipe des surveillants à pieds d'œuvre sur le terrain, en conformité avec les dossiers de spécification techniques d'exécution des travaux – recommandations techniques et des actions à entreprendre pour assurer la pérennité des ouvrages.</p> <p>Les travaux ont été exécutés par l'entreprise FADOUL du Burkina.</p>
Novembre 2001-Mars 2002	<p><b>AGEIM Ingénieur Conseils ( Burkina)</b>  <b>Poste :</b> Chef de Mission</p>	Burkina Faso	<p><b>Etudes du Projet 240 km de route en terre (Lot 2) portant sur 119 km</b>, pour le compte du Ministère des Infrastructures et de la Désenclavement (Burkina Faso), pour une durée de 45 jour calendaire.                      Financement : Fonds Propres PPE-Burkina Faso.</p> <p>Il s'agit pour la plupart des constructions neuves et un rapport provisoire d'études techniques est soumis au bout de 30 jours après la signature du contrat. Après les observations du client le rapport final intervient au bout de 15 jours, comprenant les pièces graphiques, le dossier Technique (études et levés topographiques le long du tracé, calculs des cubatures avec le logiciel Piste+, les études géotechniques de reconnaissance des sols le long du tracé, de dimensionnement de chaussée et de recherche des matériaux de viabilité, les études hydrologiques et hydrauliques de calcul des débits à évacuer au niveau des talwegs par des ouvrages d'assainissement et leur dimensionnement, les études environnementales et sociales). Toutes les routes à construire ont été évaluées et estimées du point de vue quantitatif pour la réalisation des travaux et une estimation confidentielle a été transmise au client. Après l'élaboration des cahiers des charges techniques et administratives, j'étais chargé d'élaborer le DAO pour la consultation des entreprises.</p> <p>Mes attributions consistent à constituer l'équipe d'experts devant intervenir dans l'ensemble des études (Ingénieur hydrologue/hydraulicien, Ingénieur géotechnicien, Ingénieur environnemental, expert en santé publique et VIH, Ingénieur géomètre). Pour les reconnaissances préliminaires de terrain, j'organais des</p>

			visites collectives et j'étais chargé d'établir le chemin itinéraire optimal de la future route (environ 15 pistes différentes), en tenant compte des avis de tous les experts. Après l'approbation du rapport final, j'étais chef de mission pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction des premières routes prioritairement retenues par le client. Ce projet a permis de désenclaver plusieurs zones rurales au Burkina Faso, permettant ainsi l'acheminement des produits agricoles vers les grands centres de consommation.
Août 2001	<b>GAUFF Ingenieure</b> Financement : AFDB  Poste : Chef de Mission	Burkina Faso	<b>Ingénieur chargé des études et des travaux, Chef de Mission par intérim au Bureau d'études GAUFF- Ingénieur JBG dans le cadre des études, de la surveillance et du contrôle des travaux de réhabilitation de la route Yilou- Kongoussi- Bourzanga environ 80km.</b> Responsable des études techniques, de l'élaboration des DCE (Dossiers de Consultation des Entreprises), assistance auprès de l'administration lors de l'ouverture des prix. Supervision des équipes de contrôle à pieds d'œuvre, sur le terrain comprenant : un Ingénieur géotechnicien, deux techniciens supérieurs (Chef de brigade topographique et Chef de laboratoire géotechnique), une équipe topographique, un laboratoire géotechnique, agent de bureau, chauffeurs et manœuvres. Les travaux ont été exécutés par l'entreprise El Hadj Oumar Kanazoe.
2000 to 2001	<b>SCET-TUNISIE</b>  Financement : AFDB  Poste : Chef de Mission Adjoint	Burkina Faso	<b>Réhabilitation de la route Kaya- Pibaoré (37,700 km).</b> Dans le cadre de ces travaux, je suis responsable de la supervision technique et garant de la qualité de contrôle. Construction des dalots et buses, système de drainage des eaux le long de la route.  Mes attributions consistent à – vérifier le projet d'exécution des travaux, en conformité avec les spécifications du DAO et le contrat– vérifier la conformité des documents d'attachements et de décompte mensuels par rapport à l'exécution technique réelle sur le terrain– apprécier la qualité du contrôle fait par l'équipe des surveillants à pieds d'œuvre sur le terrain, en conformité avec les dossiers de spécification techniques d'exécution des travaux – recommandations techniques et des actions à entreprendre pour assurer la pérennité des ouvrages. Les travaux sont exécutés par l'entreprise Colas.
1999	<b>POUDAZ GENERAL CONTRACTORS AND DESIGN</b> Financement : Eau Vive-NGO Poste : Chef de Mission	Burkina Faso	<b>Construction de 8 forages dans le département de Rambo (Province du Yatenga).</b>  Mes attributions consistent à – vérifier le projet d'exécution des travaux, en conformité avec les spécifications du DAO et le contrat– vérifier la conformité des documents d'attachements et de décompte mensuels par rapport à l'exécution technique réelle sur le terrain– Evaluer l'implication des populations locales au niveau du projet, faire des recommandations pour une bonne gestion durable des ouvrages par les populations – Assistance au près de la population pour identifier et classer leurs besoins en infrastructures et faire des choix judicieux avec elles pour la résolutions de ces problèmes.
1998	<b>POUDAZ GENERAL CONTRACTORS AND DESIGN</b> Financement : Banque Mondiale (Faso Baara). Poste : Chef de Mission	Burkina Faso	<b>Construction de deux (02) ponts à trois travées de 10,00 mètres, dans le département de Bissiga (Province du Boulgou).</b> Travaux exécutés par l'entreprise FADOUL.

§

Août 1997	<p><b>POUDAZ GENERAL CONTRACTORS AND DESIGN</b>  <b>Financement :</b> Fonds Suisses pour le Développement  <b>Poste :</b> Directeur des travaux</p>	Burkina Faso	<p><b>Construction du collecteur principal de la ville de Ouahigouya au Burkina Faso</b> – 10,00m de large sur 1200m de long et (dabots 10 ouvrages de franchissement) construits par les entrepreneurs et artisans locaux en matériaux locaux, pour le compte de la municipalité, dans le cadre du Programme de Développement des Villes Moyennes (PDVM) au Burkina Faso.</p>
Juin 1997	<p><b>POUDAZ GENERAL CONTRACTORS AND DESIGN</b>  <b>Financement :</b> Privé  <b>Poste :</b> Directeur des travaux</p>	Burkina Faso	<p><b>Supervision pour la Construction d'un bâtiment R+2 à usage commercial et de bureaux</b> pour le compte de EGECE,  Les travaux étaient exécutés par l'entreprise EGECE.</p>
Mai 1997	<p><b>POUDAZ GENERAL CONTRACTORS AND DESIGN</b>  <b>Financement :</b> Privé  <b>Poste :</b> Ingénieur d'études</p>	Burkina Faso	<p>Note de calcul bâtiment R+2 EGECE, à usage commercial et de bureaux.</p>
Janvier 1997	<p><b>GTAH-Ingénieurs Conseils</b>  <b>Financement :</b> Budget national  <b>Poste :</b> Chef de mission</p>	Burkina Faso	<p><b>Travaux de construction de la route en terre Bobo-Dindéresso pour le compte du bureau d'études GTAH.</b>  Responsable de l'actualisation des études de la route, des ouvrages d'art et de la supervision technique des travaux.  Mes attributions consistent à – vérifier le projet d'exécution des travaux, en conformité avec les spécifications du DAO et le contrat– vérifier la conformité des documents d'attachements et de décompte mensuels par rapport à l'exécution technique réelle sur le terrain– apprécier la qualité du contrôle fait par l'équipe des surveillants à pieds d'œuvre sur le terrain, en conformité avec les dossiers de spécification techniques d'exécution des travaux – recommandations techniques et des actions à entreprendre pour assurer la pérennité des ouvrages.  Les travaux étaient exécutés par l'entreprise BANDAOGO.</p>
1995 à 1997	<p><b>Hareth Bareth Organization for Contracting</b>  <b>Financement :</b> Royaume de l'Arabie Saoudite  <b>Poste :</b> Ingénieur des travaux</p>	Saudi Arabia	<p><b>AL RASHID TOWERS à JEDDAH (Arabie Saoudite):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ingénieur chargé de l'exécution du gros-œuvre au 10<sup>ème</sup> étage des tours A, B et C.</li> <li>• Ingénieur chargé du suivi d'exécution des revêtements extérieurs (marbres), et de la décoration intérieure en staff (gypse) aux 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> étages Tour A.</li> <li>- Forage pour l'alimentation en eau du chantier</li> <li>- Financement : Royaume d'Arabie Saoudite</li> <li>• Grand travaux de Forage pour l'alimentation en eau du chantier</li> <li>• <b>Grands Travaux de protection et la mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de l'Arabie saoudite</b></li> <li>• Grands travaux des Voiries urbaines</li> </ul>

1992 à 1995	<p><b>Entreprise El Hadj Oumarou KANAZOE</b></p> <p><b>Poste :</b> Ingénieur des travaux</p>	Burkina Faso, Frontière du Togo, Bénin.	<p><b>Construction de la route Djougou – Natitingou au Bénin, avec revêtement superficiel en bicouche,</b> financée par BAD et le Fonds Koweïtiens :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Longueur de la route = 100 km.</li> <li>- 213 dalots and buses réalisés par 25 équipes d'ouvriers.</li> <li>- Construction d'un pont en béton précontraint de cinq (05) travées. Le pont a une longueur de 98 mètres et une hauteur d'environ 10 mètres par rapport au lit mineur de la rivière.</li> <li>- Construction de trois (3) ponts de 70 m de long chacun, en béton armé et à quatre (4) travées de 15 m chacune, y compris les dalles d'accès.</li> </ul> <p><b>Travaux dans le cadre du projet d'Aménagement et du bitumage de la Route Tindangou-frontière du Togo,</b> d'un montant de 15 milliards :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une (1) route de 42 km dont 16 km à élargir ;</li> <li>- Construction des digues côtières contre les houles marines</li> <li>- Un (1) pont à trois travées de 15 m chacune en aval du barrage de la Kompienga ;</li> <li>- Vingt (20) dalots et 11 buses à coffrage intérieur SATUJO.</li> </ul> <p><b>Financement :</b> Fonds Koweïtien, BADEA, BOAD.</p> <p><b>Travaux pour la réhabilitation de la route Fada-Bilanga (74 km)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ingénieur responsable de la construction de deux barrages routiers.</li> <li>- Responsable de la construction de deux évacuateurs de crue (déversoirs) de 120 m et 92 m en béton. Ces deux évacuateurs de crue sont franchissables.</li> <li>- Responsable de construction d'un pont cadre de 8x5.00x5.00.</li> <li>- Ingénieur responsable de la construction de 141 dalots et buses exécutés par une vingtaine d'équipes d'ouvriers.</li> </ul> <p><b>Financement :</b> BAD</p>
1991 à 1992	<p><b>GEC-AMO Company</b></p> <p><b>Financement :</b> Banque Mondiale (Faso Baara), Projet de Développement Rural/Tapoa.</p> <p><b>Poste :</b> Chef de chantier</p>	Burkina Faso	<p><b>Ingénieur, chef de chantier de l'Entreprise GEC-AMO</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable de la construction des ouvrages de franchissement (radiers, dalots, buses) entre Diapaga et Arly dans la province de la Tapoa (Burkina Faso)</li> <li>• <b>Financement :</b> PDR/TAPOA</li> <li>• Responsable de construction d'un pont cadre et d'un dalot cadre dans le cadre des travaux à Haute Intensité de Main-d'œuvre, (HIMO).</li> <li>• <b>Financement :</b> Banque Mondiale (Faso Baara).</li> <li>• Responsable de la construction d'un pont bascule et d'un bâtiment à usage de bureaux à Bitou pour le compte de la Chambre de Commerce du Burkina Faso.</li> <li>• <b>Financement :</b> PDR/TAPOA</li> <li>• Responsable de construction d'une retenue d'eau et d'une évacuation des crues de 110 m de long franchissable en béton armé dans la province de la Tapoa pour le compte du PDR/T.</li> </ul> <p><b>Financement :</b> PDR/TAPOA</p>
1990 à 1991	<p><b>URBA-PLAN (Suisse) – AFRIC-CONSEILS (Burkina Faso).</b></p> <p><b>Financement :</b> Fonds Suisse pour le Développement</p> <p><b>Poste :</b> Ingénieur d'études</p>	Burkina Faso	<p><b>Ingénieur chargé des études de faisabilité et d'APS (Avant Projet Sommaire) d'infrastructures rurales et urbaines et des équipements marchands dans le cadre du Programme de Développement de dix villes moyennes (PDVM) au Burkina Faso.</b> Groupement de bureaux d'études URBAPLAN (Suisse) et AFRIC CONSEIL (Burkina Faso).</p> <p><b>Financement :</b> Fonds Suisse pour le Développement à Fada, Ouahigouya et Koudougou :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• voiries urbaines ;</li> <li>• marché central ;</li> </ul>



		<ul style="list-style-type: none"> <li>• assainissement autonome et collectif ;</li> <li>• gare routière</li> <li>• abattoir ;</li> <li>• artisanat ;</li> <li>• promotion de PME/PMI ;</li> <li>• eau potable</li> </ul>	<p>Ces études ont abouti à la création des EPCD (Etablissement Public Communal pour le Développement) qui à l'heure actuelle permet aux municipalités de financer leur propre développement, dans plusieurs villes moyennes au Burkina Faso.</p>
--	--	---	--

**ATTESTATION/Certification :**

Je soussigné, certifie que le présent CV me décrit fidèlement, ainsi que mes qualifications et mon expérience professionnelle ; je m'engage à être disponible pour réaliser la mission, au cas où le contrat serait attribué. Toute fausse déclaration ou renseignement fourni incorrectement dans le présent CV pourra justifier ma disqualification ou mon renvoi par le Client, et/ou des sanctions par la Banque.

**Donatien POUENA**

Nom de l'expert

Signature

22/11/2022

Date

**Aboud Ibrahim**

Nom du représentant autorisé du Consultant  
(la même personne qui est signataire de la Proposition)



Signature

22/11/2022

Date

§



ECOLE INTER-ETATS D'INGENIEURS DE L'EQUIPEMENT RURAL

DIPLOME D'INGENIEUR DE L'EQUIPEMENT RURAL

PROMOTION ..... 1990

Le Conseil d'Administration de l'Ecole Inter-Etats d'Ingenieurs de l'Equipeement Rural, tenu en session ordinaire le 10 juillet 1990

Considérant les dispositions prévues par les Statuts de l'Ecole Inter-Etats d'Ingenieurs de l'Equipeement Rural, établis lors de la réunion des Membres devant le Conseil d'Administration à Coudjougou le 20 décembre 1988 et adaptés par les Chefs d'Etats et le Gouvernement de l'Organisation Communautaire Africaine, M'gacha et M'gachimo réunis à Kinshasa le 29 janvier 1989. Après avoir pris connaissance des résolutions adoptées au cours de sa session de 1987 à 1990

Monsieur **POUENA Donatien** né le 17/01/54 à **Loubomo (Congo)** décide de lui conférer le diplôme d'Ingenieur de l'Equipeement Rural, option **Génie Rural** Pour photocopie certifiée conformément à l'article 10 de l'Annexe I de l'Accord de Yaoundé.

La Mairie de **L'Agriculture**

de la République du **CÔTE D'IVOIRE**

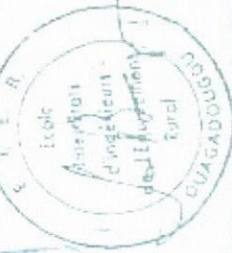
à l'Original qui sera à disposition de l'Etat

Fait en séance de Conseil d'Administration le 03/07/90

**N. DJAME NA** Secrétaire Général de l'E.I.E.R.

**MOUZA** Président de l'E.I.E.R.

**MOUZA** Secrétaire Général de l'E.I.E.R.



**SAWAOGO R. FIANCO** COORDONATEUR DE L'E.I.E.R.



E.I.E.R.

1. Titre du Poste et No.	Expert en environnement et social
2. Nom de l'Expert	NGONGANG MEPPA Ebénézer
3. Nom de la firme	GROUPEMENT GAACE GmbH—TAEP—MDC INGENIERIE
4. Date de Naissance	10/01/1976
5. Profession	Consultant environnementaliste
6. Années d'expériences	18 ans
7. Nationalité / Pays de résidence	Camerounaise / Cameroun

**8. Education :**

- ✓ 2006 : Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées (DESS, équivalent Bac+5) en Sciences de l'Environnement Université de Yaoundé I, Faculté des Sciences Cameroun ;
- ✓ 2001 – 2002 : Licence de Biologie et Physiologie Végétale Université de Yaoundé I, Faculté des Sciences Cameroun.

**9. Autres Formations :**

- ✓ **Avril 2020** : Attestation de formation sur le cadre environnemental et social de la Banque Mondiale.
- ✓ **Septembre 2014** : Attestation de formation sur le "Renouvellement de l'approche et des pratiques en évaluation environnementale". Université Libre de Bruxelles (ULB) ;
- ✓ **Septembre 2011** : Attestation de formation sur « l'évaluation de la durabilité du développement urbain et industriel : outils d'évaluation environnementale, d'analyse de l'empreinte écologique et d'évaluation des impacts sociaux et sanitaires ». Université Senghor, IEPF et SIFEE ;
- ✓ **Octobre 2010** : Attestation de formation sur « la Surveillance et le Suivi des Plans de Gestion Environnementale et Sociale ». Université Senghor d'Alexandrie ;
- ✓ **Juillet 2010** : Attestation de formation sur « la Mise en place d'un système de management intégré Qualité – Hygiène – Sécurité – Environnement (QHSE) ». Université Senghor d'Alexandrie;

**10. Expérience professionnelle pertinente pour les services :**

Monsieur NGONGANG est un expert international qui justifie de plus de quatorze (14) années d'expérience générale dans le domaine des procédures environnementales et sociales. Il a déjà réalisé au cours des dix (10) dernières années à plus de deux (02) études d'impact environnemental et social de projets de routes revêtues et plus de deux (2) missions de contrôles de mise en œuvre de mesures environnementales et sociales de projets routiers ou autres infrastructures.

Il a une bonne maîtrise de la législation nationale et des Politiques de sauvegarde de la Banque Mondiale  
 Il a participé à plus de 06 projets d'infrastructures urbaines en Afrique subsaharienne. On a entre autres :

- 1) Possède une bonne connaissance et pratique de la réglementation Comorienne en matière environnementale et sociale ; car il a déjà bien participé en tant que *Environmentaliste en Appui de GAUFF INGENIEURE-JBG pour le VOLET ENVIRONNEMENT dans le cadre du projet sur l'Etude de faisabilité, étude technique détaillée et dossier d'appel d'offres pour la réhabilitation des routes ( RN2, Moroni- Foubouni sur l'île de Grande Comore : 47,5 km de route bitumée, et RN23, Sima- Moya sur l'île d'Anjouan :23,7 km de route bitumée en union des Comores)aux études*
- 2) Maîtrise d'œuvre complète des projets d'infrastructures et équipements divers dans le cadre du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales 2 » - Lot 2, ville de Maroua
- 3) Etudes environnementales et sociales (Etude d'impact environnemental et social, Plan d'Indemnisation et de réinstallation) de la section urbaine de l'Autoroute Yaoundé – Nsimalen

- 4) Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction du second pont sur la Bénoué (550 ml) dans la ville de Garoua et ses accès sur une longueur de 46 + 200 km en zone urbaine, entre Garoua et Pitoa.
- 5) Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux de réhabilitation des infrastructures sportives et hôtelières des villes de Yaoundé et Limbe dans le cadre de la CAN 2016 - lot 2 (Stade militaire de Yaoundé et stades annexes omnisport 1 & 2).
- 6) Evaluation environnementale dans le cadre de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le projet de Construction du deuxième Pont sur le Wouri à Douala et des aménagements complémentaires.
- 7) Études d'impact Environnemental et Social dans le cadre des Études des Grands Axes de Transport de Libreville - Programme B

**Il parle et écrit couramment le français.**

Période	Nom de l'employeur, titre professionnel/poste tenu. Renseignements sur contact pour références	Pays	Sommaire des activités réalisées, en rapport avec les services
2019– à ce jour	<b>Employeur</b> : SETEC International <b>Poste</b> : <b>Expert environnementaliste</b>	Cameroun Congo	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostique initial de site ;</li> <li>- Analyse des scénarios d'implantation et d'aménagement ;</li> <li>- Analyse comparative des variantes</li> <li>- Analyse et identification des impacts environnementaux et sociaux ainsi que des risques ;</li> <li>- Proposition des mesures d'atténuations, de bonification d'accompagnement et de compensation ;</li> <li>- Elaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;</li> <li>- Elaboration du PIR ;</li> <li>- Restitution des études.</li> </ul>
2011 - 2019	<b>Employeur</b> : LOUIS Berger <b>Poste</b> : <b>Expert environnementaliste / Responsable HSE Division Afrique</b>	Burkina Faso Cameroun Gabon Tchad	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostique initial du site ;</li> <li>- Analyse des scénarios d'implantation et d'aménagement des ponts et de ses voies d'accès ;</li> <li>- Analyse comparative des variantes</li> <li>- Analyse et identification des impacts environnementaux et sociaux ainsi que des risques</li> <li>- Proposition des mesures d'atténuations, de bonification d'accompagnement et de compensation ;</li> <li>- Elaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;</li> <li>- Renforcement de la capacité pour gérer des programmes d'investissement d'envergure qui nécessitent une gestion environnementale et sociale complexe ;</li> <li>- Evaluation de la mise en œuvre du PGES par la Cellule d'Appui Technique (CAT) et appuis multiformes ;</li> <li>- Prescription des choix techniques de construction conformes aux principes de Développement Durable ;</li> <li>- Surveillance et contrôle des travaux.</li> </ul>



			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des procédures d'expropriation, de dédommagement des populations déplacés et de leur réinstallation ;</li> <li>- Suivi de l'implémentation du PGES et évaluation semestrielle.</li> <li>- Réalisation du dossier foncier et du plan d'expropriation ;</li> <li>- Préparation des rapports spécifiques / circonstanciels (Environnement) ;</li> <li>- Revue des études environnementales ;</li> </ul>
2011	<p><b>Employeur</b> : The Associated Engineering Partnership (TAEP) Europe</p> <p><b>Poste</b> : Expert environnementaliste</p>	Cameroun Tchad	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place du système de surveillance et de suivi environnemental des travaux ;</li> <li>- Analyse et approbation des PPES, PGE et Plan Hygiène Santé Sécurité soumis par l'entreprise ;</li> <li>- Analyse du volet environnemental des attachements et des décomptes de l'entreprise et approbation. Elaboration du rapport final ;</li> <li>- Suivi de l'élaboration des documents environnementaux et de sécurité du projet et examen de ces documents pour le compte du Maître d'Ouvrage ;</li> <li>- Suivi des procédures d'expropriation, de dédommagement des populations déplacés et de leur réinstallation ;</li> <li>- Planification et programmation générale de l'étude ;</li> <li>- Collecte des données sur le terrain ;</li> <li>- Elaboration du PGES et définition des coûts de mise en œuvre des mesures environnementales ;</li> <li>- Elaboration du rapport d'EIES et restitution ;</li> <li>- Elaboration du dossier d'expropriation et de dédommagement des personnes à déplacer et évaluation des coûts.</li> </ul>
2010	<p><b>Employeur</b> : HENTOU SA / Délégation de l'Union Européenne Madagascar</p> <p><b>Poste</b> : Expert Environnementaliste</p>	Burkina Faso Madagascar	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification et programmation générale de l'étude ;</li> <li>- Collecte des données sur le terrain ;</li> <li>- Evaluation des aspects et impacts environnementaux significatifs ;</li> <li>- Elaboration du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) ;</li> <li>- Elaboration du plan des mesures d'urgence ;</li> <li>- Préparation des thèmes de formation ;</li> <li>- Formation de bénéficiaires sur les procédures d'expropriation, d'indemnisation et sur la réinstallation des personnes affectées par les projets.</li> <li>- Elaboration du rapport de formation</li> </ul>
2010	<p><b>Employeur</b> : SNC Lavalin International</p> <p><b>Poste</b> : Animateur en environnement</p>	Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification et programmation générale de l'étude ;</li> </ul>

<p>2009 - 2010</p>	<p><b>Employeur</b> : ATCHO CONSULT <b>Poste</b> : <b>Expert Environnementaliste</b></p>	<p>Cameroun</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification et programmation générale de l'étude ;</li> <li>- Collecte des données sur le terrain ;</li> <li>- Evaluation des aspects et impacts environnementaux significatifs ;</li> <li>- Elaboration du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) ;</li> <li>- Elaboration du plan des mesures d'urgence ;</li> <li>- Préparation des thèmes de formation ;</li> <li>- Formation des bénéficiaires sur les procédures d'expropriation, d'indemnisation et sur la réinstallation des personnes affectées par les projets.</li> <li>- Elaboration du rapport de formation</li> </ul>
<p>2009 - 2010</p>	<p><b>Employeur</b> : Groupement: The Associated Engineering Partnership/Cameroon Engineering <b>Poste</b> : Responsable environnement Mission de Contrôle et de surveillance des travaux</p>	<p>Cameroun</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Description de l'état initial de l'environnement,</li> <li>- Analyse des risques et impacts sur les composantes de l'environnement,</li> <li>- Définition des mesures d'atténuation, de surveillance et de suivi environnementale,</li> <li>- Elaboration du dossier d'expropriation et de dédommagement des personnes à déplacer et évaluation des coûts,</li> <li>- Elaboration du plan de gestion environnementale et social (PGES) et du rapport d'EIES.</li> </ul>
<p>2008 - 2009</p>	<p><b>Employeur</b> : E &amp; D Consulting <b>Poste</b> : <b>Expert Environnementaliste</b></p>	<p>Cameroun</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Supervision de la collecte des données socioéconomiques sur le terrain ;</li> <li>- Analyse des données ;</li> <li>- Evaluation des impacts environnementaux et sociaux ;</li> <li>- Elaboration du plan de gestion environnemental et social et du rapport d'étude ;</li> <li>- Planification de l'étude et collecte des données sur le terrain ;</li> <li>- Analyse des impacts sur les composantes de l'environnement,</li> <li>- Définition des mesures d'atténuation, de surveillance et de suivi environnemental ;</li> <li>- Rédaction du rapport et développement du plan de gestion environnementale ;</li> <li>- Collecte des données sur le terrain ;</li> <li>- Description de l'état initial de l'environnement ;</li> <li>- Analyse des risques et impacts sur les composantes de l'environnement ;</li> <li>- Proposition des mesures d'atténuation ;</li> <li>- Elaboration du rapport d'EIES et restitution</li> </ul>
<p>2006 - 2008</p>	<p><b>Employeur</b> : Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature <b>Poste</b> : Cadre d'Appui / Environnementaliste</p>	<p>Cameroun</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des outils et supervision des enquêtes ;</li> <li>- Visite des micro- projets ;</li> <li>- Évaluation des impacts socio-environnementaux des micro – projets ;</li> <li>- Supervision des enquêtes socioéconomiques et environnementales ;</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des problèmes sociaux, économiques, institutionnels et environnementaux.</li> </ul>
2004 - 2007	<p><b>Employeur</b> : E &amp; D Consulting</p> <p><b>Poste</b> : <b>Environnementaliste</b></p>	Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat des lieux des normes environnementales au Cameroun ;</li> <li>- Définition des valeurs limites des paramètres des effluents traités, susceptibles d'être rejetés dans le milieu récepteur ;</li> <li>- Définition des normes de rejets des effluents liquides et gazeux dans un milieu récepteur ;</li> <li>- Atelier national d'adoption des normes environnementales et procédures d'inspection des installations industrielles et commerciales ;</li> <li>- Chargé de la description de l'état initial de l'environnement, de l'analyse des impacts et de la définition des mesures d'atténuation, de bonification et de compensation, du développement du PGE.</li> </ul>

**11. Affiliation à des associations professionnelles et publications réalisées :**

- Membre de l'International Association for Impact Assessment (IAIA);
- Membre du Secrétariat International Francophone pour l'Evaluation Environnementale (SIFEE).
- Membre de l'Association Camerounaise pour l'Evaluation Environnementale (ACAMEE)
- Membre du Réseau MOGED CRESA EIE 2006, mis en place par l'IEPF (Institut de l'Energie et de l'Environnement Pour la Francophonie)

**12. Langues pratiquées :**

- Français : Lu, écrit et parlé : excellent
- Anglais : Lu, écrit et parlé : Bon

**13. Compétences/qualifications pour la mission :**

**Monsieur NGONGANG a une très bonne expérience en matière d'études d'impact environnemental et social. Par ailleurs il dispose des expériences suivantes :**

- Il a participé, au cours de 14 dernières années, à plus de deux (02) études d'impact environnemental et social de projets de routes revêtues et plus de deux (2) missions de contrôles de mise en œuvre de mesures environnementales et sociales de projets routiers ou autres infrastructures ;
- Il a une bonne connaissance et pratique des politiques de sauvegarde de la Banque Mondiale et notamment les politiques de réinstallation ;
- Il a une bonne connaissance et pratique de la réglementation Comorienne en matière environnementale et sociale ;
- Il a plus d'une (01) références dans les pays d'Afrique sub-saharienne.

**Quelques projets d'infrastructures urbaines en Afrique Subsaharienne pour lesquels Monsieur NGONGANG a réalisé les études environnementales :**

- 1) Maîtrise d'œuvre complète des projets d'infrastructures et équipements divers dans le cadre du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales 2 » - Lot 2, ville de Maroua
- 2) Etudes environnementales et sociales (Etude d'impact environnemental et social, Plan d'Indemnisation et de réinstallation) de la section urbaine de l'Autoroute Yaoundé – Nsimalen

- 3) Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction du second pont sur la Bénoué (550 ml) dans la ville de Garoua et ses accès sur une longueur de 46 + 200 km en zone urbaine, entre Garoua et Pitoa.
- 4) Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux de réhabilitation des infrastructures sportives et hôtelières des villes de Yaoundé et Limbe dans le cadre de la CAN 2016 - lot 2 (Stade militaire de Yaoundé et stades annexes omnisport 1 & 2).
- 5) Evaluation environnementale dans le cadre de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le projet de Construction du deuxième Pont sur le Wouri à Douala et des aménagements
- 6) Études d'impact Environnemental et Social dans le cadre des Études des Grands Axes de Transport de Libreville - Programme B

Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :	Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées
<b>Projet 1</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> <li>- Suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale ;</li> </ul>	<p><b>Nom du Projet :</b> Maîtrise d'œuvre complète des projets d'infrastructures et équipements divers dans le cadre du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales 2 » - Lot 2, ville de Maroua</p> <p><b>Année :</b> 2019 – en cours</p> <p><b>Lieu :</b> Cameroun</p> <p><b>Financement :</b> 3ème Contrat Désendettement Développement (C2D) / AfD</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Volet 1A (voirie) : aménagement, réhabilitation / reconstruction de tronçons de route urbaine (14 km);</li> <li>- Volet 1B (Assainissement – Résilience aux changements climatiques) : aménagement de drains primaires (7000 ml), protection des berges et création de bassins d'orage (15 ha) ;</li> <li>- Volet 2 (Equipements marchands) : Aménagement du marché Dougoï.</li> <li>- Volet 4 (cadre de vie) : Construction d'un espace polyvalent</li> </ul> <p><b>Poste :</b> Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude d'impact environnemental et social détaillée des projets d'infrastructures et d'équipements divers dans la ville de Maroua suivant les <b>Normes Environnementales et sociales (NES) de la Banque mondiale auxquelles l'AFD a souscrit</b> ;</li> <li>- Elaboration d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;</li> <li>- Elaboration d'un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) <b>conformément aux Normes environnementales et Sociales de la Banque Mondiale</b> auxquelles l'AFD a souscrit ;</li> <li>- Elaboration d'un Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP) ;</li> <li>- Supervision de l'équipe d'études environnementales ;</li> <li>- Collecte des données sur le terrain ;</li> <li>- Analyse et le traitement des données collectées.</li> <li>- Rédaction des différents rapports et restitution.</li> </ul>
<b>Projet 2</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> <li>- Suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnemental ;</li> </ul>	<p><b>Nom du Projet :</b> Aménagement hydroélectrique de Lom – Pangar : Maîtrise d'œuvre complète de la construction de l'usine de pied, des réseaux HT/MT/BT, des branchements et l'installation de l'éclairage public.</p> <p><b>Année :</b> 2017</p>



<p>Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :</p>	<p>Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées</p>
	<p><b>Lieu</b> : Cameroun</p> <p><b>Financement</b> : Fonds Africain de Développement (FAD) et BDEAC</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction de l'usine de pied de 30 MW et du poste évacuateur ;</li> <li>- Construction des réseaux HT 90 Kv (Lom Pangar – Bertoua (105 km), Bertoua – Abong Mbang (115 Km), et la construction des poste HT 90/30 Kv de Bertoua et d'Abong Mbang ;</li> <li>- Électrification de 150 localités de la région de l'Est et de 10 000 nouveaux abonnés.</li> </ul> <p><b>Poste</b> : Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</p> <p><b>Activités</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Supervision / revue des Plans d'Expropriation, de Compensation et de Relocalisation des Lignes électrique HT 90 KV (Abong Mbang – Bertoua – Batouri) et des lignes MT/BT30 KV (Bertoua – Goyoum, Abang Mbang – Lomié, Abong Mbang – Messamena).</li> <li>- Examen et approbation des PGES et PHSS soumis par les entreprises chargées des travaux ;</li> <li>- Suivi des aspects Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) sur les chantiers des travaux et reporting.</li> </ul>
<p><b>Projet 3</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom du Projet</b> : Etude d'Impact Environnemental et Social des aménagements portuaires et des interventions pour l'amélioration de la navigation sur le fleuve Congo et ses affluents Oubangui et Sangha (phase APS et APD).</p> <p><b>Année</b> : 2017</p> <p><b>Lieu</b> : Congo</p> <p><b>Financement</b> : Fonds Africain de Développement (FAD)</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2000 km de voie fluviales,</li> <li>- Réhabilitation des ports de Kinshasa, Brazzaville, Impfondo, Bangui, Construction des ports de Liranga, Bétou, Zongo, Mongoumba, Maluku, Zongo, Bolobo,</li> </ul> <p><b>Poste</b> : Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</p> <p><b>Activités</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic initial des sites portuaires et des voies fluviales (Kinshasa, Brazzaville, Impfondo, Bangui, Construction des ports de Liranga, Bétou, Zongo, Mongoumba, Maluku, Zongo, Bolobo);</li> <li>- Analyse des variantes d'implantation des nouveaux ports ;</li> <li>- Consultations publiques avec toutes les populations riveraines des ports dans les 3 pays concernés ;</li> <li>- Organisation, pilotage et rapports des trois (03) ateliers des parties prenantes dans le cadre de l'approche participative dans les trois (03) pays concernés par l'étude ;</li> <li>- Analyse et identification des impacts environnementaux et sociaux ;</li> <li>- Analyse des risques en santé et sécurité ;</li> <li>- Proposition des mesures d'atténuations, de bonification d'accompagnement et de compensation ;</li> </ul>

<p>Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :</p>	<p>Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) incluant un Plan de gestion des risques de santé et sécurité au travail.</li> </ul>
<p><b>Projet 4</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom du Projet :</b> Étude d'impact environnemental et social de la route Ouesso–Bangui–Ndjamena et pont traversante de la navigation sur le fleuve Congo et ses affluents, Oubangui et Sangha.</p> <p><b>Année :</b> 2016 - 2017</p> <p><b>Lieu :</b> Congo</p> <p><b>Financement :</b> Fonds Africain de Développement (FAD)</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du Tronçon Ouesso – Pokola (45 km) et du pont sur le fleuve Sangha (600 ml).</li> <li>- Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) de la route Ouesso – Bangui – Mbaiki (1380 km).</li> <li>- Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du chemin de fer entre Ouesso et Bangui (700 km).</li> <li>- Elaboration des Plans Complets de Réinstallation pour les tronçons Ouesso – Pokola – Bétou – Gouga (Congo), Gouga- Mbaiki – Bangui – Bossangoa – Bekoninga (Centrafrique) et Bekoninga – Mbaiki (Tchad).</li> </ul> <p><b>Poste :</b> Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination et animation des actions d'accompagnement destinées à préserver l'environnement ;</li> <li>- Contrôle et suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des impacts environnementaux et sociaux (physique, biologique ou socio-économique) ;</li> <li>- Diagnostic initial des sites (route, chemin de fer, voies fluviales, ports et points d'accostage) ;</li> <li>- Analyse comparative des variantes du tracé routier et de chemin de fer ;</li> <li>- Consultations publiques avec toutes les populations riveraines de la route, des ports et du tracé du chemin de fer dans les 4 pays concernés ;</li> <li>- Organisation, pilotage et rapports de huit (8) séminaires en phase APS dans le cadre de l'approche participative dans les quatre (04) pays concernés par l'étude ;</li> <li>- Analyse et identification des impacts environnementaux et sociaux ;</li> <li>- Analyse des risques en santé et sécurité ;</li> <li>- Proposition des mesures d'atténuations, de bonification d'accompagnement et de compensation ;</li> <li>- Élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;</li> <li>- Plan de gestion des risques de santé et sécurité au travail ;</li> <li>- Élaboration des Plans Complet de Réinstallation (PCR) pour chaque pays à savoir Congo, RCA et Tchad, suivant les systèmes de sauvegardes environnementales et sociales de la BAD.</li> <li>- Organisation, pilotage et rapports de quatre (4) séminaires en phase APD dans le cadre de l'approche participative dans les quatre (04) pays concernés par l'étude ;</li> <li>- Restitution des études devant la Commission Technique Mixte de la CEEAC comprenant le Bailleurs (BAD).</li> </ul>

Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :	Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées
<b>Projet 5</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom du Projet :</b> Etudes environnementales et sociales (Etude d'impact environnemental et social, Plan d'Indemnisation et de réinstallation) de la section urbaine de l'Autoroute Yaoundé – Nsimalen</p> <p><b>Année :</b> 2016 - 2017</p> <p><b>Lieu :</b> Cameroun</p> <p><b>Financement :</b> Etat du Cameroun</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Linéaire de voie : 9,8 km</li> </ul> <p><b>Poste :</b> Expert environnemental et social</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination et animation des actions d'accompagnement destinées à préserver l'environnement ;</li> <li>- Contrôle et suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des impacts environnementaux et sociaux (physique, biologique ou socio-économique) ;</li> <li>- Diagnostic initial du site ;</li> <li>- Analyse des contraintes et hiérarchisation ;</li> <li>- Participation à l'étude foncière et cadastre ;</li> <li>- Analyse multicritère et étude comparative des variantes du tracé ;</li> <li>- Analyse et identification des impacts environnementaux et sociaux ;</li> <li>- Analyse des risques en santé et sécurité ;</li> <li>- Proposition des mesures d'atténuations, de bonification d'accompagnement et de compensation ;</li> <li>- Élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) incluant un plan de gestion des risques de santé et sécurité au travail.</li> </ul>
<b>Projet 6</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom du Projet :</b> Maîtrise d'œuvre complète des travaux de réhabilitation, de renforcement et d'extension du système d'alimentation en eau potable des villes d'Edéa, Bertoua et Ngaoundéré.</p> <p><b>Année :</b> 2017 - 2019</p> <p><b>Lieu :</b> Cameroun (Edéa, Bertoua, Ngaoundéré)</p> <p><b>Maître d'Ouvrage :</b> CAMWATER</p> <p><b>Financement :</b> Banque Européenne d'Investissement (BEI) / AFD</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation des stations de traitement des eaux de Bertoua (2000m<sup>3</sup>/j), Edéa (3000m<sup>3</sup>/j) et Ngaoundéré (12000 m<sup>3</sup>/j) ;</li> <li>- Construction et réhabilitation des conduites d'adduction à Edéa (DN400, 200ml; DN 300, 3400ml), Bertoua (DN250, 2800ml; DN 300, 2250ml), Ngaoundéré (DN300, 980ml; DN250, 1820ml, DN200, 1380ml);</li> <li>- Construction et réhabilitation des réservoirs de stockage à Edéa (nouveau réservoir de 2000 m<sup>3</sup>), Bertoua (3 nouveaux réservoirs de 2500 m<sup>3</sup> et 2x1000m<sup>3</sup>), Ngaoundéré (2 nouveaux réservoirs de 2500 m<sup>3</sup> et 1500m<sup>3</sup>) ;</li> </ul>

<p><b>Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :</b></p>	<p><b>Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées</b></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction des réseaux de distribution secondaires et tertiaires à Edéa (env. 82 km), Bertoua (env.92 km) et Ngaoundéré (env. 66 km).</li> <li>- 7200 nouveaux branchements et construction de 190 bornes fontaines.</li> </ul> <p><b>Poste : Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</b></p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Supervision et coordination des aspects environnementaux et sociaux du projet en rapport avec le Service environnement de CAMWATER;</li> <li>- Contrôle et surveillance des travaux dans les trois villes ;</li> <li>- Supervision de l'élaboration des PGES et PHSS par les entreprises chargées des travaux et examen des documents élaborés ;</li> <li>- Suivi environnemental, social et de sécurité des travaux ;</li> <li>- Suivi de la mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation dans chaque ville ;</li> <li>- Reporting mensuel et trimestriel ;</li> <li>- Etc.</li> </ul>
<p><b>Projet 7</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom du Projet : Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction du second pont sur la Bénoué (550 ml) dans la ville de Garoua et ses accès sur une longueur de 46 + 200 km en zone urbaine, entre Garoua et Pitoa.</b></p> <p><b>Année :</b> 2016</p> <p><b>Lieu :</b> Cameroun</p> <p><b>Financement :</b> Etat du Cameroun.</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pont de 550 ml ;</li> <li>- Routes à voies rapides, 2x3 voies</li> </ul> <p><b>Poste : Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</b></p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostique initial du site ;</li> <li>- Analyse des scénarios d'implantation et d'aménagement du pont et de ses voies d'accès ;</li> <li>- Analyse comparative des variantes ;</li> <li>- Analyse et identification des impacts environnementaux et sociaux</li> <li>- Analyse des risques en santé et sécurité au travail :</li> <li>- Proposition des mesures d'atténuations, de bonification d'accompagnement et de compensation ;</li> <li>- Élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) incluant un plan de gestion des risques de santé et sécurité au travail.</li> </ul>
<p><b>Projet 8</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom du Projet : EIES dans le cadre de Maîtrise d'œuvre complète des travaux de réhabilitation des infrastructures sportives et hôtelières des villes de Yaoundé et Limbe dans le cadre de la CAN 2016 - lot 2 (Stade militaire de Yaoundé et stades annexes omnisport 1 &amp; 2).</b></p> <p><b>Année :</b> 2015</p>



<p>Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :</p>	<p>Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées</p>
	<p><b>Lieu</b> : Cameroun</p> <p><b>Financement</b> : Budget Spécial des CAN</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet</b> :</p> <p><b>Poste</b> : Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</p> <p><b>Activités</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte des données sur le terrain ;</li> <li>- Analyse et identification des impacts environnementaux et sociaux ainsi que des risques</li> <li>- Proposition des mesures d'atténuations, de bonification d'accompagnement et de compensation ;</li> <li>- Élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;</li> <li>- Contrôle et surveillance environnemental des travaux de réhabilitation des trois stades susmentionnés.</li> <li>- Examen et approbation des PGES et PHS des entreprises chargées des travaux ;</li> <li>- Suivi des travaux et reporting.</li> </ul>
<p><b>Projet 9</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom du Projet</b> : Appui Technique à la Cameroon water Utilities Corporation (CAMWATER)</p> <p><b>Année</b> : 2015</p> <p><b>Lieu</b> : Cameroun</p> <p><b>Financement</b> : Banque Européenne d'Investissement (BEI) / AFD</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet</b> :</p> <p><b>Poste</b> : Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</p> <p><b>Activités</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Missions trimestrielles à Douala et sur les sites de projets ;</li> <li>- Appui au service environnement de la CAMWATER : renforcement de la capacité pour gérer des programmes d'investissement d'envergure qui nécessitent une gestion environnementale et sociale complexe ;</li> <li>- Contribution à la préparation des activités de gestion environnementale et sociale des travaux prévus dans le cadre des composantes B (Yaoundé) et C (N'Gaoundéré, Bertoua et Édéa) du Projet « Yaoundé et 3 Villes Secondaires ».</li> <li>- Évaluation de la mise en œuvre du PGES par la Cellule d'Appui Technique (CAT) Méfou et appuis multiformes ;</li> <li>- Évaluation de la mise en œuvre du PGES par la Cellule d'Appui Technique (CAT) Akomnyada et appuis multiformes.</li> </ul>
<p><b>Projet 10</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom du Projet</b> : Evaluation environnementale dans le cadre de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le projet de Construction du deuxième Pont sur le Wouri à Douala et des aménagements</p> <p><b>Année</b> : 2013</p> <p><b>Lieu</b> : Cameroun</p> <p><b>Financement</b> : Agence Française de Développement, 153 M€.</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un Pont Routier (751,6 Km) ;</li> <li>- un Pont Ferroviaire (742,4 Km) ;</li> </ul>

<p>Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :</p>	<p>Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées</p>
	<p>- Des voies d'accès comprenant deux échangeurs (2x3 voies).  <b>Poste : Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</b>  <b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prescription des choix techniques de construction en phase de conception, conformes aux principes de Développement Durable ;</li> <li>- Suivi de l'élaboration des documents environnementaux (PGES) et de sécurité (PHSS) du projet et examen de ces documents pour le compte du Maître d'Ouvrage.</li> <li>- Surveillance et contrôle des aspects hygiène, sécurité et environnement lors des travaux de construction ;</li> <li>- Suivi des procédures d'expropriation, de dédommagement des populations déplacés et de leur réinstallation autant du côté Deido que du côté Bonabéri ;</li> <li>- Suivi de l'implémentation du PGES et évaluation semestrielle.</li> <li>- Suivi des indicateurs de performance Santé-Hygiène-Sécurité ;</li> <li>- Vérification de l'élaboration des procédures de lutte incendie, évacuation sanitaire, transport des ouvriers ;</li> <li>- Analyse des accidents et incidents de travail en coordination avec le responsable HSE de Sogéa Satom</li> <li>- Reporting mensuel et semestriel HSE.</li> </ul>
<p><b>Projet 11</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom du projet : Audit technique régulier des travaux de renforcement du tronçon Sakoinzé – Boromo de la route communautaire cu2a – Burkina Faso</b>  <b>Année : 2014</b>  <b>Lieu : Burkina Faso</b>  <b>Financement : Union Européenne</b>  <b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- RN 1 – 121,9 km</li> </ul> <p><b>Poste : Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</b>  <b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination et animation des actions d'accompagnement destinées à préserver l'environnement ;</li> <li>- Contrôle et suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des impacts environnementaux et sociaux (physique, biologique ou socio-économique) ;</li> <li>- Évaluation de la mise en œuvre du PGES du projet et prescription des mesures correctives et préventives ;</li> <li>- Analyse des rapports d'accidents et d'incidents de travail</li> <li>- Analyse des indicateurs de performance Hygiène-Sécurité – Santé du projet ;</li> <li>- Orientations pour une optimisation de la gestion environnementale et sociale du projet.</li> <li>- Rédaction du rapport d'audit.</li> </ul>
<p><b>Projet 12</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet : Études d'impact Environnemental et Social dans le cadre des Études des Grands Axes de Transport de Libreville - Programme B</b>  <b>Année : 2013 - 2014</b></p>

<p>Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :</p>	<p>Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées</p>
	<p><b>Lieu</b> : Gabon</p> <p><b>Financement</b> : Etat du Gabon 3 M €</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Études d'impact Environnemental et Social de six (06) lots de projet routier à Libreville, dont cinq (05) lots de voiries urbaines</li> <li>- Une voie de contournement de l'Aéroport de Libreville (46 km), routes à voies rapides, 2x3 voies pour la plupart.</li> </ul> <p><b>Poste</b> : Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</p> <p><b>Activités</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination et animation des actions d'accompagnement destinées à préserver l'environnement ;</li> <li>- Contrôle et suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des impacts environnementaux et sociaux (physique, biologique ou socio-économique) ;</li> <li>- Analyse multicritère et choix du scénario d'aménagement pour chaque lot ;</li> <li>- Collecte des données</li> <li>- Analyse et identification des impacts environnementaux et sociaux ainsi que des risques</li> <li>- Analyse des risques en santé et sécurité ;</li> <li>- Proposition des mesures d'atténuations, de bonification d'accompagnement et de compensation ;</li> <li>- Élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) incluant un plan de gestion des risques de santé et sécurité au travail pour l'EIES de chaque lot, ainsi que des clauses HSE à inclure dans le DCE des entreprises ;</li> <li>- Réalisation du dossier foncier et du plan d'expropriation pour chaque lot</li> <li>- Rédaction des rapports d'EIES pour chaque lot.</li> </ul>
<p><b>Projet 13</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet</b> : Projet d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Semi-Urbain (PAEPA - MSU)</p> <p><b>Année</b> : 2013 - 2015</p> <p><b>Lieu</b> : Cameroun</p> <p><b>Financement</b> : BAD</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des Etudes d'Exécution, la Surveillance et le Contrôle des Travaux de la Tranche 2 d'Assainissement, Actualisation du PGES et Appui aux Communes.</li> </ul> <p><b>Poste</b> : Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</p> <p><b>Activités</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte des données dans les dix-neuf communes et Actualisation du PGES réalisée en 2003.</li> <li>- Contrôle et surveillance des travaux</li> <li>- Appuis aux 19 communes.</li> </ul>
<p><b>Projet 14</b></p>	

<p>Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :</p>	<p>Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées</p>
<p>- Etudes d'impact environnemental et social ;</p>	<p><b>Nom de projet :</b> Programme C2D-Education / MINEDUB - constructions scolaires, Régions du Nord, Extrême –nord, Centre, Adamaoua, Littoral, Est</p> <p><b>Année :</b> 2013 - 2015</p> <p><b>Lieu :</b> Cameroun</p> <p><b>Financement :</b> AFD, C2D</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <p><b>Poste :</b> Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte des données sur le terrain ;</li> <li>- Choix des sites appropriés et élaboration des baselines pour chaque site retenu de construction scolaire ;</li> <li>- Analyse multicritère conduisant au choix des scénarios d'aménagement ;Élaboration du Plan Cadre de Gestion Environnementale et Sociale du sous-programme ;</li> <li>- Surveillance et contrôle des aspects hygiène, sécurité et environnement lors des travaux de construction.</li> <li>- Suivi de l'élaboration des documents environnementaux (PGES) et de sécurité (PHSS) du projet et examen de ces documents</li> <li>- Vérification de l'élaboration des procédures de lutte incendie, évacuation sanitaire, transport des ouvriers ;</li> <li>- Reporting mensuel et semestriel HSE.</li> </ul>
<p><b>Projet 15</b></p>	
<p>- Etudes d'impact environnemental et social ;</p>	<p><b>Nom de projet :</b> Contrôle Technique de la première phase de la réalisation des travaux de construction du Port en Eau profonde travaux des murs de soutènement des zones côtières de Kribi en mode Engineering Procurément Construction (EPC)</p> <p><b>Année :</b> 2012 - 2014</p> <p><b>Lieu :</b> Cameroun</p> <p><b>Financement :</b> Exim Bank, Etat du Cameroun.</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <p><b>Poste :</b> Expert environnemental et social</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prescription des choix techniques de construction conformes aux principes de Développement Durable ;</li> <li>- Établissement d'un état initial des données environnementales du site portuaire terrestre et maritime disponible ;</li> <li>- Recensement des normes environnementales applicables au projet et vérification de leur prise en compte dans la conception / construction du port ;</li> <li>- Suivi du respect des normes de construction, d'hygiène, de sécurité au travail et d'environnement par CHINA HARBOUR ENGINEERING COMPANY (CHEC) ;</li> <li>- Analyse et approbation des documents environnementaux, sociaux et de sécurité, produits par CHEC ;</li> <li>- Conduite des inspections mensuelles et suivi des aspects HSE ;</li> <li>- Contrôle des aspects hygiène, sécurité et environnement lors des travaux de construction.</li> </ul>

<p>Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :</p>	<p>Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation des rapports spécifiques / circonstanciels (Environnement - Sécurité).</li> </ul>
<p><b>Projet 16</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> <li>- Suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnemental ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet :</b> Travaux de réhabilitation, reconstruction et élargissement d'infrastructures essentielles le long du tronçon N'Gaoundéré – Garoua – Financement AFD</p> <p><b>Année :</b> 2011 - 2014</p> <p><b>Lieu :</b> Cameroun</p> <p><b>Financement :</b> Banque Mondiale, AFD : 47 M €</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 km de route de falaise à élargir ;</li> <li>- 09 ouvrages d'art (5 ponts et 4 dalots, d'une longueur cumulée de 270 m et une longueur cumulée d'accès de 9 Km.</li> </ul> <p><b>Poste :</b> Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination et animation des actions d'accompagnement destinées à préserver l'environnement ;</li> <li>- Supervision des études d'impact environnemental et social (EIES) des carrières de pierres de Tchabal (Pk 33+000) et de Gouna (Pk 161 + 200) ;</li> <li>- Contrôle et suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des impacts environnementaux et sociaux (physique, biologique ou socio-économique) ;</li> <li>- Suivi de l'élaboration des documents environnementaux (PGES) et de sécurité (PHSS) du projet et examen de ces documents pour le compte du Maître d'Ouvrage.</li> <li>- Surveillance et contrôle des aspects hygiène, sécurité et environnement lors des travaux de construction ;</li> <li>- Suivi des procédures d'expropriation, de dédommagement des populations déplacés et de leur réinstallation.</li> <li>- Suivi de l'implémentation du PGES et évaluation semestrielle.</li> <li>- Suivi des indicateurs de performance Santé-Hygiène-Sécurité ;</li> <li>- Vérification de l'élaboration des procédures de lutte incendie, évacuation sanitaire, transport des ouvriers ;</li> <li>- Analyse des accidents et incidents de travail en coordination avec le responsable HSE de CWE;</li> <li>- Reporting mensuel et semestriel HSE.</li> </ul>
<p><b>Projet 17</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> <li>- Suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnemental ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet :</b> Actualisation des études, surveillance et contrôle technique des travaux de construction de la route RN1 : OBALA – NANGA – EBOKO – BOUAM ; Tronçon 3 : NDING MBGABA (40,4061km)</p> <p><b>Année :</b> 2012 - 2014</p> <p><b>Lieu :</b> Cameroun</p> <p><b>Financement :</b> Fonds routier. Budget : 35 M€</p> <p><b>Poste :</b> Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</p> <p><b>Activités :</b></p>

Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :	Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination et animation des actions d'accompagnement destinées à préserver l'environnement ;</li> <li>- Contrôle et suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des impacts environnementaux et sociaux (physique, biologique ou socio-économique) ;</li> <li>- Revue des études environnementales ;</li> <li>- Réalisation du dossier d'expropriation ;</li> <li>- Suivi de l'élaboration des documents environnementaux (PGES) et de sécurité (PHSS) du projet et examen de ces documents pour le compte du Maître d'Ouvrage.</li> <li>- Surveillance et contrôle des aspects hygiène, sécurité et environnement lors des travaux de construction ;</li> <li>- Suivi des indicateurs de performance Santé-Hygiène-Sécurité ;</li> <li>- Vérification de l'élaboration des procédures de lutte incendie, évacuation sanitaire, transport des ouvriers ;</li> <li>- Analyse des accidents et incidents de travail en coordination avec le responsable HSE de l'entreprise ;</li> <li>- Reporting mensuel et semestriel HSE.</li> </ul>
<b>Projet 18</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> <li>- Suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnemental ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet</b> : Surveillance et contrôle des travaux de bitumage de la route Gassi – Dourbali</p> <p><b>Année</b> : 2012 - 2013</p> <p><b>Lieu</b> : Tchad</p> <p><b>Financement</b> : Etat Tchadien, Fonds pétroliers</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tronçon de 96 Km et la voirie urbaine de Dourbali d'une longueur de 5 Km.</li> </ul> <p><b>Poste</b> : Expert environnemental et social</p> <p><b>Activités</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination et animation des actions d'accompagnement destinées à préserver l'environnement ;</li> <li>- Contrôle et suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des impacts environnementaux et sociaux (physique, biologique ou socio-économique) ;</li> <li>- Étude des variantes du tracé dans le village Linia et des options d'aménagement du pont de Linia ;</li> <li>- Évaluation du niveau de mise en œuvre des mesures environnementales, sanitaires, d'hygiène et de sécurité sur le chantier et formulation des mesures correctives et préventives ;</li> <li>- Suivi des indicateurs de performance Santé-Hygiène-Sécurité ;</li> <li>- Vérification de l'élaboration des procédures de lutte incendie, évacuation sanitaire, transport des ouvriers ;</li> <li>- Analyse des accidents et incidents de travail en coordination avec le responsable HSE de l'entreprise ;</li> <li>- Reporting mensuel et semestriel HSE.</li> </ul>
<b>Projet 19</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet</b> : Maîtrise d'œuvre complète du programme d'aménagement des zones de relocalisation des populations autochtones affectées par le projet au Nord, au Sud et au Sud-Est de la zone des terrassements généraux du Port en eau profonde de Kribi, Région du Sud Cameroun</p> <p><b>Année</b> : 2011 - 2014</p> <p><b>Lieu</b> : Cameroun</p> <p><b>Financement</b> : EXIM BANK</p>

<p>Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :</p>	<p>Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées</p>
	<p><b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <p><b>Poste :</b> Expert environnemental et social</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Études environnementales des zones de relocalisation des populations autochtones affectées par le projet au Nord, au Sud et au Sud-Est de la zone des terrassements généraux du Port en eau profonde de Kribi.</li> <li>- Examen et approbation des documents environnementaux et de sécurité transmis par l'entreprise ;</li> <li>- Suivi des travaux.</li> </ul>
<p><b>Projet 20</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet :</b> Aménagement progressif de l'itinéraire Fouban – Tibati – Ngaoundéré (RN6 et RN15A)</p> <p><b>Année :</b> 2011 - 2012</p> <p><b>Lieu :</b> Cameroun</p> <p><b>Financement :</b> AFD. <b>Budget :</b> 18 M €</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 04 ouvrages d'art (PONTS) d'une longueur cumulée de 109 m et une longueur d'accès de 4.3 Km</li> </ul> <p><b>Poste :</b> Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination et animation des actions d'accompagnement destinées à préserver l'environnement ;</li> <li>- Contrôle et suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des impacts environnementaux et sociaux (physique, biologique ou socio-économique) ;</li> <li>- Suivi de l'élaboration des documents environnementaux (PGES) et de sécurité (PHS) du projet et examen de ces documents pour le compte du Maître d'Ouvrage ;</li> <li>- Suivi des procédures d'expropriation, de dédommagement des populations déplacés et de leur réinstallation</li> <li>- Surveillance et contrôle des aspects hygiène, sécurité et environnement lors des travaux de construction ;</li> <li>- Suivi des indicateurs de performance Santé-Hygiène-Sécurité ;</li> <li>- Vérification de l'élaboration des procédures de lutte incendie, évacuation sanitaire, transport des ouvriers ;</li> <li>- Analyse des accidents et incidents de travail en coordination avec le responsable HSE de l'entreprise ;</li> <li>- Reporting mensuel et semestriel HSE.</li> </ul>
<p><b>Projet 21</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> <li>- Suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnemental ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet :</b> Contrôle et suivi de l'exécution des travaux de terrassements généraux pour la réalisation des plateformes devant accueillir les installations portuaires, industrielles et sociales dans le cadre de la mise en œuvre du projet de construction du port en eau profonde de kribi, Région du Sud Cameroun</p> <p><b>Année :</b> 2011</p> <p><b>Lieu :</b> Cameroun</p> <p><b>Financement :</b> Etat du Cameroun, Budget COPIL</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b></p>

<p>Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :</p>	<p>Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées</p>
	<p><b>Poste : Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</b></p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place du système de surveillance et de suivi environnemental des travaux ;</li> <li>- Analyse et approbation des PPES, PGE et Plan Hygiène Santé Sécurité soumis par l'entreprise ;</li> <li>- Analyse du volet environnemental des attachements et des décomptes de l'entreprise et approbation.</li> <li>- Élaboration du rapport final.</li> </ul>
<p><b>Projet 22</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet :</b> Revue des études techniques actualisées en 2003, en vue du bitumage de la route Kumba- Mamfé (RN8)</p> <p><b>Année :</b> 2011 - 2012</p> <p><b>Lieu :</b> Cameroun</p> <p><b>Financement :</b> Etat du Cameroun, BIP MINTP. <b>Budget :</b> 713 000 €</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <p><b>Poste : Expert environnemental et social</b></p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination et animation des actions d'accompagnement destinées à préserver l'environnement ;</li> <li>- Contrôle et suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des impacts environnementaux et sociaux (physique, biologique ou socio-économique) ;</li> <li>- Réalisation du dossier d'expropriation et d'indemnisation des personnes affectées par le projet ainsi que du Plan de Recasement ;</li> <li>- Revue de l'Étude d'impact environnemental et social.</li> </ul>
<p><b>Projet 23</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet :</b> Aménagement de la voirie urbaine de la ville de Garoua : Etude d'impact environnemental et social (EIES) du projet d'exploitation de la carrière de pierres Guebaké Pitoa</p> <p><b>Année :</b> 2010 - 2011</p> <p><b>Lieu :</b> Cameroun</p> <p><b>Financement :</b> Budget Communauté Urbaine Garoua</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <p><b>Poste : Expert environnemental et social</b></p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination et animation des actions d'accompagnement destinées à préserver l'environnement ;</li> <li>- Contrôle et suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des impacts environnementaux et sociaux (physique, biologique ou socio-économique) ;</li> <li>- Planification et programmation générale de l'étude ;</li> <li>- Collecte des données sur le terrain ;</li> <li>- Coordination de l'équipe d'étude ;</li> <li>- Analyse des risques en santé et sécurité au travail ;</li> <li>- Élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) incluant un plan de gestion des risques de santé et sécurité au travail ;</li> <li>- Etude des dangers et du Plan de gestion des urgences.</li> </ul>



<p>Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :</p>	<p>Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées</p>
<p><b>Projet 24</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> <li>- Suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnemental ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet</b> : Construction de la route Arbouctchatak – Bitkine</p> <p><b>Année</b> : 2011</p> <p><b>Lieu</b> : Tchad</p> <p><b>Financement</b> : BID, 57 M €</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Linéaire de voie : 76 km</li> </ul> <p><b>Poste</b> : Expert environnemental et social</p> <p><b>Activités</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination et animation des actions d'accompagnement destinées à préserver l'environnement ;</li> <li>- Contrôle et suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des impacts environnementaux et sociaux (physique, biologique ou socio-économique) ;</li> <li>- Suivi environnemental et des aspects sécuritaires du projet et préparation des rapports spécifiques</li> <li>- Évaluation du niveau de mise en œuvre des mesures environnementales, sanitaires, d'hygiène et de sécurité sur le chantier et formulation des mesures correctives et préventives ;</li> <li>- Suivi des indicateurs de performance Santé-Hygiène-Sécurité ;</li> <li>- Vérification de l'élaboration des procédures de lutte incendie, évacuation sanitaire, transport des ouvriers ;</li> <li>- Analyse des accidents et incidents de travail en coordination avec le responsable HSE de l'entreprise ;</li> <li>- Reporting mensuel et semestriel HSE.</li> </ul>
<p><b>Projet 25</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet</b> : Etude d'impact environnemental et social du projet de construction de la base logistique et de transit au port autonome de Douala</p> <p><b>Année</b> : 2011</p> <p><b>Lieu</b> : Cameroun</p> <p><b>Financement</b> : Banque Mondiale</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet</b> :</p> <p><b>Poste</b> : Expert Ingénierie sociale et environmentaliste</p> <p><b>Activités</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification et programmation générale de l'étude ;</li> <li>- Collecte des données sur le terrain ;</li> <li>- Enjeux environnementaux et étude de la sensibilité du milieu ;</li> <li>- Identification et Évaluation des impacts environnementaux</li> <li>- Analyse des risques en santé et sécurité au travail ;</li> <li>- Élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) incluant un plan de gestion des risques de santé et sécurité au travail ;</li> <li>- Élaboration du rapport d'EIES et restitution.</li> </ul>
<p><b>Projet 26</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> <li>- Suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnemental ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet</b> : Études d'impact environnemental et social du projet d'aménagement des entrées Est (14 km) et Ouest (20 km) de la ville de Douala. Etudes d'expropriation</p> <p><b>Année</b> : 2011</p>

<p>Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :</p>	<p>Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées</p>
	<p><b>Lieu</b> : Cameroun  <b>Financement</b> : AFD  <b>Principales caractéristiques du projet</b> :  <b>Poste</b> : Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</p> <p><b>Activités</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination et animation des actions d'accompagnement destinées à préserver l'environnement ;</li> <li>- Contrôle et suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des impacts environnementaux et sociaux (physique, biologique ou socio-économique) ;</li> <li>- Collecte des données sur le terrain ;</li> <li>- Visite des sites de recasement des marchés et élaboration du plan de réinstallation ;</li> <li>- Élaboration du dossier d'expropriation et de dédommagement des personnes à déplacer et évaluation des coûts.</li> </ul>
<p><b>Projet 27</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet</b> : Mission d'évaluation des projets routiers financés par le 9ème Fonds Européen de Développement (FED) à Madagascar  <b>Année</b> : 2010  <b>Lieu</b> : Madagascar  <b>Financement</b> : Union Européenne  <b>Principales caractéristiques du projet</b> :  <b>Poste</b> : Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</p> <p><b>Activités</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de réhabilitation du réseau routier national dans le sud de Madagascar ;</li> <li>- Projet de réhabilitation complémentaire des routes nationales du Sud-est (RN7, RN12) ;</li> <li>- Franchissement sur la côte nord-est et pistes rurales connexes aux travaux FED sur le réseau routier nord ;</li> <li>- Projet de désenclavement des régions DIANA et SOFIA dans le Nord de Madagascar (RN6) ;</li> <li>- Travaux de réhabilitation des routes endommagées par les cyclones Indiala et Jaya ;</li> <li>- Actions sociales et institutionnelles et les aspects socio-économiques.</li> </ul>
<p><b>Projet 28</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet</b> : Contrôle et surveillance des travaux d'aménagement des routes Bamenda – Batibo – Numba et Bachuo Akagbe – Mamfe – Ekok, Région du Sud-ouest Cameroun  <b>Année</b> : 2010 - 2011  <b>Lieu</b> : Cameroun  <b>Financement</b> : Fonds Africain de Développement, JICA, <b>Budget</b> : 55 M€  <b>Principales caractéristiques du projet</b> :  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lot 2 (Bachuo Akagbe – Mamfe – Ekok : 73 km)</li> </ul> <b>Poste</b> : Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</p>

<p>Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :</p>	<p>Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées</p>
	<p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place du système de surveillance environnemental du projet et définition des critères et des indicateurs objectivement vérifiables de surveillance et de suivi environnemental ;</li> <li>- Suivi de l'élaboration des documents environnementaux (PGES) et de sécurité (PHSS) du projet et examen de ces documents pour le compte du Maître d'Ouvrage ;</li> <li>- suivi des procédures d'expropriation, de dédommagement des populations déplacés et de leur réinstallation ;</li> <li>- Suivi des indicateurs de performance Santé-Hygiène-Sécurité ;</li> <li>- Vérification de l'élaboration des procédures de lutte incendie, évacuation sanitaire, transport des ouvriers ;</li> <li>- Analyse des accidents et incidents de travail en coordination avec le responsable HSE de l'entreprise ;</li> <li>- Reporting mensuel HSE.</li> </ul>
<p><b>Projet 29</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet :</b> <b>Projet d'aménagement de la section Garoua Boulai - Nandéké de la route Garoua Boulai – N'Gaoundéré : Etude d'impact environnemental et social du projet d'exploitation de la carrière de pierres de DANA.</b></p> <p><b>Année :</b> 2011</p> <p><b>Lieu :</b> Cameroun</p> <p><b>Financement :</b> Union Européenne, 10<sup>ème</sup> FED</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <p><b>Poste :</b> <b>Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</b></p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification et programmation générale de l'étude ;</li> <li>- Collecte des données sur le terrain ;</li> <li>- Identification et Évaluation des impacts environnementaux</li> <li>- Coordination de l'équipe d'étude ;</li> <li>- Analyse des risques en santé et sécurité au travail ;</li> <li>- Élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) incluant un plan de gestion des risques de santé et sécurité au travail ;</li> <li>- Etude des dangers et du Plan de gestion des urgences ;</li> <li>- Élaboration du rapport d'étude et du Plan de réhabilitation de la carrière.</li> </ul>
<p><b>Projet 30</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet :</b> <b>Audit environnemental des installations industrielles de la société OLAM INTERNATIONAL LTD (USICAM SA et OLAM CAM SARL) dans la ville de Douala</b></p> <p><b>Année :</b> 2010</p> <p><b>Lieu :</b> Cameroun</p> <p><b>Financement :</b> société OLAM INTERNATIONAL LTD</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <p><b>Poste :</b> <b>Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</b></p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification et programmation générale de l'étude ;</li> <li>- Collecte des données sur le terrain ;</li> <li>- Évaluation des aspects et impacts environnementaux significatifs ;</li> <li>- Évaluation des indicateurs de performance Santé-Hygiène-Sécurité ;</li> </ul>

Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :	Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation de la sécurité sur le site et analyse des rapports d'accidents et incidents ;</li> <li>- Élaboration du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) ;</li> <li>- Mise en place du Système de Management Hygiène Sécurité Environnement selon la norme ;</li> <li>- Elaboration du rapport d'audit environnemental.</li> </ul>
<b>Projet 31</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> <li>- Suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnemental ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet :</b> Construction de la route Yaoundé – Kribi, tronçon Yaoundé – Olama</p> <p><b>Année :</b> 2009 - 2010</p> <p><b>Lieu :</b> Cameroun</p> <p><b>Financement :</b> BADEA, Fonds Koweïtien, Fonds de l'OPEP : 40,5 M€</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Linéaire de voie : 61 km</li> </ul> <p><b>Poste :</b> Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination et animation des actions d'accompagnement destinées à préserver l'environnement ;</li> <li>- Contrôle et suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des impacts environnementaux et sociaux (physique, biologique ou socio-économique) ;</li> <li>- Analyse des attachements et des décomptes et Préparation des rapports</li> <li>- Coordination des aspects environnementaux et de sécurité du projet ;</li> <li>- Relation avec les populations riveraines (sensibilisation, traitement des requêtes, organisation des réunions de chantier, etc. ;) ;</li> <li>- Suivi des indicateurs de performance Santé-Hygiène-Sécurité ;</li> <li>- Vérification de l'élaboration des procédures de lutte incendie, évacuation sanitaire, transport des ouvriers ;</li> <li>- Analyse des accidents et incidents de travail en coordination avec le responsable HSE de l'entreprise ;</li> <li>- Suivi de l'exploitation de la carrière de pierres d'Eloumden et du site de stockage des explosifs ;</li> <li>- suivi des procédures d'expropriation, de dédommagement des populations déplacés et de leur réinstallation;</li> <li>- Élaboration des rapports mensuels HSE.</li> </ul>
<b>Projet 32</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet :</b> Audit environnemental du poste de transformation AES-SONEL de Ngodi Bakoko dans la ville de Douala</p> <p><b>Année :</b> 2009 - 2010</p> <p><b>Lieu :</b> Cameroun</p> <p><b>Financement :</b> Banque Mondiale</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité nominale de 42 MW et ses lignes associées 225kv et 90kv</li> </ul> <p><b>Poste :</b> Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification et programmation générale de l'étude ;</li> <li>- Collecte des données sur le terrain ;</li> </ul>

<b>Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :</b>	<b>Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation des aspects et impacts environnementaux significatifs ;</li> <li>- Analyse des risques en santé et sécurité au travail ;</li> <li>- Élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) incluant un plan de gestion des risques de santé et sécurité au travail ;</li> <li>- Élaboration du plan des mesures d'urgence.</li> <li>- Rédaction du rapport d'étude.</li> </ul>
<b>Projet 33</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b><u>Nom de projet</u> : Aménagement de la section Mbéré – N'Gaoundéré de la route Garoua Boulai – N'Gaoundéré : Etude d'impact environnemental du projet d'exploitation de la carrière de pierres DIBI</b></p> <p><b><u>Année</u> :</b> 2009</p> <p><b><u>Lieu</u> :</b> Cameroun</p> <p><b><u>Financement</u> :</b> Banque Mondiale</p> <p><b><u>Principales caractéristiques du projet</u> :</b></p> <p><b><u>Poste</u> :</b> Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</p> <p><b><u>Activités</u> :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification et programmation générale de l'étude ;</li> <li>- Collecte des données sur le terrain ;</li> <li>- Évaluation des aspects et impacts environnementaux significatifs ;</li> <li>- Analyse des risques en santé et sécurité au travail ;</li> <li>- Élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) incluant un plan de gestion des risques de santé et sécurité au travail ;</li> <li>- Élaboration du plan des mesures d'urgence.</li> <li>- Rédaction du rapport d'étude et du Plan de réhabilitation de la carrière.</li> </ul>
<b>Projet 34</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> <li>- Suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnemental ;</li> </ul>	<p><b><u>Nom de projet</u> : Formation et sensibilisation des populations riveraines du projet de barrage hydroélectrique de Lom-Pangar sur les différents enjeux environnementaux et sociaux du projet et la mise en œuvre des compensations</b></p> <p><b><u>Année</u> :</b> 2009</p> <p><b><u>Lieu</u> :</b> Cameroun</p> <p><b><u>Financement</u> :</b> Banque Mondiale</p> <p><b><u>Principales caractéristiques du projet</u> :</b></p> <p><b><u>Poste</u> :</b> Expert Ingénierie sociale et environnementaliste</p> <p><b><u>Activités</u> :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation des thèmes de formation ;</li> <li>- Formation des bénéficiaires dans les villages Lom Pangar, Deng Deng, Ngoyoum, Koundi sur les procédures d'expropriation, d'indemnisation et sur la réinstallation des personnes affectées par le projet.</li> <li>- Élaboration du rapport de formation.</li> </ul>
<b>Projet 35</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b><u>Nom de projet</u> : Audit Environnemental de la société CHOCOCAM (Douala)</b></p> <p><b><u>Année</u> :</b> 2009</p> <p><b><u>Lieu</u> :</b> Cameroun</p> <p><b><u>Financement</u> :</b> CHOCOCAM</p>

<p>Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :</p>	<p>Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées</p>
	<p><b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Montant du projet évalué à 23,5 millions de dinars</li> </ul> <p><b>Poste : Expert environnementaliste</b></p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Description des milieux récepteurs et organisation des consultations publiques ;</li> <li>- Évaluation des aspects et impacts environnementaux significatifs ;</li> <li>- Évaluation des indicateurs de performance Santé-Hygiène-Sécurité ;</li> <li>- Évaluation de la sécurité sur le site et analyse des rapports d'accidents et incidents ;</li> <li>- Analyse des risques et impacts environnementaux et proposition de mesures correctives ;</li> <li>- Élaboration du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES)</li> <li>- Elaboration du rapport d'audit environnemental.</li> </ul>
<p><b>Projet 36</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet :</b> Etude d'impact environnemental et social du projet de construction de la ligne moyenne tension reliant Waza à Kousseri, Extrême – Nord Cameroun</p> <p><b>Année :</b> 2009</p> <p><b>Lieu :</b> Cameroun</p> <p><b>Financement :</b> Banque Mondiale</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Linéaire de voie : 134 km</li> </ul> <p><b>Poste : Expert environnementaliste</b></p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Description de l'état initial de l'environnement,</li> <li>- Analyse des impacts sur les composantes de l'environnement,</li> <li>- Analyse des risques en santé et sécurité au travail :</li> <li>- Définition des mesures d'atténuation, de surveillance et de suivi environnementale,</li> <li>- Elaboration du dossier d'expropriation et de dédommagement des personnes à déplacer et évaluation des coûts,</li> <li>- Élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) incluant un plan de gestion des risques de santé et sécurité au travail ;</li> <li>- Rédaction du rapport d'étude.</li> </ul>
<p><b>Projet 37</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> <li>- Suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnemental ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet :</b> Études d'impact environnemental et social du projet d'aménagement des entrées Est (14 km) et Ouest (20 km) de la ville de Douala – Financement AFD</p> <p><b>Année :</b> 2008 - 2009</p> <p><b>Lieu :</b> Cameroun</p> <p><b>Financement :</b> C2D, MINTP/Fonds Routier</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Routes à voies rapides, 2x3 voies</li> </ul> <p><b>Poste : Expert environnementaliste</b></p> <p><b>Activités :</b></p>

<p>Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :</p>	<p><b>Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées</b></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination et animation des actions d'accompagnement destinées à préserver l'environnement ;</li> <li>- Contrôle et suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des impacts environnementaux et sociaux (physique, biologique ou socio-économique) ;</li> <li>- Supervision de la collecte des données socioéconomiques sur le terrain ;</li> <li>- Analyse des données ;</li> <li>- Évaluation des impacts environnementaux et sociaux ;</li> <li>- Élaboration du plan de gestion environnemental et social et du rapport d'étude.</li> </ul>
<p><b>Projet 38</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b><u>Nom de projet :</u></b> Etude d'impact environnemental du Projet de réhabilitation de l'unité pharmaceutique CYNPHARM de Douala</p> <p><b><u>Année :</u></b> 2008</p> <p><b><u>Lieu :</u></b> Cameroun</p> <p><b><u>Financement :</u></b> Groupe CADYS INVEST</p> <p><b><u>Principales caractéristiques du projet :</u></b></p> <p><b><u>Poste :</u></b> Expert environnementaliste</p> <p><b><u>Activités :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification de l'étude.</li> <li>- Collecte et analyse des données sur le terrain ;</li> <li>- Analyse des impacts sur les composantes de l'environnement,</li> <li>- Analyse des risques en santé et sécurité au travail ;</li> <li>- Définition des mesures d'atténuation, de surveillance et de suivi environnementale,</li> <li>- Élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) incluant un plan de gestion des risques de santé et sécurité au travail ;</li> <li>- Rédaction du rapport d'étude.</li> </ul>
<p><b>Projet 39</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b><u>Nom de projet :</u></b> Etude d'impact environnemental du projet d'amélioration des conditions de circulation sur certaines routes en terre de la zone cotonnière du Nord et de l'Extrême-Nord</p> <p><b><u>Année :</u></b> 2008</p> <p><b><u>Lieu :</u></b> Cameroun</p> <p><b><u>Financement :</u></b> AFD / SODECOTON</p> <p><b><u>Principales caractéristiques du projet :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Linéaire de voie : 1016 km</li> </ul> <p><b><u>Poste :</u></b> Expert environnementaliste</p> <p><b><u>Activités :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte des données sur le terrain ;</li> <li>- Description de l'état initial de l'environnement ;</li> <li>- Analyse des impacts sur les composantes de l'environnement ;</li> <li>- Analyse des risques en santé et sécurité au travail ;</li> <li>- Définition des mesures d'atténuation, de bonification et de compensation ;</li> <li>- Élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) incluant un plan de gestion des risques de santé et sécurité au travail ;</li> </ul>

<p>Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :</p>	<p>Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration du rapport d'EIES et restitution.</li> </ul>
<p><b>Projet 40</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet :</b> Etude d'impact du projet de réhabilitation de la centrale Hydroélectrique d'Edéa</p> <p><b>Année :</b> 2008</p> <p><b>Lieu :</b> Cameroun</p> <p><b>Financement :</b> Banque Mondiale</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation Edéa I et construction hausses mobiles, 267 MW</li> </ul> <p><b>Poste :</b> Expert environnementaliste</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte des données sur le terrain ;</li> <li>- Description de l'état initial de l'environnement ;</li> <li>- Analyse des impacts sur les composantes de l'environnement ;</li> <li>- Analyse des risques en santé et sécurité au travail ;</li> <li>- Proposition des mesures d'atténuation, de bonification et de compensation ;</li> <li>- Élaboration du plan de gestion environnemental et social (PGES) incluant un plan de gestion des risques de santé et sécurité au travail ;</li> <li>- Élaboration du rapport d'EIES et restitution.</li> </ul>
<p><b>Projet 41</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet :</b> Audit environnemental du Centre de Stockage des Déchets de Nkolfooulou, décharge municipale de la ville de Yaoundé</p> <p><b>Année :</b> 2008</p> <p><b>Lieu :</b> Cameroun</p> <p><b>Financement :</b> Hygiène et salubrité du Cameroun (HYSACAM)</p> <p><b>Poste :</b> Expert environnementaliste</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification et coordination de l'étude</li> <li>- Collecte des données, description des milieux récepteurs et organisation des consultations publiques ;</li> <li>- Évaluation des indicateurs de performance Santé-Hygiène-Sécurité ;</li> <li>- Évaluation de la sécurité sur le site et analyse des rapports d'accidents et incidents ;</li> <li>- Élaboration du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES)</li> <li>- Elaboration du rapport d'audit environnemental</li> <li>- Analyse des aspects, risques et impacts environnementaux significatifs sur les composantes de l'environnement,</li> <li>- Définition des mesures correctives et préventives,</li> <li>- Élaboration du plan de gestion environnementale et rédaction du rapport d'audit environnemental.</li> </ul>
<p><b>Projet 42</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet :</b> Évaluation de l'impact environnemental et contrôle de la pollution des eaux du lac municipal de Yaoundé.</p>



Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :	Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées
	<p><b>Année</b> : 2008</p> <p><b>Lieu</b> : Cameroun (ville de Yaoundé)</p> <p><b>Financement</b> : ONU HABITAT</p> <p><b>Poste</b> : Environnementaliste</p> <p><b>Activités</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte des données sur le terrain ;</li> <li>- Identification et analyse des impacts environnementaux et sociaux ;</li> <li>- Élaboration du plan de gestion environnemental ainsi que des thèmes de formations des pauvres vivant dans ce bassin versant ;</li> <li>- Proposition des aménagements pilotes à envisager en amont, en aval et autour du plan d'eau.</li> </ul>
<b>Projet 43</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet</b> : Évaluation socio-environnementale des activités du Programme National de Développement Participatif (PNDP)</p> <p><b>Année</b> : 2007</p> <p><b>Lieu</b> : Cameroun</p> <p><b>Financement</b> : Banque Mondiale</p> <p><b>Poste</b> : Environnementaliste</p> <p><b>Activités</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration des outils et supervision des enquêtes ;</li> <li>- Visite des micro- projets dans le Sud, le Centre et l'Ouest Cameroun ;</li> <li>- Évaluation des impacts socio-environnementaux des micros – projets dans le Sud, le Centre et l'Ouest Cameroun ;</li> </ul>
<b>Projet 44</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet</b> : Etude pour le « suivi de la protection de la zone côtière et de l'environnement marin »</p> <p><b>Année</b> : 2006 - 2007</p> <p><b>Lieu</b> : Cameroun</p> <p><b>Financement</b> : Banque Mondiale / Projet CAPECE</p> <p><b>Principales caractéristiques du projet</b> :</p> <p><b>Poste</b> : Environnementaliste</p> <p><b>Activités</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Supervision des enquêtes socioéconomiques et environnementales dans la zone côtière (Kribi - Campo Beach, Kribi - Bipindi, Kribi - Akoml, Edéa-Mouanko – Dizangué - Douala) ;</li> <li>- Identification des problèmes sociaux, économiques, institutionnels et environnementaux engendrés par la présence du pipeline Tchad – Cameroun ;</li> <li>- Analyse des impacts actuels et potentiels des activités du pipeline à partir des IOV dans l'espace côtier et marin.</li> </ul>
<b>Projet 45</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet</b> : Élaboration des Normes Environnementales et Procédures d'Inspection des Installations Industrielles et Commerciales au Cameroun</p> <p><b>Année</b> : 2007</p>

<p><b>Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :</b></p>	<p><b>Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées</b></p>
	<p><b>Lieu :</b> Cameroun  <b>Financement :</b> Etat du Cameroun  <b>Poste :</b> Environnementaliste  <b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat des lieux des normes environnementales au Cameroun ;</li> <li>- Définition des valeurs limites des paramètres des effluents traités, susceptibles d'être rejetés dans le milieu récepteur ;</li> <li>- Définition des normes de rejets des effluents liquides et gazeux dans un milieu récepteur ;</li> <li>- Atelier national d'adoption des normes environnementales et procédures d'inspection des installations industrielles et commerciales.</li> </ul>
<p><b>Projet 46</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet :</b> Etudes d'impact environnemental en vue de la construction du Pont sur le Mayo Boula à Maroua  <b>Année :</b> 2004 - 2005  <b>Lieu :</b> Cameroun  <b>Principales caractéristiques du projet :</b>  <b>Poste :</b> Environnementaliste  <b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chargé de la description de l'état initial de l'environnement,</li> <li>- Analyse des impacts et de la définition des mesures d'atténuation, de bonification et de compensation, du développement du PGE.</li> </ul>
<p><b>Projet 47</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes d'impact environnemental et social ;</li> <li>- Suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnemental ;</li> </ul>	<p><b>Nom de projet :</b> Projet de développement de la Région des Monts Mandara (PDRM) – phase 2, Maroua et Mokolo, Extrême – Nord Cameroun  <b>Année :</b> 2003 - 2004  <b>Lieu :</b> Cameroun  <b>Financement :</b> Union Européenne : Montant (phases 1 et 2) : 15 millions d'euros  <b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage et à la Maîtrise d'œuvre pour la programmation et le suivi technique et financier des interventions en infrastructures dans les 11 arrondissements (Communes) de la Région des Monts Mandara.</li> <li>- Construction de 338 salles de classe, 150 blocs de latrines à fosse ventilée, 2 Aires de jeux, 17 centres polyvalents ou maisons communautaires, 5 hangars de marché, 39 greniers communautaires, 7 centres de santé intégrés et l'hôpital, Barrage de Ouazzang, 6 forages, 300 puits, 15 puits dans des écoles, 3000 micro-barrages, 25 km d'ouverture de piste en montagne et en plaine, 10 km de piste réhabilitées, 1 pont cadre d'une longueur totale de 32m, 27 radiers d'une longueur totale de 1252,5m</li> </ul> <p><b>Poste :</b> Assistant environnementaliste  <b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en compte de la protection de l'environnement et suivi des impacts environnementaux lors de l'exécution des travaux.</li> </ul>

Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant :	Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation, suivi et contrôle des travaux de construction de tous les chantiers (écoles, infrastructures routières et sociales) réalisés par des interfaces (O.N.G ; entrepreneurs, etc.) avec une contribution des populations en matériaux, en main d'œuvre bénévole et/ou financière</li> <li>- Evaluation de la prise en compte des aspects environnementaux dans la réalisation de plusieurs infrastructures à savoir des puits, des salles de classe et centres de santé équipés, routes, ponts, radiers et buses, barrages et micro ouvrages de retenue d'eau, greniers, centres polyvalents, hangars de marché et reboisements.</li> </ul>

**Certification :**

Je soussigné, certifie que le présent CV me décrit fidèlement, ainsi que mes qualifications et mon expérience professionnelle ; je m'engage à être disponible pour réaliser les Services, au cas où le contrat serait attribué. Toute fausse déclaration ou renseignement fourni incorrectement dans le présent CV pourra justifier ma disqualification ou mon renvoi par le Client.

NGONGANG Ebénézer

 Signature
 

 21/11/2022  
 Date

Aboud Ibrahim

 Signature
 

 21/11/2022  
 Date

Nom du représentant autorisé du Consultant  
 (la même personne qui est signataire de la Proposition)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I  
FACULTE DES SCIENCES



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
FACULTY OF SCIENCE

**ATTESTATION DE REUSSITE AU DIPLOME  
D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES**  
HIGHT SPECIALIZED STUDIES SUCCESS TESTIMONIAL

N° 0889/NME/DSS/FS/SK/06 <sup>up</sup>

Le Doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Yaoundé I, soussigné,  
The Dean of the Faculty of Science of the University of Yaounde I, undersigned.

Vu l'arrêté n° 99/0055/MINESUP/DDES du 16/11/1999 portant dispositions  
générales applicables à l'organisation des enseignements et des évaluations dans les  
Universités d'Etat du Cameroun ;  
Mindful of the decree n° 99/0055/MHE/DHED of 16/11/1999 bearing on general dispositions  
applicable to teachings and valuations in the Cameroon State Universities ;

Vu le procès-verbal des délibérations du jury en date du 14 Juin 2006  
Mindful of the official report of the deliberations of the jury dated

certify that NGONGANG MEPPA Ebénézer

Monsieur \_\_\_\_\_ Mle 965422  
Mr \_\_\_\_\_ Reg. N° \_\_\_\_\_

Né(e) le 10/01/1976 à Loum (Chantiers Gare)  
born on \_\_\_\_\_ at \_\_\_\_\_

a subi avec succès, les épreuves sanctionnant l'examen des Assainissement et  
Restoration de  
l'Environnement  
has successfully gone through the

Etudes Supérieures Spécialisées de Sciences de l'Environnement Option  
High Specialized Studies in

Spécialité : \_\_\_\_\_ Session de Février 2006 Mention : Asses-Bien  
Speciality \_\_\_\_\_ Session \_\_\_\_\_ Mention \_\_\_\_\_

En foi de quoi la présente attestation lui est établie et délivrée pour servir et  
valoir ce que de droit.  
In witness whereof the present Testimonial is given with the privileges thereunto pertaining.

Le Chef du Département de Biologie Végétale  
The Head of the Department of Botany  
UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I  
LE DOYEN  
FACULTE DES SCIENCES  
le 29 JUN 2006  
The Dean/The Dean

AMOUSOU AKO  
Thomas Nino

1. **Poste proposé** : **Position PC-3 : Technicien Supérieur Topographe**
2. **Nom de l'expert** : **MAMPIONONA Benjamina**
3. **Nom de la Firme** : **GROUPEMENT GAACE GmbH—TAEP—MDC INGENIERIE**
4. **Profession** : Topographe
5. **Diplôme** : Technicien Supérieur Topographe
6. **Date de naissance** : 29 novembre 1985 à Anjepy/ Manjakandriana 116
7. **Nationalité** : Malgache
8. **Année d'expériences** : 15 ans
9. **Affiliation à des associations/groupements professionnels** : / **Topo club malagasy (TCM)**

## 10. FORMATIONS

2005-2006 : Etudiant du Lycée Universitaire Mantsoa Madagascar

Spécialité : **Topographe**

2002- 2005 : Elève du Lycée Technique et Professionnelle Manjakandriana

Spécialité : Projeteur calculateur pour BTP

### ► DIPLOMES

2006 : Diplôme du Technicien Supérieur en Topographe

2005 : Baccalauréat Professionnelle en Projeteur calculateur pour Bâtiment et Travaux Publics

2005 : Brevet d'Etude et Professionnelle en Projeteuse calculatrice pour Bâtiment et Travaux Publics

## 11. Attributions spécifiques

Technicien Supérieur en topographie et Géométrie, chargé des études, du Contrôle et supervision des levés d'état des lieux et de détails, production des plans topographiques aux échelles appropriées. Contrôles topographiques en phase contrôle des travaux. Spécialiste de nouveaux appareils et modernes Topographiques

## 12. Principales qualifications

Monsieur **Benjamina** est topographe de formation et a, à son actif, une solide expérience de **15 ans** en travaux d'études, d'exécution et de suivi et de contrôle topographique routière, Travaux publics, diverses infrastructures, etc... Il a une bonne connaissance des logiciels couramment utilisés dans les domaines de la Topographie et du dessin.

**Durant les huit (8) dernières années, il a déjà réalisé au moins quatre (04) projets d'envergure équivalente**

## 13. QUELQUES REALISATIONS

### PROJET ROUTIERS

#### ❖ Technicien supérieur topographe de la société Gauff Ingenieure JBG en Union des Comores

- **Avril- Novembre 2016** : Etudes topographiques sur le projet de l'étude de faisabilité de la réhabilitation de la RN2 (Moroni-Foumboni) et RN23 reliant à SIMA et MOYA sise à Anjouan (Comores)

#### ❖ Topographe à la société ILS Topo Afrique à Ampandrana / Tana 101

- **2019-2021** : **Technicien supérieur topographe** pour les travaux de RN 23 au sein de l'EIFFAGE-Anjouan
- **Avril 2007-mars 2008** : **Technicien supérieur topographe** Contrôle suivi de construction des routes (15km) et des Bâtiments (Chantier QMM Fort-Dauphin) Madagascar
- **Septembre-décembre 2014** : **Technicien supérieur topographe** pour le contrôle d'auscultation d'amarrages du port GALANA Tamatave (client : GALANA) pour le compte de la société GEOINFO SURVEYING
- **Août 2014** : **Technicien supérieur topographe** pour le levé topographique de route urbaine Ronds point Ankazomanga vers Ambohimanarina 4km (client : FIRST-IMMO)
- **Juillet 2014** : **Technicien supérieur topographe** pour l'implantation parcellaire sur le projet de lotissement sise à Anjomakely RN7\_PK 15
- **Juin 2014** : **Technicien supérieur topographe** pour le levé topographique sur le projet de lotissement sise à Anjomakely RN7\_PK 15 pour le compte de la société GEOINFO SURVEYING

- **Juillet-Septembre 2010 : Technicien supérieur topographe** pour étude et contrôle de l'implantation d'axes, levé de profil en travers et levé complémentaire RN9 bis (Bevoay- Pont Manombo **90km**) (client : Scet\_Tunisie **pour le compte de la société GEOINFO SURVEYING**)
- **Juin-septembre 2011 : Technicien supérieur topographe** pour étude et contrôle de l'implantation d'axes, levé de profil en travers et levé des rivières RN 5 (Soanierana ivongo-Mananara Nord **120km**), (client : Louis Berger International)
- **Janvier-Avril 2011 : Technicien supérieur topographe** pour études et contrôle topographiques sur le projet de réhabilitation RN 5 (Soanierana ivongo-Mananara Nord **120km**), (client : Louis Berger International)
- **Octobre-décembre 2009** : études et contrôle topographiques sur le projet de réhabilitation RN9 bis (Bevoay- Pont Manombo **90km**) (client : Scet Tunisie) **pour le compte de la société GEOINFO SURVEYING**
- **2018-2020: Technicien supérieur topographe de** pour le
  - ▶ levé topographique pour les études et contrôle des travaux du Projet de Filets Sociaux de Sécurité/Développement et amélioration des Infrastrurure communautaires (Ecole Citernes-Réservoirs-pistes rurales, Irrigation,tec..) à Anjouan UNION DES COMORES
  - ▶ levé topographique pour les études et contrôle des travaux d'Aménagementdes périmètres irrigués de Marovoay province de Mahajanga Madagascar
  - ▶ levé topographique pour les études et contrôle des travaux d'Aménagementdes périmètres irrigués de Marovoay province de Mahajanga Madagascar
- **Août 2017 : Technicien supérieur topographe** pour le Levé topographique du partie à l'Aérodrome sise à Ivato (client : Ravinala Aéroports)
  - \_ Levé topographiques autour du bassin et rivière au Plant site à Tamatave (client : D AMSA Ambatovy)
- **Août 2016-Juillet 2017** : Levé topographique autour du bassin au TMF (Tailings Management and Facilities) à Tamatave (client : D AMSA Ambatovy)
- **Juin 2017 : Technicien supérieur topographe** pour Contrôle géométrique (verticalité et rotondité) du réservoir R02 pour le Logistique pétrolière à Antsirabe (client : APAVE)
- **Mai 2017 : Technicien supérieur topographe** pour Contrôle géométrique (verticalité et rotondité) du réservoir R09 pour le Logistique pétrolière à Tuléar (client : APAVE)
- **Avril 2017 : Technicien supérieur topographe** pour Contrôle géométrique (verticalité et rotondité) du réservoir R04 pour le Logistique pétrolière à Soanierana / Tananarive (client : APAVE)
- ❖ **Technicien supérieur topographe à la société ILS Océan Indien à Ampandranana / Tana 101**
  - **Mars 2016** : bornage sise à Ambohimiandra
  - **Mars 2016** : levé topographique pour les études et contrôle des travaux d'Aménagement Hydroagricole sur le site Riziculture de FIFAMOR region Boeni Madagascar
  - **Février 2016** : scan du terrain Karting sise à Imeritsiatosika
  - **Janvier 2016** : Implantation du projet d'aménagement d'une centre Hydroélectrique sur le site d'Ampitabeoaky/Tsiroanomandidy (client : Henri Fraise)
  - **Mars 2016** : levé topographique pour les études et contrôle des travaux d'Aménagement Hydroagricole sur le site Riziculture de FIFAMOR Mahajanga Madagascar
  - **Octobre\_décembre 2015** : dessin sur micro station (MNT, Break line, Filtrage, digit)
  - **Octobre 2015** : levé topographique sise à Ambatobe
  - **Juillet 2015** : Nivellement direct à Ankazomanga 2km, Andohatapenaka3km(client : SMATP)

\_ levé topographique de propriété « NAYIM » sise à Androibe (client : FIRST-IMMO)

\_ levé topographique de propriété « Mon trésor » sise à Nanisana

- **Mai 2015** : levé topographique sise à Ivandry, Soavimbahoaka et Talatamaty (client : FIRST-IMMO)
- **Avril 2015** : levé et implantation des bâtiments à Tanjombato (client : FIRST-IMMO)
- **Janvier 2015** : rétablissements des bornes foncières sise à Andraharo (client : FIRST-IMMO)
- **Avril 2014** : levé de façade extérieure du bâtiment OTC sise à Andraharo

• **Juin 2013-avril 2014** :

- Mise en place des bornes polygonale
- Cheminement polygonal et nivellement direct
- Verticalité et horizontalité des épines pour les façades extérieure
- Verticalité et horizontalité des poteaux pour le réez-de chaussé
- Contrôle de position des platines pour tous les étages
- Contrôle de verticalité de l'oméga pour les façades extérieure

} Tour ORANGE  
ANDRAHARO  
(client : SERALU)

- **Juin 2013** : levé topographique à Alarobia (client : Telma)
- **Mai 2013** : levé topographique à Soamanandrany et à Mahazoarivo
- **Avril 2013** : délimitation, levé topographique et implantation à Ambatovy (client : AMSA)

❖ **Topographe à la société GEOINFO SURVEYING à Ambohitovo / Tana 101**

- **Février 2013** : levé topographique sur le projet d'adduction d'eau à Nosibeana'ala (client : Bitter life for children)
- **Janvier 2013** : travail de morcellement à Ivato et Alasora
- **Décembre 2012** : rétablissement de bornes à Soavimbahoaka
- **Novembre 2012** : étude topographique de l'aérodrome à Maintirano (client : ACM)
- **Avril 2012** : plan côté à Vontovorona (client : CNaPS)
- **Octobre 2011** : rétablissement de bornes et plan côté à Ampary, commune Analavory
- **Novembre 2010** : implantation IF sur le projet de lotissement Sambaina / Antsirabe
- **Mars 2010** : travail de morcellement et fusionnement à Soavimbahoaka/ Tana 101
- **Décembre 2009** : travail de morcellement à Tsarahonenana / Tana 101
- **Septembre 2009** : levé et implantation des Bâtiments à Ivato / Tana 101
- **Mai-Juin 2009** : implantations IF et routes sur le projet de lotissement Sambaina (Client : SFMA)
- **Novembre 2008-Janvier 2009** : implantation d'axes et profil en travers sur le projet de réhabilitation RN9 (250km) (client : Scet Tunisie)
- **Octobre 2008** : études topographiques à Nosy-Be (Client : Ressort développement)
- **Aout 2008** : implantations IF sur le projet de lotissement Sambaina (Client : SFMA)
- **Juillet 2008** : levé topographiques à Faratsiho (Client : SMATP)
- **Mai-Juin 2008** : études et contrôle topographiques sur le projet de réhabilitation RN9 (250 km) (client : Scet Tunisie)

❖ **Topographe à la société GISC à Ambohipo/ Tana 101**

- **Mars 2008** : levé du plan à Ambohipo

❖ **Stagiaire Topographe à la société SOMEAH à Ankadivato / Tana 101**

- **Janvier-Février 2007** : études et contrôle topographiques sur le projet de réhabilitation de route à Tsiroanomandidy (20 km)

- **Novembre-Décembre 2006** : études et contrôle topographiques sur le projet de réhabilitation de route à Ambatofinandrahana (60km)
- ❖ **Stagiaire Topographe à la société BATTITOP à Analamahitsy /Tana 101**
  - **Octobre 2006** : construction d'un bâtiment à Manjakandriana 116
  - **Septembre 2006** : construction des pylônes Telma à Ambohimanarina et Fenoarivo
- ❖ **Stagiaire Topographe au sein du service Topographique à Anosy/Tana 101**
  - **Aout 2006** : travaux de morcellement et rétablissement des bornes à Sabotsy-namehana
  - **Juillet 2006** : levé du plan à Fenoarivo

**14. CONNAISSANCES EN INFORMATIQUES**

- ✓ Covadis (calcul topo-métrique, cubature, ...)
- ✓ Autocad 2D et 3D
- ✓ Micro-station (MNT, Break line, Filtrage, digit)
- ✓ Bureautique (Word, Excel)
- ✓ Internet

**15. CONNAISSANCES EN APPAREIL TOPOGRAPHIQUES**

- ✓ GPS leica 1200 bi-fréquence
- ✓ Station totale (leica, nikon...)
- ✓ Théodolite
- ✓ Niveau

**16. LANGUE**

- ✓ Malagasy
- ✓ Français
- ✓ Notion en Anglais

**VIII- LOISIR**

- ✓ Football
- ✓ Karaké
- Permis de conduire catégorie B en juin 2009

**17. ATTESTATION/Certification :**

Je soussigné, certifie que le présent CV me décrit fidèlement, ainsi que mes qualifications et mon expérience professionnelle ; je m'engage à être disponible pour réaliser la mission, au cas où le contrat serait attribué. Toute fausse déclaration ou renseignement fourni incorrectement dans le présent CV pourra justifier ma disqualification ou mon renvoi par le Client, et/ou des sanctions par la Banque.

**Mampionona Benjamina**

\_\_\_\_\_  
#Nom de l'expert



Signature

**22/11/2022**

Date

**About Ibrahim**

\_\_\_\_\_  
Nom du représentant autorisé du Consultant  
(la même personne qui est signataire de la Proposition)



Signature

**22/11/2022**

Date



Enregistré sous N°10/ 8844 /S.Exam  
du 11 6 DEC 2010

REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Tanindrazana – Fahafahana – Fandrosoana

# LYCEE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DE MANTASOA

Commune Rurale de Mantasoa, District de Manjakandriana

Région d'Analamanga

## DIPLOME DE TECHNICIEN TOPOGRAPHE SPECIALISE

Le Proviseur du Lycée Technique et Professionnel de Mantasoa,

- Vu l'arrêté n°16760/2008 – MEN du 26 Août 2008 portant agrément des filières au Lycée Technique et Professionnel de Mantasoa,
  - Vu les procès verbaux signés par les membres de jury d'examen en date du 11 octobre 2006
- Certifie que l'impétrant(e) a rempli les conditions réglementaires exigées et a subi avec succès les épreuves théoriques et pratiques en vue de l'obtention du **DIPLOME DE TECHNICIEN TOPOGRAPHE SPECIALISE**

Spécialité : **TOPOGRAPHIE**

Mention : **PASSABLE**

Délivré à *Mampionona Benjamina*

Né(e) le 29 Novembre 1988 à Anjezy

L'impétrant(e)

*Anjezy*

Fait à Mantasoa, le **26 MAR 2012**

Le Proviseur du Lycée Technique et Professionnel



*A. Balao*

MANTASOA **ANALINA R. Baonitelar**



## ATTESTATION DE TRAVAIL

Je soussigné, Andriatsilavo RAMANDIAMANANA, Directeur de la Société *ILS Topo Afrique*, atteste par la présente que Monsieur **MAMPIONONA Benjamina** fait partie du personnel de la société en tant que « Technicien topographe » depuis le mois d'Avril 2013 jusqu'à ce jour en ce en contrat à durée indéterminée.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et faire valoir ce que de droit.

Antananarivo, le 04 Septembre 2017

**Andriatsilavo RAMANDIAMANANA**  
Directeur

LS TOPO AFRIQUE - GROUPE PARERA  
L'Office de Antananarivo  
B.P. 605 ANTANANARIVO 101  
Tel : 33 247 65 / 032 11 264 98  
Mail : info@ils-madagascar.com

1. **Poste Position PC-4** : Technicien Supérieur géotechnicien / Ingénieur Géotechnicien
2. **Nom de la Firme** : GROUPEMENT GAACE GmbH—TAEP—MDC INGENIERIE
3. **Nom de l'Expert** : Abdourahmane MBENGUE
4. **Date de naissance** : 02 Janvier 1967
5. **Nationalité** : Sénégalaise
6. **Années d'expériences** : 28 ans

#### 7. Education

- 2016 : International certificate in corporate finance  
HEC Paris First finance Institute
- 2013 : MBA International Paris Université Paris Dauphine –IAE Paris I Sorbonne
- 2010 : Bachelor en administration et gestion des entreprises  
Bordeaux école de Management (BEM)
- 1996 : Diplôme d'Ingénieur de Conception, spécialité Géologie / Option Géotechnique - Routes  
Institut des Sciences de la Terre (IST) - Université Cheikh Anta Diop de Dakar
- 1991 : DUES-ST (Diplôme Préparatoire)  
Institut des Sciences de la Terre (IST) -Université Cheikh Anta Diop de Dakar

#### 8. Affiliation à des associations / groupements professionnels :

AIGIST (association des ingénieurs IST)

#### 7. Autres formations :

##### ☛ Séminaires

##### Mars 2001

Formation avec l'Institut International de Droit du Développement (IDLI) sur les aspects juridiques et économiques des Entreprises

##### Décembre 2000 à Janvier 2002

Séminaire Formation des Entrepreneurs du BTP sur les Modules :

- Appel d'Offres
- Gestion des chantiers

##### Septembre 2000

Séminaire International sur la qualité des Travaux Routiers

##### ☛ Stages

- 1993 : Stage au CEREEQ Etude de Fondations, Tassements, et essais de laboratoire (90 jours)
- 1994 : Stage au CEREEQ (les bétons hydrauliques : mise en place d'une banque de donnée) (90 jours)
- 1995 : Stage géophysique : prospection par méthodes électriques et Sismiques sur les calcaires de Bandia avec l'ORSTOM
- 1995 : Projet de fin d'études, Thème : les bétons de latérites, Formulations Performances et intérêt économique avec le CEREEQ (7 mois)

#### 9. Pays où l'employé a travaillé : Sénégal, Mali, Mauritanie, Niger, Guinée équatoriale

##### 9. Langues :

	<i>Parlé</i>	<i>Lu</i>	<i>Ecrit</i>
<b>Français :</b>	Excellent	Excellent	Excellent.

Anglais Bien Assez bien Bien

**10. Expérience professionnelle :**

**2004 – à nos jours**

**Employeur :** TECHNOSOL INGENIERIE ET CONSULTANCE AVEC DES PARTENAIRES  
**Poste :** Ingénieur géotechnicien, routier, chef de mission et Gérant de Technosol

**1996 – 2004 :**

**Employeur :** CITAP  
**Poste :** Conducteur des travaux, Directeur des Travaux ; Directeur Technique

11. Détail des tâches exécutées	12. Expérience de l'employé qui illustre le mieux sa compétence
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des tronçons</li> <li>• Etudes topographiques</li> <li>• Etudes géotechniques</li> <li>• Etudes socio-économiques</li> <li>• Elaboration ADPS, APD et DAO</li> <li>• Suivi des travaux</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b>            ETUDES D'AVANT PROJET DETAILLE (APD), LES ETUDES SOCIO-ECONOMIQUES, L'ELABORATION D'UN DOSSIER D'APPELS D'OFFRES, LA SURVEILLANCE ET LE SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET LE SUIVI-CONTRÔLE DES TRAVAUX DE REALISATION DE 57,5KM DE ROUTES RURALES DANS LES COMMUNES DE BOULAL, BARKEDJI ET OUARKHOKH DANS LA REGION DE LOUGA,  <b>Maître d'ouvrage :</b> PAFA-E/Ministère de l'Agriculture  <b>Année :</b> 2019  <b>Lieu :</b> REGION DE LOUGA,            Etudes de 57,5 km de pistes rurales  <b>Poste :</b> Ingénieur chef de mission  <b>Activités :</b> Planification, budgétisation et coordination des la mission d'étude</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des tronçons</li> <li>• Traitement des données de mesures de déflexions</li> <li>• Etablissement des rapports</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b>            Etudes portant sur l'exécution d'une campagne de mesures de déflexions sur le réseau routier revêtu  <b>Maître d'ouvrage :</b> AGEROUTE  <b>Année :</b> 2018  <b>Lieu :</b> toutes les régions du Sénégal sur l'ensemble du réseau routier revêtu classé (4572 km)  <b>Poste :</b> Ingénieur chef de mission  <b>Activités :</b> Planification, budgétisation et coordination des la mission d'étude</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des tronçons</li> <li>• Etudes topographiques</li> <li>• Etudes géotechniques</li> <li>• Etudes socio-économiques</li> <li>• Elaboration ADPS, APD et DAO</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b>            Missions d'études techniques, environnementales, sociales et supervision du projet de construction de routes rurales dans la région de Ziguinchor            Lot1 : Kagnoute – Pointe St Georges, 17.974 Km traversant une zone côtière            Lot2 : Diankéne – Loudia Wolof, 15.755 Km  <b>Maître d'ouvrage :</b> AGETIP  <b>Année :</b> 2017-2018  <b>Lieu :</b> région de Ziguinchor            Etudes de pistes rurales  <b>Poste :</b> Ingénieur géotechnicien chef de mission  <b>Activités :</b> Planification, budgétisation et coordination des la mission d'étude</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes techniques</li> <li>• Elaboration de l'aspect financier et du budget des travaux</li> <li>• Elaboration APS, APD et DAO</li> <li>• Coordonner toutes les activités en rapport avec l'ADM</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b>            Etudes de pistes rurales, de voirie et d'ouvrages de drainage dans les régions de Dakar, Thiés, Saint-Louis des zones côtières, Diourbel, Tamba et Ziguinchor. Projet PACASEN (Programme d'Appui aux Communes et Agglomérés du Sénégal)  <b>Maître d'ouvrage :</b> ADM  <b>Année :</b> 2017  <b>Lieu :</b> Dakar, Thiés, Saint-Louis, Diourbel, Tamba et Ziguinchor  <b>Principale caractéristique du projet :</b>            73 km de voiries en béton bitumineux et travaux des murs de protection de zone côtière traversant saint louis</p>

8

11. Détail des tâches exécutées	12. Expérience de l'employé qui illustre le mieux sa compétence
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue détaillée de la caractérisation actuelle du réseau routier revêtu ;</li> <li>• Exploitation des résultats des campagnes d'Inspections Sommaires et Mesures d'unis menées par l'AGEROUTE sur l'ensemble du réseau routier classé ;</li> <li>• Recueil des données routières pertinentes (origine de la route : date de construction, structure d'origine comprenant épaisseur, nature de revêtement, base et fondation et travaux d'entretien précédents : renforcement, entretien courant et périodique et en particulier l'élargissement).</li> <li>• <b>Organisation et réalisation d'une campagne d'inspection sommaire, sur l'ensemble du réseau routier revêtu ;</b></li> <li>• Mesure des temps de parcours ainsi que les vitesses moyennes confortables sur les principaux axes du réseau routier revêtu ;</li> <li>• Actualisation et redéfinition conformément à la grille communautaire, des niveaux de services de toutes les sections du réseau routier classé du Sénégal ;</li> <li>• Traitement et restitution des données recueillies selon le format prédéfini pour garantir leur intégration dans la BDR de l'AGEROUTE et leur exploitation aisée.</li> </ul>	<p>83 km de caniveaux  <b>550 km de pistes rurales</b>  <b>Poste :</b> Ingénieur géotechnicien Chef de Mission  <b>Activités :</b> Planification, budgétisation et coordination de la mission.</p> <p><b>Nom du projet ou de la mission :</b> Étude portant sur l'actualisation de la caractérisation du réseau routier revêtu et ouvrages d'arts par niveaux de service et mesure des temps de parcours dans le cadre du projet de réhabilitation de la route nationale n°2 Ndioum-Ourossogui-Bakel et de désenclavement de l'île à Morphil y compris les ouvrages d'arts  <b>Maître d'ouvrage :</b> AGEROUTE Sénégal  <b>Année :</b> 2017  <b>Lieu :</b> Sénégal  <b>Principales caractéristiques du projet :</b>  <b>Linéaire :</b> 5 551,615 km de routes revêtues  <b>Poste :</b> Ingénieur routier, chef de mission  <b>Activité :</b> Étude d'actualisation de la caractérisation du réseau routier revêtu par niveaux de service</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer le programme de reconnaissance,</li> <li>• Diriger, contrôler et superviser toutes les études,</li> <li>• Suivre en particulier au jour le jour les études géotechniques,</li> <li>• <b>Inspection visuelle,</b></li> <li>• <b>Etude de trafic,</b></li> <li>• <b>Mesures de déflexions,</b></li> <li>• Prendre les résultats géotechniques afin de les utiliser dans les études des ouvrages,</li> <li>• Analyser et interpréter les essais in-situ et au laboratoire, faire les calculs et proposer un type de dimensionnement.</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b> Etudes d'exécution relatives aux travaux de construction et de réhabilitation de la RN2 revêtue entre Ndioum et Bakel (Lot3 : Tronçon Bakel – Fadiara, 51 Km).  <b>Maître d'ouvrage :</b> AGEROUTE  <b>Client :</b> Grpt CHAABANE / GER  <b>Année :</b> 2017  <b>Lieu :</b> Fadiara, Bakel  <b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 51 km en béton bitumineux</li> <li>- Travaux de ponts/Ouvrage d'arts</li> <li>- Recherche d'emprunts latéritiques et sableux</li> <li>- Campagne de déflexions le long de la chaussée</li> <li>- Dimensionnement de la structure</li> <li>- Formulation de béton hydraulique</li> </ul> <p><b>Poste :</b> Ingénieur Chef de mission  <b>Activités :</b> Planification, budgétisation et coordination de la mission.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer le programme de reconnaissance,</li> <li>• Diriger, contrôler et superviser toutes les études,</li> <li>• Suivre en particulier au jour le jour les études géotechniques,</li> <li>• <b>Inspection visuelle,</b></li> <li>• <b>Etude de trafic,</b></li> <li>• <b>Mesures de déflexions,</b></li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b> Etudes d'exécution pour les travaux de construction et de réhabilitation de la RN2 entre Ndioum et Bakel (Lot 2 : Tronçon Hamadi Oumare – Fadiara, environ 48 Km).  <b>Maître d'ouvrage :</b> AGEROUTE  <b>Client :</b> Grpt CHAABANE / GER  <b>Année :</b> 2017  <b>Lieu :</b> Ndioum, Bakel  <b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 48 km en béton bitumineux</li> </ul>

8

11. Détail des tâches exécutées	12. Expérience de l'employé qui illustre le mieux sa compétence
<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre les résultats géotechniques afin de les utiliser dans les études des ouvrages,</li> <li>Analyser et interpréter les essais in-situ et au laboratoire, faire les calculs et proposer un type de dimensionnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Travaux de ponts/Ouvrage d'arts</b></li> <li>Recherche d'emprunts latéritiques et sableux</li> <li>Campagne de déflexions le long de la chaussée</li> <li>Dimensionnement de la structure</li> <li>Formulation de béton hydraulique</li> </ul> <b>Poste :</b> Ingénieur Chef de mission <b>Activités :</b> Planification, budgétisation et coordination de la mission.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Etudes techniques</li> <li>Elaboration de l'aspect financier et du budget des travaux</li> <li>Elaboration APS, APD et DAO</li> <li>Supervision des travaux</li> <li>Coordonner toutes les activités et est l'interlocuteur du maître d'ouvrage délégué la SAED.</li> </ul>	<b>Nom du projet ou de la mission :</b> Etudes, Supervision et contrôle des travaux de maintenance des infrastructures d'intérêt général prévus dans les délégations de Dagana, Podor et Matam <b>(46,5 km de Pistes de production, 25 ouvrages de drainage et ouvrages de franchissement)</b> <b>Année :</b> 2016 <b>Lieu :</b> Dagana Podor et Matam <b>Principales caractéristiques du projet :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ouvrages de drainage</li> <li>Ouvrages de franchissement (dalots)</li> <li>Pistes de production</li> </ul> <b>Poste :</b> Ingénieur géotechnicien Chef de Mission <b>Activités :</b> Planification, budgétisation et coordination des missions de supervision
<ul style="list-style-type: none"> <li>Etudes techniques</li> <li>Elaboration de l'aspect financier et du budget des travaux</li> <li>Elaboration APS, APD et DAO</li> <li>Supervision des travaux</li> <li>Coordonner toutes les activités en rapport avec le PNUD</li> </ul>	<b>Nom du projet ou de la mission :</b> Etudes, Supervision et contrôle des travaux de réalisation de pistes dans les régions Saint Louis, Louga, Kaolack et Fatick dans le cadre du PUDC <b>Maître d'ouvrage délégué :</b> PNUD <b>Année :</b> 2015-2016 <b>Lieu :</b> Dagana Podor et Matam Thiès –Diourbel, Saint Louis, Louga, Kaolack, Fatick et Kaffrine <b>Principales caractéristiques du projet :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ouvrages de drainage</li> <li>Ouvrages de franchissement (dalots)</li> <li>Pistes de production</li> </ul> <b>Poste :</b> Ingénieur géotechnicien Chef de Mission <b>Activités :</b> Planification, budgétisation et coordination des missions de supervision
<ul style="list-style-type: none"> <li>Etudes techniques</li> <li>Elaboration de l'aspect financier et du budget des travaux</li> <li>Elaboration APS, APD et DAO</li> <li>Supervision des travaux</li> <li>Coordonner toutes les activités en rapport avec le PADEN</li> </ul>	<b>Nom du projet ou de la mission :</b> Etudes, Contrôle et supervision des travaux de construction de la piste Kébémér – Thiéppé – Saré Dao 37,5 Km <b>Maître d'ouvrage :</b> MAER / PADEN <b>Année :</b> 2015 - 2016 <b>Lieu :</b> Kébémér <b>Principales caractéristiques du projet :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ouvrages de drainage</li> <li>Ouvrages de franchissement (dalots)</li> <li>37,5 km de Piste de production</li> </ul> <b>Poste :</b> Ingénieur géotechnicien Chef de Mission <b>Activités :</b> Planification, budgétisation et coordination de la mission.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparer le programme de reconnaissance,</li> <li>Diriger, contrôler et superviser toutes les études,</li> <li>Suivre en particulier au jour le jour les études géotechniques,</li> <li><b>Inspection sommaire</b></li> <li><b>Etude de trafic,</b></li> <li><b>Mesures de déflexions,</b></li> <li>Prendre les résultats géotechniques afin de les utiliser dans les études des ouvrages,</li> <li>Analyser et interpréter les essais in-situ et au laboratoire, faire les calculs et proposer un type de dimensionnement.</li> </ul>	<b>Nom du projet ou de la mission :</b> Etudes géotechniques d'exécution des travaux de réhabilitation de voies à la route des Niayes : tronçons Mboro – Mboro plage et Youssou Mbargane – RN1 <b>Maître d'ouvrage :</b> AGEROUTE <b>Client :</b> Henan Chine <b>Année :</b> 2016 <b>Lieu :</b> Mboro et Rufisque <b>Principales caractéristiques du projet :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>1,7 km en 2x2 voies et 5,5 km en 1x2 voies : routes en béton bitumineux</b></li> <li>Couche de fondation en latérite ou en concassé de basalte 0/31,5, couche de base latérite-ciment ou en concassé de basalte 0/31,5,</li> <li>Revêtement en béton bitumineux</li> <li>Ouvrages de franchissement (dalots) et de drainage (caniveaux)</li> </ul> <b>Poste :</b> Ingénieur géotechnicien <b>Activités :</b> Planification, budgétisation et coordination des études

§

11. Détail des tâches exécutées	12. Expérience de l'employé qui illustre le mieux sa compétence
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des projets avec la commune.</li> <li>• <b>Inspections sommaires</b></li> <li>• Evaluation technique sommaire</li> <li>• Elaboration de l'aspect financier et du budget des travaux</li> <li>• Coordonner toutes les activités en rapport avec le Maire</li> </ul>	<p>géotechniques d'exécution</p> <p><b>Nom du projet ou de la mission :</b> Etude d'identification de projets structurants pour la ville de Bargny (voirie et drainage, aménagements de place publique, salles de classes et postes de santé) Maître d'ouvrage : Commune de Bargny <b>Année :</b> 2015 <b>Lieu :</b> Bargny <b>Principales caractéristiques du projet :</b> Identifications de projets structurant et évaluations sommaires des couts pour le budget 2016 (<b>12 km de voiries</b>) <b>Poste :</b> Ingénieur consultant individuel chef de mission <b>Activités :</b> Planification, budgétisation et coordination de la mission.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer le programme de reconnaissance,</li> <li>• Diriger, contrôler et superviser toutes les études,</li> <li>• Suivre en particulier au jour le jour les études géotechniques,</li> <li>• <b>Inspection sommaire</b></li> <li>• <b>Etude de trafic,</b></li> <li>• <b>Mesures de déflexions,</b></li> <li>• Prendre les résultats géotechniques afin de les utiliser dans les études des ouvrages,</li> <li>• Analyser et interpréter les essais in-situ et au laboratoire, faire les calculs et proposer un type de dimensionnement.</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b> Etudes d'exécution pour les travaux de réhabilitation de la route Touba Dahra Linguère (RN3) : Lot 1 Touba Dahra 70 km Maître d'ouvrage : AGEROUTE Client : Henan Chine <b>Année :</b> 2015 <b>Lieu :</b> Touba -Dahra <b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>70 km de routes en béton bitumineux</b></li> <li>- Couche de fondation, couche de base en latérite ciment</li> <li>- Revêtement en béton bitumineux</li> <li>- Ouvrages de franchissement (dalots)</li> </ul> <p><b>Poste :</b> Ingénieur géotechnicien Chef de mission <b>Activités :</b> Planification, budgétisation et coordination des études géotechniques d'exécution</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes techniques</li> <li>• Elaboration de l'aspect financier et du budget des travaux</li> <li>• Elaboration APS, APD et DAO</li> <li>• Supervision des travaux</li> <li>• Coordonner toutes les activités et est l'interlocuteur du maître d'ouvrage délégué la SAED.</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b> Etudes, Supervision et , contrôle des travaux de maintenance des infrastructures Hydro agricoles (<b>22 ouvrages de drainage des eaux, 40 km pistes de production</b>) pour le compte de la Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED). Maître d'ouvrage : SAED <b>Année :</b> 2014 <b>Lieu :</b> Dagana Podor et Matam <b>Principales caractéristiques du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 22 Ouvrages de drainage</li> <li>- 40 km de Pistes de production</li> </ul> <p><b>Poste :</b> Ingénieur géotechnicien Chef de Mission <b>Activités :</b> Planification, budgétisation et coordination des la mission de supervision</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration des rapports.</li> <li>• Suivi des travaux</li> <li>• Suivi de l'aspect technique des travaux</li> <li>• Suivi de l'aspect financier et du budget des travaux</li> <li>• <b>Mesures de déflexions</b></li> <li>• Coordonner toutes les activités et est l'interlocuteur du maître d'ouvrage.</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b> Supervision des travaux d'achèvement de la route Fatick-Bambey (<b>25 km</b>) revêtues et <b>5 km</b> de voirie dans la ville de Bambey Maître d'ouvrage : AGEROUTE <b>Année :</b> 2013 <b>Lieu :</b> Régions de Diourbel et Fatick <b>Principales caractéristiques du projet :</b> Routes de <b>30 km</b> avec revêtement en béton bitumineux, base en latérite- ciment et fondation en latérite crue et ouvrages d'art et radiers Voirie avec trottoirs et bordures <b>Poste :</b> Ingénieur consultant individuel chef de mission <b>Activités :</b> Planification, budgétisation et coordination de la mission de supervision</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration des rapports.</li> <li>• Suivi des travaux</li> <li>• Suivi de l'aspect technique des travaux</li> <li>• Suivi de l'aspect financier et du budget des travaux</li> <li>• <b>Mesures de déflexions</b></li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b> Supervision des travaux d'achèvement de la construction et de réhabilitation de voiries dans la commune de Kaolack (PRECOL) Maître d'ouvrage : Commune de Kaolack <b>Année :</b> 2013 <b>Lieu :</b> Kaolack</p>

11. Détail des tâches exécutées	12. Expérience de l'employé qui illustre le mieux sa compétence
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonner toutes les activités et est l'interlocuteur du maître d'ouvrage.</li> </ul>	<p><b>Principales caractéristiques du projet :</b>  <b>Environ 11 km de voiries en béton bitumineux</b>  <b>1000 ml de caniveaux</b>            Reprise de voiries avec couche de fondation en latérite crue, base en latérite ciment et revêtement en béton bitumineux sur 3 cm, plusieurs radiers submersibles et un caniveau fermé de 1060 ml.            Eclairage public le long des axes  <b>Poste :</b> Ingénieur chef de mission consultant individuel AGETIP  <b>Activités :</b> Planification, budgétisation et coordination des la mission de supervision</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer le programme d'études,</li> <li>• <b>Inspections sommaires</b></li> <li>• Diriger, contrôler et superviser toutes les études</li> <li>• Suivre en particulier au jour le jour le déroulement des études</li> <li>• <b>Etude de trafic</b></li> <li>• <b>Mesures de déflexions</b></li> <li>• Confection du D.A.O</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b> Identification et Etudes techniques de voiries devant accompagner le système de drainage et des ouvrages de rejet en mer des zones de Dalifort et Pikine Guédiawaye dans le cadre du PROGEP            Maître d'ouvrage : ADM  <b>Année :</b> 2012  <b>Lieu :</b> Région de Dakar  <b>Principales caractéristiques du projet :</b>  <b>17 km de voiries</b>            Couche base en tout venant de basalte et revêtement en pavés autobloquants, un réseau d'assainissement d'une quinzaine de km en canaux avec grilles avaloirs, deux passerelles et un dalot.            Des aménagements piétonniers autour des bassins  <b>Poste :</b> Ingénieur chef de mission consultant individuel ADM  <b>Activités :</b> Etudes technique et supervision de voiries</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration des rapports.</li> <li>• Suivi des travaux</li> <li>• Suivi de l'aspect technique des travaux</li> <li>• Suivi de l'aspect financier et du budget des travaux</li> <li>• <b>Mesures de déflexions</b></li> <li>• Coordonner toutes les activités et est l'interlocuteur du maître d'ouvrage.</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b> Supervision des travaux de construction et de réhabilitation de voiries dans la commune de MBOUR (PRECOL)            Maître d'ouvrage : Commune de Mbour  <b>Année :</b> 2011- 2012  <b>Lieu :</b> Mbour  <b>Principale caractéristique du projet :</b>            voiries sur trois axes longs de <b>7 km</b> avec couche de fondation en latérite crue, base en latérite ciment et revêtement en BB sur 5cm, plusieurs radiers submersibles et bassins d'infiltration.            Eclairage public le long des axes  <b>Poste :</b> Ingénieur chef de mission  <b>Activités :</b> Planification, budgétisation et coordination de la mission de supervision</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer le programme d'études,</li> <li>• <b>Inspections sommaires</b></li> <li>• Diriger, contrôler et superviser toutes les études</li> <li>• Suivre en particulier au jour le jour le déroulement des études</li> <li>• <b>Etude de trafic</b></li> <li>• <b>Mesures de déflexions</b></li> <li>• Confection du D.A.O</li> <li>• Elaboration des rapports.</li> <li>• Suivi des travaux</li> <li>• Suivi de l'aspect technique des travaux</li> <li>• Suivi de l'aspect financier et du budget des travaux</li> <li>• Coordonner toutes les activités et est l'interlocuteur du maître d'ouvrage.</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b> Identification et Etudes techniques et supervision des travaux de réhabilitation de voiries dans la commune de Bargny            Maître d'ouvrage délégué : AGETIP  <b>Année :</b> 2012  <b>Lieu :</b> Bargny  <b>Principales caractéristiques du projet :</b> Etudes et supervision de voirie urbaine (<b>1.5 km</b>), avec couche base latérite crue et revêtement en pavés autobloquants  <b>Poste :</b> ingénieur chef de mission Consultant individuel  <b>Activités :</b> Planification, budgétisation et coordination des Etudes et supervision des travaux</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer le programme d'études,</li> <li>• <b>Inspections sommaires</b></li> <li>• Diriger, contrôler et superviser toutes les études</li> <li>• Suivre en particulier au jour le jour le déroulement des études</li> <li>• <b>Etude de trafic</b></li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b> Identification, Etudes techniques et supervision relatives à la construction et à la réhabilitation de voiries dans la commune de Rufisque            Maître d'ouvrage : Commune de Rufisque  <b>Année :</b> 2010- 2011  <b>Lieu :</b> Rufisque  <b>Principales caractéristiques du projet :</b></p>



11. Détail des tâches exécutées	12. Expérience de l'employé qui illustre le mieux sa compétence
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesures de déflexions</li> <li>• Confection du D.A.O</li> </ul>	<p>Etudes de <b>23 km</b> de voirie urbaine (11 tronçons de routes en béton bitumineux, en pavés et béton hydraulique et construction de deux passerelles)  <b>Poste</b> : Ingénieur chef de mission  <b>Activités</b> : Planification, budgétisation et coordination des Etudes et du travail des experts</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer le programme de reconnaissance,</li> <li>• Diriger, contrôler et superviser toutes les études,</li> <li>• Suivre en particulier au jour le jour les études géotechniques,</li> <li>• <b>Etude de trafic,</b></li> <li>• <b>Mesures de déflexions,</b></li> <li>• <b>Sondages de chaussée et d'emprunts</b></li> <li>• Prendre les résultats géotechniques afin de les utiliser dans les études des ouvrages,</li> <li>• Analyser et interpréter les essais in-situ et au laboratoire, faire les calculs et proposer un type de dimensionnement.</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission</b> : Etudes d'exécution des travaux d'aménagement et de bitumage de la route Tivaouane-Touba Toul – Khombole (<b>32 km</b>)  <b>Maître d'ouvrage</b> : AGEROUTE  <b>Client</b> : ELMASA  <b>Année</b> : 2012  <b>Lieu</b> : Région de Thiès  <b>Principales caractéristiques du projet</b> : Route de <b>32 km</b> avec revêtement en béton bitumineux, base en latérite- ciment et fondation en latérite crue et ouvrages hydrauliques  <b>Poste</b> : Ingénieur géotechnicien chef de mission  <b>Activités</b> : Etudes géotechniques et projet d'exécution</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer le programme d'études,</li> <li>• <b>Inspections sommaires</b></li> <li>• Diriger, contrôler et superviser toutes les études</li> <li>• <b>Etude de trafic,</b></li> <li>• <b>Mesures de déflexions,</b></li> <li>• Suivre en particulier au jour le jour le déroulement des travaux</li> <li>• Confection du D.A.O</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission</b> : Etudes techniques relatives à la construction et à la réhabilitation de voiries dans la commune de Richard Toll (PRECOL)  <b>Maître d'ouvrage</b> : AGETIP  <b>Année</b> : 2010  <b>Lieu</b> : Richard Toll  <b>Principales caractéristiques du projet</b> : voiries sur deux axes longs de <b>5 km</b> avec couche de fondation en latérite crue, base en latérite ciment et revêtement en béton bitumineux sur 4cm et d'un pont en béton armé de 35 ml.  <b>Poste</b> : Ingénieur chef de mission  <b>Activités</b> : Planification, budgétisation et coordination des Etudes et du travail des experts</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes techniques</li> <li>• Elaboration de l'aspect financier et du budget des travaux</li> <li>• Elaboration APS, APD et DAO</li> <li>• Supervision des travaux</li> <li>• Coordonner toutes les activités et est l'interlocuteur du maître d'ouvrage délégué la SAED</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission</b> : Etudes, Supervision des travaux de renforcement de la route RN2 – Station de pompage de Ronkh (30 Km) et de construction de 17 ouvrages de franchissement.  <b>Maître d'ouvrage</b> : SAED  <b>Année</b> : 2010  <b>Lieu</b> : Ronkh  <b>Principales caractéristiques du projet</b> : Suivi quotidien des travaux de la piste et des ouvrages d'art.  <b>Poste</b> : Ingénieur Chef de mission  <b>Activités</b> : coordination du Suivi des travaux.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes techniques</li> <li>• Elaboration de l'aspect financier et du budget des travaux</li> <li>• Elaboration APS, APD et DAO</li> <li>• Supervision des travaux</li> <li>• Coordonner toutes les activités et est l'interlocuteur du maître d'ouvrage délégué la SAPCO</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission</b> : Etudes pour la construction piste d'accès du site de POINTE SARRENE pour le compte de GRESTEC.  <b>Maître d'ouvrage</b> : SAPCO  <b>Année</b> : 2010  <b>Lieu</b> : pointe Sarrene  <b>Principales caractéristiques du projet</b> :            -Campagne de sondage géotechnique            -Prélèvement d'échantillons et essais géotechniques  <b>Poste</b> : Ingénieur géotechnicien chef de mission  <b>Activités</b> : Etudes géotechniques</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer le programme de reconnaissance,</li> <li>• Diriger, la campagne d'inspection visuelle, établir les schémas itinéraires</li> <li>• Exploitation des résultats de relevés et de mesures d'uni,</li> <li>• Superviser toutes les études</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission</b> :            Travaux d'entretien courant des routes revêtues de la région de Saint louis pour le compte de CITAP Marché TA1/508/ATR  <b>Maître d'ouvrage</b> : AATR  <b>Année</b> : 2009  <b>Lieu</b> : Saint louis RN2  <b>Principale caractéristique du projet</b> : remise en état du revêtement de</p>

8

11. Détail des tâches exécutées	12. Expérience de l'employé qui illustre le mieux sa compétence
géotechniques et établissement du dossier d'exécution de l'entreprise,	routes revêtues <b>Poste</b> : Ingénieur géotechnicien consultant <b>Activités</b> : Etudes et inspection visuelle des routes bitumées établissement projet d'exécution
<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparer le programme de reconnaissance,</li> <li>Diriger, contrôler et superviser toutes les études géotechniques pour le dossier d'exécution,</li> <li>Suivre en particulier au jour le jour les études géotechniques,</li> <li>Prendre les résultats géotechniques afin de les utiliser dans les études des ouvrages,</li> <li>Analyser et interpréter les essais in-situ et au laboratoire, faire les calculs et proposer un type de dimensionnement.</li> <li>Suivre l'autocontrôle des travaux avec la MDC</li> </ul>	<b>Nom du projet ou de la mission</b> : Sondages et essais géotechniques pour les Travaux de réalisation de la route bitumée Thiès - Mont Rolland – Notto – Gouye Diaman pour le compte de SOTRACOM <b>Maître d'ouvrage</b> : AATR <b>Année</b> : 2009 <b>Lieu</b> : Thiès <b>Principale caractéristique du projet</b> : 22km route revêtue en enrobés denses <b>Poste</b> : Ingénieur géotechnicien <b>Activités</b> : Etudes et suivi géotechnique de route bitumée
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assure la planification, la budgétisation des tâches et la réalisation des travaux dans les règles de l'art</li> <li>Interlocuteur direct de la MDC représentant le maître d'ouvrage la SAED</li> </ul>	<b>Nom du projet ou de la mission</b> : Projet hydro agricole de Bakel pour la réalisation de 140 KM de pistes pour le compte de la SAED avec CITAP. <b>Maître d'ouvrage</b> : SAED <b>Année</b> : 2008 <b>Lieu</b> : Bakel <b>Principale caractéristique du projet</b> : pistes rurales de 6m et 55 ouvrages d'art (dalots et radiers) <b>Poste</b> : Directeur des travaux <b>Activités</b> : Projet d'exécution, Planification, budgétisation et coordination des travaux.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration des rapports.</li> <li>Suivi des travaux</li> <li>Suivi de l'aspect technique des travaux</li> <li>Suivi de l'aspect financier et du budget des travaux</li> <li>Coordonner toutes les activités et est l'interlocuteur du maître d'ouvrage.</li> </ul>	<b>Nom du projet ou de la mission</b> : Suivi et contrôle de construction de pistes dans la communauté rurale de Mbane Programme PNIR <b>Maître d'ouvrage</b> : Communauté Rurale de Mbane <b>Année</b> : 2007 <b>Lieu</b> : Mbane <b>Principale caractéristique du projet</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>Piste de production</li> <li>Ouvrages d'art</li> </ul> <b>Poste</b> : Ingénieur consultant individuel chef de mission <b>Activités</b> : Planification, budgétisation et coordination de la mission de supervision
<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration des rapports.</li> <li>Suivi des travaux</li> <li>Suivi de l'aspect technique des travaux</li> <li><b>Mesures de déflexions</b></li> <li>Suivi de l'aspect financier et du budget des travaux</li> <li>Coordonner toutes les activités et est l'interlocuteur du maître d'ouvrage.</li> </ul>	<b>Nom du projet ou de la mission</b> : Mission de supervision des travaux de réalisation du circuit pour courses automobiles Dakar Baobab à Sindia pour le compte de SEBEL INVEST SA. <b>Maître d'ouvrage</b> : SEBEL INVEST SA <b>Année</b> : 2007 <b>Lieu</b> : Sindia <b>Principale caractéristique du projet</b> : 4x4 voies de routes revêtues en béton bitumineux sur 6 cm <b>Poste</b> : Chef de la mission <b>Activités</b> : Supervision et Contrôle des travaux.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Jouer le rôle de Chef de mission,</li> <li>Préparer le programme de reconnaissance,</li> <li>Diriger, contrôler et superviser toutes les études,</li> <li>Suivre en particulier au jour le jour les études géotechniques, topographique et hydraulique</li> <li>Prendre les résultats géotechniques afin de les utiliser dans les études des ouvrages,</li> </ul>	<b>Nom du projet ou de la mission</b> : Projet d'étude et de suivi des travaux de réalisation de la piste Dialamankha-Dialakoto dans la région de Tambacounda <b>Maître d'ouvrage</b> : PROGEDE <b>Année</b> : 2006 <b>Lieu</b> : Région de Tambacounda <b>Principale caractéristique du projet</b> : Pistes de désenclavement en latérite et ouvrages d'art <b>Poste</b> : Chef de mission <b>Activités</b> : Etudes et Suivi des travaux

11. Détail des tâches exécutées	12. Expérience de l'employé qui illustre le mieux sa compétence
<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser et interpréter les essais in-situ et au laboratoire, faire les calculs et proposer un type de dimensionnement,</li> <li>Coordonner toutes les activités et est l'interlocuteur du maître d'œuvre.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Jouer le rôle de Chef de mission,</li> <li>Préparer le programme de reconnaissance,</li> <li>Diriger, contrôler et superviser toutes les études,</li> <li>Suivre en particulier au jour le jour les études géotechniques, topographique et hydraulique</li> <li>Prendre les résultats géotechniques afin de les utiliser dans les études des ouvrages,</li> <li>Analyser et interpréter les essais in-situ et au laboratoire, faire les calculs et proposer un type de dimensionnement,</li> <li>Coordonner toutes les activités et est l'interlocuteur du maître d'œuvre.</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b> Etudes et Supervision des travaux de réalisation de la piste Missirah – Touba Tafsir, Programme PNIR  <b>Maître d'ouvrage :</b> Communauté Rurale de Missirah  <b>Année :</b> 2006  <b>Lieu :</b> Missirah – Touba Tafsir  <b>Principale caractéristique du projet :</b> Pistes de désenclavement en latérite et ouvrages d'art  <b>Poste :</b> Chef de mission  <b>Activités :</b> Etudes et Suivi des travaux</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Jouer le rôle de Chef de mission,</li> <li>Préparer le programme de reconnaissance,</li> <li>Diriger, contrôler et superviser toutes les études,</li> <li>Suivre en particulier au jour le jour les études géotechniques, topographique et hydraulique</li> <li>Prendre les résultats géotechniques afin de les utiliser dans les études des ouvrages,</li> <li>Analyser et interpréter les essais in-situ et au laboratoire, faire les calculs et proposer un type de dimensionnement,</li> <li>Coordonner toutes les activités et est l'interlocuteur du maître d'œuvre.</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b> Suivi et Supervision des travaux de construction de pistes de Thiaméne – Mélajh et de thiaméne – GouyeTeude dans la communauté rurale de ThiaménePass  <b>Maître d'ouvrage :</b> communauté rurale de Thiaméne Pass  <b>Année :</b> 2006  <b>Lieu :</b> Thiaméne Pass  <b>Principale caractéristique du projet :</b> Pistes de désenclavement en latérite et ouvrages d'art  <b>Poste :</b> Chef de mission  <b>Activités :</b> Etudes et Suivi des travaux</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Diriger, la campagne d'inspection visuelle, établir les schémas itinéraires</li> <li>Exploitation des résultats de relevés et de mesures d'uni,</li> <li>Superviser toutes les études et piloter le dossier d'exécution de l'entreprise,</li> <li>Assurer la planification, la budgétisation des tâches et la réalisation des travaux dans les règles de l'art</li> <li>Interlocuteur direct de la MDC représentant le maître d'ouvrage AATR</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b> Travaux d'entretien courant routes revêtues tronçon limite région Kaolack-Tambacounda Marché TA1/274/ATR  <b>Année :</b> 2005  <b>Lieu :</b> Région de Tambacounda  <b>Principale caractéristique du projet :</b> remise en état du revêtement  <b>Poste :</b> Directeur des travaux  <b>Activités :</b> Projet d'exécution, Planification, budgétisation et coordination des travaux.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assure la planification, la budgétisation des tâches et la réalisation des travaux dans les règles de l'art</li> <li>Interlocuteur direct de la MDC représentant le maître d'ouvrage AATR</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b> Travaux de construction du pont de Aouré sur la RN2 entre Ourosogui et Bakel dans la région de Matam (installation et réalisation des ouvrages de déviation)  <b>Année :</b> 2005  <b>Lieu :</b> Région de Matam  <b>Principale caractéristique du projet :</b> ouvrage d'art (radier de 328 ml X 7m)  <b>Poste :</b> Directeur des travaux  <b>Activités :</b> Projet d'exécution, Planification, budgétisation et coordination des travaux.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assure la planification, la budgétisation des tâches et la réalisation des travaux dans les règles de l'art</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b> Travaux de réparations de coupures sur la RN2 et R40 (y/c 3 dalots : 3 x 300 x 200 ; 3 x 300 x 100 ; 100 x 100)  <b>Année :</b> 2004</p>

11. Détail des tâches exécutées	12. Expérience de l'employé qui illustre le mieux sa compétence
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interlocuteur direct de la MDC représentant le maître d'ouvrage AATR</li> </ul>	<p><b>Lieu</b> : région de Saint Louis (Mboumba)  <b>Principale caractéristique du projet</b> : construction d'ouvrages d'art et réparation de coupures sur la RN2  <b>Poste</b> : Directeur des travaux  <b>Activités</b> : Projet d'exécution, Planification, budgétisation et coordination des travaux.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diriger, la campagne d'inspection visuelle et de mesures de déflexions, établir les schémas itinéraires</li> <li>• Exploitation des résultats de relevés et de mesures d'uni,</li> <li>• Superviser toutes les études et piloter le dossier d'exécution de l'entreprise,</li> <li>• Assurer la planification, la budgétisation des tâches et la réalisation des travaux dans les règles de l'art</li> <li>• Interlocuteur direct de la MDC représentant le maître d'ouvrage AATR</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission</b> : Travaux d'entretien routier revêtu dans la région de Saint-Louis - Lot N° 2 - Renforcement de la route de Gandiol (20km) Lot N° 3  <b>Année</b> : 2003  <b>Lieu</b> : Région de Saint - Louis  <b>Principale caractéristique du projet</b> : renforcement de 20KM de route avec couche de base en banco- ciment et revêtement bicouche  <b>Poste</b> : Directeur des travaux  <b>Activités</b> : Projet d'exécution, Planification, budgétisation et coordination des travaux.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet d'exécution, Planification, budgétisation et coordination des travaux. Assure la planification, la budgétisation des tâches et la réalisation des travaux dans les règles de l'art</li> <li>• Interlocuteur direct de la MDC représentant le maître d'ouvrage AATR</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission</b> : Construction de la route Mbacké – Cadior –D 703  <b>Année</b> : 2003  <b>Lieu</b> : Région de Diourbel  <b>Principale caractéristique du projet</b> : construction de 5 Km de route bitumée neuve  <b>Poste</b> : Directeur des travaux  <b>Activités</b> : Projet d'exécution, Planification, budgétisation et coordination des travaux.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diriger, la campagne d'inspection visuelle et de mesures de déflexions, établir les schémas itinéraires</li> <li>• Exploitation des résultats de relevés et de mesures d'uni,</li> <li>• Superviser toutes les études et piloter le dossier d'exécution de l'entreprise,</li> <li>• Assure la planification, la budgétisation des tâches et la réalisation des travaux dans les règles de l'art</li> <li>• Interlocuteur direct de la MDC représentant le maître d'ouvrage AATR</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission</b> : Travaux d'entretien courant routes revêtues dans la région de Louga Marché TA1/085/ATR  <b>Année</b> : 2003  <b>Lieu</b> : Région de Louga  <b>Principale caractéristique du projet</b> : remise en état du revêtement  <b>Poste</b> : Directeur des travaux  <b>Activités</b> : Projet d'exécution, Planification, budgétisation et coordination des travaux.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet d'exécution, Planification, budgétisation et coordination des travaux. Assure la planification, la budgétisation des tâches et la réalisation des travaux dans les règles de l'art</li> <li>• Interlocuteur direct de la MDC représentant le maître d'ouvrage AATR</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission</b> : Reconstruction des Ouvrages d'art du PK 9 + 00 de Tamba (dalot 4 x 400 x 300) et du PK 0 + 200 sur la RN7  <b>Année</b> : 2002  <b>Lieu</b> : Tambacounda  <b>Principale caractéristique du projet</b> : Reconstruction des Ouvrages d'art du PK 9 + 00 de Tamba (dalot 4 x 400 x 300) et du PK 0 + 200 sur la RN7  <b>Poste</b> : Directeur des travaux  <b>Activités</b> : Projet d'exécution, Planification, budgétisation et coordination des travaux.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diriger, la campagne d'inspection visuelle et de mesures de déflexions, établir les schémas itinéraires</li> <li>• Exploitation des résultats de relevés et de mesures d'uni,</li> <li>• Superviser toutes les études et piloter le dossier d'exécution de l'entreprise,</li> <li>• Assurer la planification, la budgétisation des tâches et la réalisation des travaux dans les règles de l'art</li> <li>• Interlocuteur direct de la MDC représentant le maître d'ouvrage AATR</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission</b> : Entretien courant du réseau revêtu de Tambacounda  <b>Année</b> : 2001-2002  <b>Lieu</b> : Tambacounda  <b>Principale caractéristique du projet</b> : Entretien courant du réseau revêtu de Tambacounda  <b>Poste</b> : Directeur des travaux  <b>Activités</b> : Projet d'exécution, Planification, budgétisation et coordination des travaux.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diriger, la campagne d'inspection visuelle et de mesures de déflexions,</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission</b> : Remise en état du revêtement dans la région de Ziguinchor Maître d'œuvre : DTP</p>

§

11. Détail des tâches exécutées	12. Expérience de l'employé qui illustre le mieux sa compétence
<ul style="list-style-type: none"> <li>• établir les schémas itinéraires</li> <li>• Exploitation des résultats de relevés et de mesures d'uni,</li> <li>• Superviser toutes les études et piloter le dossier d'exécution de l'entreprise,</li> <li>• Assurer la planification, la budgétisation des tâches et la réalisation des travaux dans les règles de l'art</li> <li>• Interlocuteur direct de la MDC représentant le maître d'ouvrage AATR</li> </ul>	<p><b>Année :</b> 2000  <b>Lieu :</b> Ziguinchor  <b>Principale caractéristique du projet :</b> entretien routier  <b>Poste :</b> Directeur des travaux  <b>Activités :</b> Projet d'exécution, Planification, budgétisation et coordination des travaux.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet d'exécution, Planification, budgétisation et coordination des travaux. Assure la planification, la budgétisation des tâches et la réalisation des travaux dans les règles de l'art</li> <li>• Interlocuteur direct de la MDC représentant le maître d'ouvrage SAED</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b> Aménagement des infrastructures hydroagricoles dans la Délégation de Bakel (714 ha)  <b>Année :</b> 2000  <b>Lieu :</b> Bakel  <b>Principale caractéristique du projet :</b> Aménagement des infrastructures hydroagricoles dans la Délégation de Bakel (714 ha)  <b>Poste :</b> Directeur des travaux  <b>Activités :</b> Projet d'exécution, Planification, budgétisation et coordination des travaux.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet d'exécution, Planification, budgétisation et coordination des travaux. Assure la planification, la budgétisation des tâches et la réalisation des travaux dans les règles de l'art</li> <li>• Interlocuteur direct de la MDC représentant le maître d'œuvre CEREEQ</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b> Réhabilitation de la voirie de Bargny  <b>Maître d'œuvre :</b> CERREQ/CETUD  <b>Année :</b> 2000  <b>Lieu :</b> Bargny  <b>Principale caractéristique du projet :</b> Réhabilitation de la voirie de Bargny  <b>Poste :</b> Directeur des travaux  <b>Activités :</b> planifie les essais et organise les réceptions avec la MDC</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assure la qualité des travaux dans les règles de l'art</li> <li>• Vérifie le travail des chefs de chantiers</li> <li>• Fait les attachements avec le représentant de la MDC</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b> Travaux d'aménagement et de réalisation des chaussées du Parking et des Aires de circulation desservant TRADE POINT zone Fret Aéroport Léopold Sédar Senghor - Revêtement en enrobés denses.  <b>Année :</b> 1999  <b>Lieu :</b> Aéroport L.S.S Dakar  <b>Principale caractéristique du projet :</b>  <b>Poste :</b> Conducteur des travaux  <b>Activités :</b> conduire les travaux</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assure la qualité des travaux dans les règles de l'art</li> <li>• Vérifie le travail des chefs de chantiers</li> <li>• Fait les attachements avec le représentant de la MDC</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b> Réalisation d'une bretelle d'accès Dakar Catering Parking avions à l'Aéroport Léopold Sédar Sengho - Revêtement en enrobés denses  <b>Année :</b> 1999  <b>Lieu :</b> Aéroport L.S.S Dakar  <b>Principale caractéristique du projet :</b> Réalisation d'une bretelle d'accès Dakar Catering Parking avions à l'Aéroport Léopold Sédar Sengho - Revêtement en enrobés denses  <b>Poste :</b> Conducteur des travaux  <b>Activités :</b> conduire les travaux</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diriger, la campagne d'inspection visuelle et de mesures de déflexions, établir les schémas itinéraires</li> <li>• Exploitation des résultats de relevés et de mesures d'uni,</li> <li>• Superviser toutes les études et piloter le dossier d'exécution de l'entreprise,</li> <li>• Assurer la planification, la budgétisation des tâches et la réalisation des travaux dans les règles de l'art</li> <li>• Interlocuteur direct de la MDC représentant le maître d'ouvrage AATR</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b> Reprise revêtement bicouche Dahra – Linguère  <b>Année :</b> 1999  <b>Lieu :</b> Linguère  <b>Principale caractéristique du projet :</b> entretien routier  <b>Poste :</b> Conducteur des travaux  <b>Activités :</b> conduire les travaux</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assure la qualité des travaux dans les règles de l'art</li> <li>• Vérifie le travail des chefs de chantiers</li> </ul>	<p><b>Nom du projet ou de la mission :</b> Travaux d'entretien périodique des routes non revêtues du Sénégal Lot de Thiès sur les tronçons : Thiès-Sindia et Thiès-Tassette (47 km)</p>

§

11. Détail des tâches exécutées	12. Expérience de l'employé qui illustre le mieux sa compétence
<ul style="list-style-type: none"> <li>Fait les attachements avec le représentant de la MDC</li> </ul>	<b>Année :</b> 1998 <b>Lieu :</b> Région de Thiès <b>Principale caractéristique du projet :</b> Travaux d'entretien périodique des routes non revêtues du Sénégal Lot de Thiès sur les tronçons : Thiès-Sindia et Thiès-Tassette (47 km) <b>Poste :</b> Conducteur des travaux <b>Activités :</b> conduire les travaux
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assure la qualité des travaux dans les règles de l'art</li> <li>Vérifie le travail des chefs de chantiers</li> <li>Fait les attachements avec le représentant de la MDC</li> </ul>	<b>Nom du projet ou de la mission :</b> Aménagement des infrastructures hydroagricoles dans la Délégation de Bakel (714 ha) <b>Année :</b> 1997 <b>Lieu :</b> Bakel <b>Principale caractéristique du projet :</b> Aménagement des infrastructures hydroagricoles dans la Délégation de Bakel (714 ha) <b>Poste :</b> Conducteur des travaux <b>Activités :</b> conduire les travaux
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assure la qualité des travaux dans les règles de l'art</li> <li>Vérifie le travail des chefs de chantiers</li> <li>Fait les attachements avec le représentant de la MDC</li> </ul>	<b>Nom du projet ou de la mission :</b> Travaux de construction et de bitumage de la desserte de Keur Moussa (Région de Dakar) <b>Année :</b> 1997 <b>Lieu :</b> Région de Dakar <b>Principale caractéristique du projet :</b> route bitumée de 7 m <b>Poste :</b> Conducteur des travaux <b>Activités :</b> conduire les travaux
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assure la qualité des travaux dans les règles de l'art</li> <li>Vérifie le travail des chefs de chantiers</li> <li>Fait les attachements avec le représentant de la MDC</li> </ul>	<b>Nom du projet ou de la mission :</b> Aménagement des infrastructures hydroagricoles dans la Délégation de Bakel <b>Année :</b> 1997 <b>Lieu :</b> Bakel <b>Principale caractéristique du projet :</b> Aménagement des infrastructures hydroagricoles dans la Délégation de Bakel <b>Poste :</b> Conducteur des travaux <b>Activités :</b> conduire les travaux
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assure la qualité des travaux dans les règles de l'art</li> <li>Vérifie le travail des chefs de chantiers</li> <li>Fait les attachements avec le représentant de la MDC</li> </ul>	<b>Nom du projet ou de la mission :</b> Travaux d'entretien sur la nationale N° 2 – Tronçon Gandiaye – Kaolack <b>Année :</b> 1997 <b>Lieu :</b> RN1 <b>Principale caractéristique du projet :</b> Travaux d'entretien sur la nationale N° 2 revêtue– Tronçon Gandiaye – Kaolack <b>Poste :</b> Conducteur des travaux <b>Activités :</b> conduire les travaux
<ul style="list-style-type: none"> <li>Planifie les essais géotechniques in situ et au laboratoire ;</li> <li>Veille sur la conformité des matériaux et des procédures de mise en œuvre ;</li> <li>Veille sur le contrôle interne pour la qualité des travaux</li> <li>Assiste au contrôle externe</li> </ul>	<b>Nom du projet ou de la mission :</b> Réalisation de la voirie intérieure de Marsassoum (région de Sedhiou) <b>Année :</b> 1996 <b>Lieu :</b> Marsassoum <b>Principale caractéristique du projet :</b> Réalisation de la voirie intérieure de Marsassoum (région de Sedhiou) <b>Poste :</b> Ingénieur géotechnicien <b>Activités :</b> planifie les essais et organise les réceptions avec la MDC

### 13. ATTESTATION

Je soussigné, certifie que le présent CV me décrit fidèlement, ainsi que mes qualifications et mon expérience professionnelle ; je m'engage à être disponible pour réaliser la mission, au cas où le contrat serait attribué. Toute fausse déclaration ou renseignement fourni incorrectement dans le présent CV pourra justifier ma disqualification ou mon renvoi par le Client.

Nom de l'expert

**Mr. Abdourahmane MBENGUE**

Signature



18.11.2022

Date

**About Ibrahim**


18.11.2022



Nom du représentant autorisé du Consultant  
(la même personne qui est signataire de la Proposition)

Signature

Date

8

Promotion 11 EME

N° 0061 /IST 96

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE  
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP  
FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES

# DIPLOME D'INGENIEUR GEOLOGUE

Le Directeur de l'Institut des Sciences de la Terre certifie que,  
Mr/Mme/Mlle ABDOURAHMANE MBENGUE (Sénégal)  
Né(e) le 02 Janvier 1967 à KAFFISQUE (Sénégal)  
a satisfait aux contrôles réglementaires prescrits pour l'obtention du  
**DIPLOME D'INGENIEUR DE CONCEPTION ; Spécialité GEOLOGIE**

Institut des Sciences de la Terre  
Le Directeur de l'IST  
FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES  
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP  
Le Directeur

Nous, Recteur, Président de l'Assemblée de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar,  
Vu le décret 82.693 du 07/09/82 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'INSTITUT DES SCIENCES DE LA TERRE  
Vu les décrets 82.694, 82.695 du 07/09/82 fixant le régime des études et examens à l'Institut des Sciences de la Terre  
Vu les procès-verbaux des jurys constitués au sein de l'Institut des Sciences de la Terre  
Vu la délibération du Jury en date du 23 Mars 1996  
Mr/Mme/Mlle ABDOURAHMANE MBENGUE pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés,  
délivrons le présent diplôme à

Le Recteur,  
Président de l'Assemblée de l'Université

*(Signature)*

Signature de l'Impétrant

Fait à Dakar, le 31 JUL 2004  
Dakar, le 08 FEV 2010  
Le Chef de Poste

N° Enregistrement 0061

100 FRANCS



8



**Poste :** Technicien supérieur en génie-civil (responsable ouvrages).  
**Nom de la société :** GROUPEMENT GAACE GmbH—TAEP—MDC INGENIERIE  
**Nom de l'employé :** OUBELAHCEN YACINE  
**Profession :** Technicien en génie civil  
**Date de naissance :** 16/06/1981  
**Nombre d'années d'emploi par la société l'organisme :** 3 ans  
**Nombre d'année d'expérience :** 11 ans  
**Nationalité :** Marocaine  
**Affiliation à des associations/groupements professionnels :** Néant

**Attributions spécifiques :** Néant

### PRINCIPALES QUALIFICATIONS

Je suis technicien en Génie Civil, j'ai acquis une expérience de 11 ans dans le domaine Des Études et de la supervision des travaux de construction ou réhabilitation d'ouvrages d'art, d'ouvrages hydrauliques, d'assainissement et/ou de projets routiers comprenant des ouvrages ainsi que d'ouvrages de protection de la côte contre la houle marine, grands travaux portuaires et maritimes, voiries et réseaux divers.

Dans ce cadre, j'ai participé en tant que technicien résident à plusieurs projets. Parmi ces projets, je peux citer à titre d'exemple :

- Réalisation des travaux de la **digue de protection de zone côtière et en front de mer contre la houle marine** pour la connexion routière au port de Casablanca  
  
Etude de protection et de confortement du talus côté mer de la RN16 du PK198+000 au PK199+000 relevant de la DPET de Chefchaouen – Province
- Prestations d'assistance technique et de suivi des travaux de construction d'une **diguette de protection** au port de Larache
- Travaux de construction des infrastructures du port Nador West Med y compris les **digues de protection**
- Travaux de construction des infrastructures des digues du port Nador West Med
- Travaux de confortement du tenon à l'extrémité sud du terminal croisière, de la surélévation du mur de garde de la jetée au port de Casablanca
- Suivi et assistance technique pour la réalisation des travaux d'approfondissement des quais 3 et 4 et de construction d'un duc d'albe d'amarrage au niveau de la gare maritime du port de Nador.
- Travaux de construction des infrastructures du port Nador West Med
- Réalisation des travaux de construction du nouveau terminal pour les croisières au port de Casablanca

Période	Société	Poste
Mai 2019 au Mai 2022	BET MDC Ingénierie	Technicien en génie civil Résident
Octobre 2018 au février 2019	Société STFA SGTM NADOR	Technicien en génie civil Résident
Du 06/2011 au 09/2018	Société d'entreprise HOUAR	Technicien en génie civil Résident

## FORMATION

FORMATION	PERIODE
Diplôme de technicien spécialisé en génie civil à l'institut d'architecture et génie civil (INARGECE).	2009-2011
Attestation en informatique et gestion des entreprises à l'école d'informatique appliquée et gestion des entreprises (EGIAM).	2002-2004
1 <sup>ère</sup> année sciences économiques à la faculté Moulay Ismail de Meknès.	2000-2001
Baccalauréat sciences expérimentales au lycée Hassan2 de Midelt.	Juin 2000

## EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :

Période	Société	Poste
Mai 2019 au Mai 2022	BET MDC Ingénierie	Technicien en génie civil Résident
Octobre 2018 au février 2019	Société STFA SGTM NADOR	Technicien en génie civil Résident
Du 06/2011 au 09/2018	Société d'entreprise HOUAR	Technicien en génie civil Résident

Expérience cumulative dans les études d'assistance technique et/ou d'exécution technique et/ou de suivi des travaux de construction portuaires et/ou maritime

INTITULE DU PROJET	DESCRIPTION DES TRAVAUX OBJET DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE	MAITRE D'OUVRAGE/ PAYS	PERIODE DE REALISATION	FONCTION EXERCEE	MONTANT EN DH
<p><b>Projet 1 :</b> Assistance technique et de suivi des travaux de construction du nouveau terminal polyvalent au port de commerce d'Agadir</p> <p><b>Missions réalisées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des travaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les travaux de dragage, dévasage et déroctage</li> <li>- L'enlèvement et l'évacuation des épaves présentes au droit de la zone du projet</li> <li>- La construction du quai polyvalent en caisson à -15.50m/zh</li> <li>- Le remblaiement du terre-plein et la réalisation du cavalier de protection</li> <li>- La fourniture et mise en place des équipements du quai : bollards</li> <li>- amarrage défenses d'accostage et échelles de sécurité</li> <li>- Dallage</li> <li>- Travaux des ouvrages hydrauliques</li> <li>- Travaux de réservation d'AEP et protection contre d'incendie</li> <li>- Travaux de réservation des réseaux électrique</li> </ul>	ANP- MAROC	2021- 2021	Technicien en Génie Civil Résident	3 112 800.00  Dh ttc
<p><b>Projet 2 :</b> Suivi et assistance technique pour la réalisation des travaux d'approfondissement des quais 3 et 4 et de construction d'un duc d'albe d'amarrage au niveau de la gare maritime du port de Nador.</p> <p><b>Missions réalisées :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux de dragage à la cote d'environ - 9,00 m/2 hydro des bassins délimités par les quais 1,2, 3 et 4 et le nouveau duc d'albe ;</li> <li>- Travaux de dépose, fourniture et pose des équipements des quais existants (bollards, défenses, échelles, rails,.....)</li> </ul>	ANP-MAROC	2020-2022	Technicien en Génie Civil Résident	1 344 000.00  dhs ttc

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des travaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux d'avancement des fronts des quais 3 et 4 par des écarteurs en pieux y compris le prolongement de la banquette des enrochements en fondation</li> <li>- Travaux de construction d'un duc d'albe d'amarrage dans le prolongement de l'axe du mole a une distance d'environ 55 ml</li> <li>- Travaux de démolition localisée et reconstruction d'un tronçon de la poutre de couronnement au niveau du poste n°3 ainsi que le renforcement de la poutre de couronnement existante pour le poste n°3 et n°4.</li> <li>- Travaux d'élargissement des rampes 3 et 4 existantes ;</li> <li>- Travaux de fourniture et fixation d'une passerelle en acier galvanisée d'une longueur de 58 ml reliant le duc d'albe au mole des quais 3 et 4.</li> <li>- Travaux de dallage</li> <li>- Travaux d'évacuation des eaux pluviales</li> <li>- Alimentation en eaux potable et d'électricité.</li> <li>- Travaux de réseau de protection d'incendie</li> </ul>	ANP- MAROC	2019-2020	Technicien en Génie Civil Résident	412 800.00 dhs ttc
<p><b>Projet 3</b> : Prestations d'assistance technique et de suivi des travaux de construction d'une diguette de protection au port de Larache</p> <p><b>Missions réalisées :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les travaux de dévasage</li> <li>- Les travaux de construction de la diguette comprend un seul profil en travers</li> </ul>				

<p>- Suivi des travaux</p> <p><b>Projet 4 :</b> Travaux de construction des infrastructures du port Nador West Med  <b>Missions réalisées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des travaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une digue principale de 7 500 ml et une digue secondaire d'environ 700 ml ;</li> <li>- 7 300 ml de quais à 2 conteneurs pour une capacité de 13 à 15 millions d'EVP ;</li> <li>- 5 postes pétroliers pour une capacité de 50 millions de tonnes ;</li> <li>- 360 ml de quai de vrac solide pour une capacité de 8 millions de tonnes ;</li> <li>- Postes pour divers, Ro-Ro et service pour une capacité de plus de 3 millions tonnes.</li> <li>- Dallage</li> <li>- Travaux des ouvrages hydrauliques</li> <li>- Travaux de réservation d'AEP et protection contre d'incendie</li> <li>- Travaux de réservation des réseaux électrique</li> </ul>	<p>LA SOCIETE          NADOR          WEST MED</p>	<p>2018-2019</p>	<p>Technicien          en Génie          Civil          Résident</p>	<p>7 600 000          000,00 DH TTC</p>
<p><b>Projet 5 :</b> Réalisation des travaux de construction du nouveau terminal pour les croisières au port de Casablanca  <b>Missions réalisées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des travaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La réalisation d'un quai en caissons en béton armé d'une longueur de 665 ml et cote de service au -12m/zh, incluant les accessoires de quai (bollards, défenses et échelles de sécurité)</li> <li>- Travaux de VRD et réseaux divers y compris : Assainissement et fosse septique.</li> </ul>	<p>ANP- MAROC</p>	<p>2017-2018</p>	<p>Technicien          en Génie          Civil          Résident</p>	<p>690 000 000,00          DH TTC</p>

<p><b>Projet 6 :</b> Réalisation des travaux de la Digue de protection de zone côtière et en front de mer contre la houle marine pour la connexion routière au port de Casablanca</p> <p><b>Missions réalisées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des travaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La réalisation des ouvrages de protection de la route contre la houle marine projetée comprenant un cavalier en tout venant</li> <li>- La protection en enrochements naturels et en blocs de protection artificiels ainsi qu'un mur de garde en béton.</li> <li>- Les travaux du filtre naturel et géotextile.</li> <li>- Les travaux de remblais hydrauliques et terrestres.</li> <li>- Travaux de construction du mur de soutènement.</li> <li>- Travaux de réalisation des chambres d'évacuation.</li> <li>- Prolongement des ouvrages hydrauliques (dalots)</li> </ul>	<p>ANP- MAROC</p>	<p>2017</p>	<p>Technicien en Génie Civil Résident</p>	<p>587 796 846 dh TTC</p>
<p><b>Projet 7 :</b> Travaux de viabilisation voirie et réseaux divers du nouveau port de pêche de Casablanca.</p> <p><b>Missions réalisées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Suivi des travaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux des réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales y compris rejets.</li> <li>- Travaux des réseaux d'alimentation en eau potable et Incendie</li> <li>- Travaux des réseaux d'électrification, et éclairage public</li> </ul>	<p>ANP/Maroc</p>	<p>2017</p>	<p>Technicien en génie civil résident</p>	<p>2.5MDH</p>

<p><b>Projet 8 :</b> Travaux de confortement du tenon a l'extrémité sud du terminal/croisière, du surélévation du mur de garde de la jetée au port de Casablanca</p> <p><b>Missions réalisées :</b> -Suivi des travaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La réalisation des ouvrages de protection</li> <li>- Travaux des réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales y compris rejets.</li> <li>- Travaux des réseaux d'alimentation en eau potable et incendie</li> <li>- Travaux des réseaux d'électrification, et éclairage public</li> </ul>	<p>2015-2016</p>	<p>Technicien en génie civil résident</p>	<p>1.5MDH</p>
<p><b>Projet 9 :</b> Les travaux d'aménagement du rejet (Dalots) délestage zone basse Ain Sebaa-Casablanca</p> <p><b>Missions réalisées :</b> -Suivi des travaux</p>	<p>Les travaux de prolongement du rejet et chambre d'évacuation y compris les travaux de VRD</p>	<p>2014</p> <p>LYDEC/Maroc</p>	<p>Technicien en génie civil résident</p>	<p>1MDH</p>
<p><b>Projet 10 :</b> Les travaux d'aménagement du rejet (dalots) N°1 collecteur GERGOVIE2-Casablanca.</p> <p><b>Missions réalisées :</b> -Suivi des travaux</p>	<p>Les travaux de prolongement du rejet et chambre d'évacuation y compris les travaux de VRD</p>	<p>2014</p> <p>LYDEC/Maroc</p>	<p>Technicien en génie civil résident</p>	<p>1MDH</p>
<p><b>Projet 11 :</b> Les travaux d'aménagement du rejet (dalots) N°2 collecteurs OLIVIER-Casablanca</p> <p><b>Missions réalisées :</b></p>	<p>Les travaux de prolongement du rejet et chambre d'évacuation les travaux de VRD</p>	<p>2014</p> <p>LYDEC/Maroc</p>	<p>Technicien en génie civil résident</p>	<p>1MDH</p>



-Suivi des travaux						
<b>Projet 12</b> : Les travaux d'aménagement du rejet (dalots) N°3 Rejet AFRIQUAI-Casablanca	Les travaux de prolongement du rejet et chambre d'évacuation y compris les travaux de VRD	LYDEC/Maroc	2014	Technicien en génie civil résident	1MDH	
<b>Missions réalisées</b> : -Suivi des travaux						
<b>Projet 13</b> : Les travaux d'aménagement du rejet (dalots) N°4 trop plein vers la mer-Casablanca	Les travaux de prolongement du rejet et chambre d'évacuation y compris les travaux de VRD	LYDEC/Maroc	2014	Technicien en génie civil résident	1MDH	
<b>Missions réalisées</b> : -Suivi des travaux						
<b>Projet 14</b> : Travaux d'aménagement du barrage Ouljet sultane dans la province de Khémisset.	Travaux d'Aménagement des accès y compris les travaux de VRD	Agence bassin hydraulique	2011-2013	Technicien en Génie Civil Résident	587 796 846,00 DH TTC	
<b>Missions réalisées</b> : - Suivi des travaux						

**Langues :**

	Parlé	Lu	Écrit
<b>Arabe</b>	Excellent	Excellent	Excellent
<b>Français</b>	Bon	Excellent	Excellent
<b>Anglais</b>	Moyen	Moyen	Moyen

Lien juridique avec le concurrent : Technicien en Génie Civil Résident



**13. ATTESTATION**

Je soussigné, certifie que le présent CV me décrit fidèlement, ainsi que mes qualifications et mon expérience professionnelle ; je m'engage à être disponible pour réaliser la mission, au cas où le contrat serait attribué. Toute fausse déclaration ou renseignement fourni incorrectement dans le présent CV pourra justifier ma disqualification ou mon renvoi par le Client.

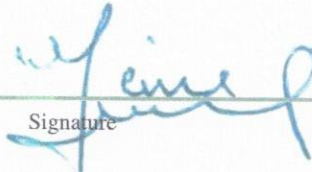
**OUBELAHCEN YACINE**

Nom de l'expert

Signature

18 .11.2022

Date

**Aboud Ibrahim**Nom du représentant autorisé du Consultant  
(la même personne qui est signataire de la Proposition)

Signature

18.11.2022

Date





INSTITUT D'ARCHITECTURE ET DE GENIE CIVIL PRIVE  
 معهد الهندسة المعمارية، المدنية

# Diplôme



- Vu la loi N° 13.00 Portant le statut de la formation professionnelle Privée promulguée par le Dahir N° 1.00.207 Safat 1421 (9 Mai 2000) ;
- Vu le décret N°2.00.1018 Du Rabit 1422 (21 June 2001) pris pour l'application de loi N° 13.00 portant le statut de la formation professionnelle privée.
- Vu l'autorisation D'ouverture de l'Institut Délivrée le : 28/04/2008 Sous le N° 4/09/4/2008
- Vu le procès verbal du jury d'examens du : 26/07/2011

Le Directeur de l'Institut d'Architecture et Génie Civil Privé "INARGECE" Atteste que :

## M. MLE ME : OUBELAHCEN YACINE

Né le : 16/06/1981 A : MIDELT  
 Titulaire de C.I.N N° : VA 73424  
 Inscrit(e) dans l'Institut sous le N°: 33/09 en date du: 30/06/2009  
 A obtenu le Diplôme de : **Technicien Spécialisé**  
 Filière : **Génie Civil**  
 Mention : A Bles Promotion : 2009/2011

En foi de quoi, La présentation du diplôme lui a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Feit à Temara le : 28/02/2012 Jour de Mars

Président Du Jury d'Examens : الإحسانات رفس لجة الإحسانات

Mohammed ADIL EL AZREQ  
 Président du jury d'examen



Le directeur Général :

LE DIRECTEUR  
 Abed Mohamed Obeid

لمحررة : لا يمكن تسليم نظيرها الدبلوم

N.B : il ne peut être délivré de duplicata de ce diplôme